

Du verrouillage à l'éclatement
Construction et reconversion
de la profession de conseiller
d'orientation

Bernard Desclaux

Sommaire

Sommaire.....	5
Introduction	7
Partie I : Genèse d'une problématisation professionnelle.....	17
Chapitre 1 : La "question sociale" et l'impératif d'adaptation	17
Chapitre 2 : Le mouvement de rationalisation européen.....	25
Chapitre 3 : L'émergence des professions du "social"	35
Partie II : La construction piéronienne (1920-1950).....	41
Chapitre 4 : Problématisation scientifique et visée étatique (1920-1928).....	41
Chapitre 5 : Les échecs révélateurs de Piéron : limites de la traduction (1920-1950).....	53
Chapitre 6 : Intéressement du réseau et enrôlement institutionnel (1928-1938).....	67
Partie III : Résistances et consolidation identitaire	79
Chapitre 7 : Les mécanismes disciplinaires révélés (1930-1950) ..	79
Chapitre 8 : Arrimage tardif et concurrence subie (1945-1960)	89
Chapitre 9 : Résistances conceptuelles et institutionnelles (1945-1968).....	97
Chapitre 10 : La fermeture par le silence : l'invisibilisation des contre-programmes (1950-1980).....	111
Partie IV : L'impossible adaptation contemporaine (1968-2025)	119
Chapitre 11 : La lutte pour la reconnaissance du psychologue : du traumatisme de 2003 au sur-arrimage défensif (1968-2017)	119
Chapitre 12 : L'extinction programmée : de la loi de 2018 aux défis écologiques (2018-2025).....	129
Conclusion générale	143
Index des concepts.....	151

Bibliographie générale	153
Table des matières	160

Introduction

Comment s'est constituée en France une profession de l'orientation aux caractéristiques si spécifiques ? Cette question, apparemment technique, révèle en réalité les mécanismes profonds par lesquels se forment, se stabilisent et se reproduisent les logiques professionnelles dans les systèmes étatiques. L'analyse de la construction historique de la profession de conseiller d'orientation offre un cas d'école particulièrement éclairant pour comprendre les stratégies d'arrimage à l'État, les processus de fermeture sociale, et leurs conséquences durables sur les capacités d'adaptation aux évolutions sociales.

La profession de conseiller d'orientation présente aujourd'hui des caractéristiques remarquables : **fermeture défensive** face aux innovations, **résistance systématique** aux retraductions de ses missions, **liens rigides** à l'appareil d'État. Ces traits, souvent analysés comme des dysfonctionnements contemporains, s'enracinent en réalité dans les modalités spécifiques de sa construction historique entre 1880 et 1960.

Cette récurrence des difficultés d'adaptation suggère l'existence de **mécanismes structurels** qui dépassent les explications conjoncturelles habituellement invoquées.

Les études antérieures sur cette profession

Quelques études significatives ont déjà été produites sur la construction historique de cette profession, révélant un domaine de recherche relativement restreint mais de qualité croissante, et ayant accumulé une riche documentation sourcée qui sera largement utile pour notre propos et la nouvelle approche théorique que nous proposons.

Les travaux historiques de référence

Les **premières synthèses historiques** établissent les fondements documentaires essentiels. L'ouvrage pionnier d'**André Caroff** (1987),

L'organisation de l'orientation des jeunes en France : évolution des origines à nos jours, constitue encore aujourd'hui une référence historique majeure. Caroff y retrace de manière claire et documentée l'évolution institutionnelle de la fonction de conseiller et l'organisation des services d'orientation depuis leur création, avec une attention particulière aux aspects administratifs et réglementaires.

Dans une perspective complémentaire, **Michel Huteau et Jacques Lautrey** (1979/2003) analysent dans « Les origines et la naissance du mouvement d'orientation » les **fondements scientifiques et psychologiques** de la profession. Ils montrent comment l'essor industriel, les mutations sociales et les premiers développements de la psychologie scientifique ont convergé pour justifier l'émergence d'un dispositif d'orientation structuré, présentant ce qu'on pourrait appeler le **versant héroïque** des pionniers de l'orientation.

Les recherches contemporaines : renouvellement critique

Les **travaux récents** apportent un renouvellement significatif par l'exploitation d'archives inédites et l'adoption de perspectives plus critiques. **Jérôme Martin** (2020), dans *La naissance de l'orientation professionnelle en France (1900-1940)*, propose une analyse approfondie de l'émergence de la profession à l'intersection des besoins économiques, des réformes éducatives et des avancées psychologiques. Il retrace les débats idéologiques, les expérimentations locales, la montée en puissance des psychologues comme Henri Piéron, et éclaire les tensions fondatrices du métier entre aide à l'individu, impératif d'efficacité économique et ambition scientifique.

Paul Lehner (2020) interroge dans *Les conseillers d'orientation : un métier impossible* la condition professionnelle des conseillers à travers le prisme de la crise identitaire de ce métier à la croisée des mondes scolaire, psychologique et administratif. S'appuyant sur son expérience de praticien et de chercheur, il analyse les contradictions inhérentes à la fonction et questionne la possibilité même d'un « métier » d'orientation à part entière.

Une perspective particulièrement originale est apportée par **Jean-Pierre Maniez et Claude Pernin** (1988) dans *Un métier moderne. Le conseiller d'orientation*. Ils organisent un livre à double facette : d'un côté une analyse historique de la profession avec une vision foucaldienne présentant ce métier comme participant au contrôle social, de l'autre une analyse des témoignages d'une nouvelle génération de conseillers entrés dans la profession dans les années 1970 (post-68) et porteurs d'une vision éducative du métier. Contrairement à Huteau et Lautrey, ils montrent **la face noire** des origines de la profession, ce qui explique l'accueil favorable de leur livre par la nouvelle génération de conseillers « philosophes » mais sa réception plus difficile par la génération précédente.

Les contributions d'acteurs-chercheurs

Des **perspectives d'acteurs-chercheurs** enrichissent significativement cette littérature. Ces travaux révèlent cependant des lacunes importantes : l'absence d'analyse systématique des mécanismes de fermeture professionnelle, la sous-estimation des stratégies d'arrimage à l'État, et surtout le manque d'explication des rigidités contemporaines par les modalités historiques de construction. Comment s'expliquent les **difficultés récurrentes** d'adaptation aux évolutions du système éducatif ? Quels sont les **mécanismes historiques** qui continuent de structurer les réactions professionnelles face aux innovations pédagogiques ?

Cette recherche vise précisément à combler ces lacunes en proposant une **analyse sociologique renouvelée** des processus de construction professionnelle, pour expliquer les spécificités du développement historique de cette profession en France et leurs **conséquences contemporaines**.

Les comparaisons selon les pays : des construits sociaux différenciés

Les professions comme construits sociaux, historiques et géographiques

L'analyse comparative révèle une dimension fondamentale souvent occultée par les approches nationales : **les professions du social ne sont pas des réalités universelles mais bien des construits sociaux, historiques et géographiques spécifiques**. La profession de conseiller d'orientation illustre de manière particulièrement saisissante cette variabilité des configurations professionnelles selon les contextes nationaux.

Loin d'être une réponse technique uniforme à un besoin social identique, cette profession s'est développée de manière radicalement différente selon les pays au début du XXe siècle, révélant des conceptions distinctes de l'orientation, de l'État, de l'éducation et du travail. Ces différences originelles structurent encore aujourd'hui les caractéristiques nationales de la profession.

Des genèses nationales contrastées (1900-1935)

L'examen des origines de la profession dans six pays européens et nord-américains révèle **des modalités nationales distinctes** qui persistent dans leurs effets contemporains. Malgré cette diversité, un **noyau fonctionnel commun** transcende les différences institutionnelles : **partout, l'orientation professionnelle naissante cible un public jeune (12-18 ans) et vise à faciliter l'entrée - soit dans le marché du travail, soit en formation professionnelle**. Cette fonction sociale de **gestion de la transition juvénile** constitue le substrat commun de la profession.

Cependant, une **divergence fondamentale** structure les différences nationales : **l'objectif immédiat de la transition**. Certains pays privilégient **l'accès direct au travail/emploi**, d'autres **l'accès à la formation** comme médiation vers l'emploi. Cette distinction détermine des trajectoires professionnelles radicalement différentes.

Le modèle stato-scolaire français se caractérise par une **intégration précoce dans l'appareil d'État** et une inscription dans le système éducatif centralisé. Dès 1922, avec la création de l'Office national d'Information professionnelle (OIP), la France développe un système

public d'orientation ciblant les enfants de 12-14 ans dans une logique de **régulation précoce des flux scolaires**. Cette approche s'appuie sur la psychologie différentielle et la psychométrie, héritées des travaux de Binet et Simon, pour **anticiper l'orientation vers l'apprentissage et l'enseignement technique**. La professionnalisation y est d'emblée contrôlée par l'État via les formations de l'INETOP. **Point crucial : l'orientation française vise l'accès à la formation professionnelle, non l'emploi direct**, d'où son rattachement logique à l'Instruction publique plutôt qu'au ministère du Travail.

Le modèle associatif-intégrateur américain présente des caractéristiques opposées. Né en 1908 avec les travaux pionniers de Frank Parsons et la création du Vocation Bureau de Boston, il s'ancre dans un **cadre extra-scolaire, associatif et communautaire**. Le public visé - jeunes adultes, travailleurs, migrants - correspond à une logique d'**insertion professionnelle directe et d'intégration sociale** dans une société en transformation. La professionnalisation y demeure diversifiée, sans monopole d'État, s'appuyant sur des formations multiples et des institutions variées (YMCA, Settlement Houses, écoles secondaires). **L'objectif premier est l'accès à l'emploi**, avec la formation comme moyen éventuel mais non systématique.

Le modèle corporatif-planificateur germanique développe une approche hybride dès 1911 avec la création de bureaux municipaux de placement. Centré sur les **jeunes issus de la Volksschule destinés à l'apprentissage**, il s'inscrit dans un cadre corporatif associant chambres de commerce et syndicats. L'objectif de **mise en adéquation planifiée entre formation et emploi** révèle une logique mixte : orientation vers l'apprentissage (formation) mais avec une finalité immédiate d'insertion dans le système productif.

D'autres modalités nationales

Les cas britannique, espagnol et italien révèlent d'autres variantes de ces approches, montrant la diversité des réponses institutionnelles possibles. La **Grande-Bretagne** développe dès 1910 des *Employment Exchanges* avec des sections juvéniles, dans une logique pragmatique

de **lutte contre le chômage des jeunes et d'insertion rapide dans l'emploi industriel**, sans psychologisation ni professionnalisation structurée. L'**Espagne** voit naître en 1914 les premières écoles d'orientation à Barcelone, sous l'influence des Églises et syndicats catholiques, ciblant les jeunes de milieu populaire dans une perspective de guidance sociale **vers l'emploi artisanal**. L'**Italie** développe dans les années 1920-1930 une approche technocratique sous contrôle étatique fasciste, orientée vers la **productivité et l'affectation professionnelle directe** sous contrôle politique.

La spécificité française : la médiation par la formation

Cette analyse comparative révèle la **spécificité structurante du modèle français** : contrairement à la plupart des autres pays qui privilégient l'orientation directe vers l'emploi, **la France développe dès l'origine une logique de médiation par la formation**. Cette différence fondamentale explique pourquoi l'orientation française s'est liée si précocement et si solidement au système éducatif.

Là où les États-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Espagne conçoivent l'orientation comme un **service d'insertion professionnelle directe**, la France la pense comme un **service de régulation des flux éducatifs** vers l'apprentissage et l'enseignement technique. Cette logique formative détermine le rattachement à l'Instruction publique plutôt qu'au ministère du Travail, choix institutionnel décisif aux conséquences durables.

Les conséquences durables des choix originels

Ces différences de genèse ne relèvent pas de l'anecdote historique mais déterminent des **trajectoires professionnelles divergentes** aux conséquences contemporaines majeures. Le modèle français d'intégration précoce à l'État et surtout **sa logique de médiation systématique par la formation** expliquent largement les difficultés actuelles d'adaptation aux évolutions du marché du travail et de l'orientation tout au long de la vie. À l'inverse, les traditions étrangères

d'orientation directe vers l'emploi favorisent une plus grande plasticité professionnelle face aux transformations sociales.

Cette analyse comparative révèle l'**empreinte durable de la double fonction originelle** : structurée dès l'origine autour de la transition juvénile ET de la médiation par la formation, la profession française conserve cette matrice fondatrice qui explique ses difficultés contemporaines face aux enjeux d'orientation tout au long de la vie et d'accompagnement des transitions professionnelles directes. **Les caractéristiques contemporaines de la profession française** - fermeture défensive, résistance aux innovations, rigidité institutionnelle - s'enracinent ainsi dans ces modalités spécifiques de construction historique entre État, école et gestion des parcours formatifs plutôt que des parcours professionnels directs.

Problématique et hypothèse théorique

L'examen des études antérieures et l'analyse comparative internationale soulèvent une question théorique fondamentale : **comment expliquer la spécificité française de cette profession et ses difficultés contemporaines d'adaptation ?** En quoi la construction historique de la profession de conseiller d'orientation éclaire-t-elle les mécanismes généraux de formation et d'évolution des professions dans les contextes étatiques ?

Les observations empiriques convergent vers plusieurs constats énigmatiques :

- **La spécificité française** : contrairement aux autres pays, la France développe une logique de médiation systématique par la formation plutôt qu'une orientation directe vers l'emploi
- **L'intégration étatique précoce** : rattachement à l'Instruction publique dès l'origine, monopole de formation via l'INETOP
- **Les rigidités contemporaines** : fermeture défensive, résistance aux innovations, difficultés d'adaptation aux évolutions sociales

- **La persistance** : ces caractéristiques se maintiennent sur près d'un siècle malgré les transformations du contexte

Grille de lecture théorique

Pour comprendre ces phénomènes, notre analyse s'appuie sur deux cadres théoriques complémentaires qui permettent de dépasser les explications conjoncturelles habituelles.

La théorie de la traduction développée par Michel Callon et Bruno Latour offre un cadre d'analyse particulièrement fécond pour comprendre comment un problème social diffus (l'orientation des jeunes) a été reformulé en expertise professionnelle monopolisée. Cette approche permet d'analyser les opérations par lesquelles Henri Piéron et son réseau ont réussi à **traduire** les préoccupations dispersées de différents acteurs (familles, industriels, éducateurs, psychologues) en un **programme d'action unifié** centré sur la psychotechnique et l'expertise scientifique.

Le modèle des stratégies professionnelles de Magali Sarfati Larson éclaire les mécanismes par lesquels les professions construisent des **monopoles cognitifs** et négocient leur **statut social** par l'**arrimage à l'État**. Cette perspective permet de comprendre comment la profession française a développé des stratégies spécifiques de fermeture sociale et de protection institutionnelle.

Hypothèse théorique centrale

La profession de conseiller d'orientation résulte d'un **processus de traduction** mené par Henri Piéron et son réseau entre 1920 et 1940, doublé d'une **stratégie d'arrimage étatique** qui a produit une **fermeture sociale défensive** expliquant les résistances ultérieures aux innovations.

Plus précisément, nous postulons que :

1. **Phase de traduction (1920-1940)** : Piéron réussit à constituer un réseau d'alliés en traduisant des préoccupations diverses en un programme scientifique unifié autour de la

psychotechnique, créant ainsi un nouveau **point de passage obligé** pour l'orientation des jeunes.

2. **Stratégie d'arrimage étatique** : contrairement aux modèles libéraux, la profession française développe une stratégie de monopolisation par l'État plutôt que par le marché, créant une dépendance structurelle à l'appareil éducatif.
3. **Fermeture défensive** : cette construction génère des mécanismes de protection qui se retournent en rigidités lorsque le contexte évolue, expliquant les difficultés contemporaines d'adaptation.

Cette hypothèse permet de comprendre pourquoi les caractéristiques observées dans l'analyse comparative - fermeture défensive, résistance aux innovations, rigidité institutionnelle - ne constituent pas des dysfonctionnements conjoncturels mais s'enracinent dans les modalités spécifiques de construction historique de cette profession entre État, école et expertise psychologique.

Partie I : Genèse d'une problématisation professionnelle

Chapitre 1 : La "question sociale" et l'impératif d'adaptation

L'orientation professionnelle ne naît pas ex nihilo au début du XX^e siècle. Elle émerge comme réponse à une transformation des rapports entre travail, formation et société qui bouleverse la France de la fin du XIX^e siècle (Martin, 2002). Pour comprendre pourquoi la traduction piéronienne sera possible et nécessaire, il faut examiner les transformations qui rendent l'intervention publique dans l'orientation non seulement souhaitable mais urgente.

Cette analyse s'appuie sur les éléments documentés dans ce projet, principalement les travaux de Desclaux (2006) et Martin (2011, 2020), tout en reconnaissant que de nombreux aspects de cette période historique nécessiteraient des recherches approfondies supplémentaires.

1.1 La fin du système corporatif et le vide idéologique

L'effondrement d'un système ancien

Pendant des siècles, le système corporatif avait organisé non seulement la production, mais aussi la formation et l'insertion professionnelle des jeunes. L'orientation se faisait par transmission familiale ou par cooptation communautaire.

L'Édit de Turgot (février 1776) portant suppression des jurandes et communautés, confirmé par la loi Le Chapelier (14 juin 1791) interdisant toute association entre gens de même métier, détruit cet ordre ancien. Mais cette destruction administrative ne s'accompagne d'aucune construction alternative. Ce qui disparaît avec les corporations c'est la fonction "formatrice du travail" comme évidence.

Un vide pratique et idéologique

L'effondrement corporatif semble créer un double vide que la société française mettra plus d'un siècle à identifier et à combler.

Vide pratique d'abord : qui va désormais assurer l'orientation des jeunes vers les métiers ? Les familles populaires, privées des réseaux corporatifs, se trouvent démunies face aux transformations de l'appareil productif.

Vide idéologique ensuite : sur quels critères légitimes fonder l'attribution des positions sociales ? L'effondrement du système corporatif remet en cause les modes traditionnels de reproduction sociale et ouvre une période d'incertitude sur les principes qui doivent gouverner la répartition des individus dans l'appareil productif.

1.2 Les accidents du travail et la "mauvaise orientation"

La naissance d'un problème social

C'est dans le contexte d'industrialisation accélérée que surgit, dans les années 1880-1900, une nouvelle préoccupation sociale : les accidents du travail. La loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail marque une rupture en reconnaissant le risque professionnel et en instituant une responsabilité patronale automatique.

Cette législation révèle l'émergence d'une nouvelle perception du rapport au travail : les accidents ne sont plus considérés comme des fatalités individuelles mais comme des dysfonctionnements d'un système qu'il est possible d'améliorer par une intervention rationnelle.

L'orientation comme prophylaxie des accidents

La "mauvaise orientation" commence à être perçue comme une cause majeure d'accidents du travail. Cette vision préventive de l'orientation se développe à travers plusieurs observations convergentes :

- Les ouvriers mal adaptés à leur poste sont plus sujets aux accidents

- L'inadéquation entre aptitudes et exigences du poste génère des dysfonctionnements dangereux
- Une orientation rationnelle pourrait prévenir ces inadaptations

Cette approche présente l'avantage de donner un fondement humanitaire à l'orientation (prévenir les souffrances) tout en servant l'efficacité économique (réduire les coûts des accidents). Elle prépare l'acceptation sociale d'une intervention d'experts dans le processus d'orientation professionnelle.

1.3 "The right man at the right place" : l'idéologie de l'harmonie

La diffusion d'un idéal rationalisateur

La formule "the right man at the right place" synthétise l'idéologie qui se développe au tournant du XXe siècle. Cette vision suppose qu'il existe, pour chaque individu, une position optimale dans l'appareil productif, et réciproquement, pour chaque poste, un individu idéalement adapté.

Cette idéologie de l'harmonie présente plusieurs caractéristiques :

- Elle naturalise les inégalités sociales (chacun à sa "vraie" place)
- Elle dépolitise la question sociale (solutions techniques vs revendications)
- Elle légitime l'intervention d'experts (seuls capables de détecter les "vraies" aptitudes)
- Elle promet l'efficacité économique et l'épanouissement personnel

Les conditions sociales d'acceptation

Cette idéologie trouve un écho favorable dans le contexte français pour plusieurs raisons :

La **crise du système éducatif traditionnel** : l'école républicaine, conçue pour former des citoyens, peine à répondre aux besoins d'une économie industrielle en transformation.

La **montée des revendications ouvrières** : l'orientation "scientifique" apparaît comme une alternative aux conflits sociaux, permettant d'améliorer les conditions de travail sans remettre en cause l'organisation sociale.

L'**influence du positivisme** : la croyance en la science comme solution aux problèmes sociaux favorise l'acceptation d'une orientation fondée sur la mesure objective des aptitudes.

1.4 Alfred Binet et la prophylaxie sociale par l'orientation²

Binet : pionnier de la psychologie appliquée

Alfred Binet occupe une position particulière dans la généalogie de l'orientation française. Pionnier de la psychologie différentielle, il est parmi les premiers à proposer une application systématique de la mesure psychologique aux questions d'orientation professionnelle.

Son approche se distingue par sa dimension sociale explicite. Pour Binet, la psychologie ne doit pas se contenter d'étudier les phénomènes mentaux : elle doit contribuer à résoudre les problèmes sociaux. L'orientation devient ainsi un laboratoire social pour tester l'efficacité de la science psychologique.

Binet développe une vision prophylactique de l'orientation : il s'agit de prévenir les inadaptations futures en détectant précocement les aptitudes de chaque enfant. Cette approche médicalisée de l'orientation (prophylaxie, diagnostic, traitement) marquera durablement la profession.

La rencontre entre psychologie et question sociale

Binet opère une synthèse entre les préoccupations sociales de l'époque et les possibilités offertes par la psychologie naissante. Il montre

comment la mesure des aptitudes peut répondre aux inquiétudes suscitées par les accidents du travail et l'inadaptation professionnelle.

Cette synthèse présente plusieurs avantages stratégiques :

- Elle donne une légitimité scientifique aux préoccupations sociales
- Elle offre des outils concrets (tests) pour agir sur ces préoccupations
- Elle justifie la nécessité d'une expertise spécialisée en psychologie
- Elle permet de dépolitiser la question sociale (solutions techniques vs politiques)

Binet regrette qu'on n'ait pas encore fait de rapprochement entre les aptitudes mentales des enfants et les métiers et professions dont ces aptitudes les rendent capables. Cette remarque programme le projet scientifique que reprendra Henri Piéron : établir des correspondances systématiques entre aptitudes mesurées et exigences professionnelles.

L'héritage binétien et ses ambiguïtés

L'approche de Binet contient en germe les ambiguïtés qui traverseront toute l'histoire de l'orientation française. D'un côté, elle affirme une ambition émancipatrice : aider chaque enfant à trouver sa voie optimale. De l'autre, elle porte un projet de contrôle social : prévenir les inadaptations et les "insurgés".

Cette double dimension explique pourquoi l'héritage de Binet pourra être revendiqué par des courants opposés. Les tenants d'une orientation émancipatrice (comme Antoine Léon) et ceux d'une orientation normalisatrice (comme Henri Piéron) se référeront tous à Binet, en privilégiant des aspects différents de son œuvre.

1.5 L'émergence des "sciences du travail" et les conflits scientifiques³

Un champ scientifique en formation

Le début du XXe siècle voit naître un nouveau champ de recherche appliquée consacré au travail humain. Plusieurs disciplines concurrentes prétendent à l'expertise : psychologie, physiologie, médecine du travail, ingénierie.

Ces "sciences du travail" émergent dans un contexte de rationalisation industrielle où la question du rendement devient centrale. Elles doivent répondre à des demandes pratiques : comment sélectionner les meilleurs ouvriers ? Comment adapter les postes aux capacités humaines ? Comment prévenir la fatigue et les accidents ?

Les conflits entre approches scientifiques

Trois courants principaux s'affrontent pour définir la science légitime du travail :

L'approche physiologique (Jules Amar) : privilégie l'étude des aspects physiques du travail (fatigue musculaire, métabolisme énergétique). Elle s'appuie sur les méthodes de la médecine et prétend à l'objectivité maximale.

L'approche psychologique (Henri Piéron) : met l'accent sur les processus mentaux (attention, mémoire, aptitudes). Elle utilise les tests et revendique une vision globale de l'individu au travail.

L'approche pédagogique (héritiers de Binet) : insiste sur l'éducabilité et l'apprentissage. Elle privilégie l'intervention éducative sur la sélection.

Ces conflits ne sont pas purement scientifiques : ils engagent des visions différentes de l'organisation sociale et des stratégies professionnelles divergentes.

La marginalisation progressive des approches alternatives

Henri Piéron, par sa position au carrefour de ces réseaux et par son travail de synthèse théorique, parviendra progressivement à s'imposer comme l'entrepreneur de traduction capable d'unifier ce champ dispersé sous l'hégémonie de la psychologie expérimentale.

Conclusion : Un terrain préparé pour l'innovation

Ce premier chapitre révèle comment se constituent, entre 1880 et 1920, les conditions de possibilité de la traduction piéronienne. La disparition du système corporatif (Desclaux, 2006), l'émergence des accidents du travail comme problème social, l'idéologie de l'harmonie homme-travail, les innovations de Binet et les conflits entre courants scientifiques décrits par Martin (2011) convergent pour créer un terrain favorable à l'intervention d'experts en orientation.

Cette convergence n'a rien d'automatique : elle résulte de constructions spécifiques qui auraient pu évoluer différemment. Mais elle crée un contexte où plusieurs acteurs sociaux peuvent s'accorder sur la nécessité d'une intervention rationnelle en matière d'orientation.

Ce consensus apparent masque cependant des divergences sur les finalités et les modalités de cette intervention. L'orientation doit-elle servir l'efficacité économique ou l'épanouissement personnel ? Faut-il privilégier l'adaptation à l'existant ou la transformation des conditions de travail ? Quelle approche scientifique doit prévaloir : physiologique, psychologique, ou pédagogique ?

Ces questions, en suspens à la fin de cette période, constitueront les enjeux autour desquels s'organiseront les luttes ultérieures pour définir l'orientation légitime. Les conflits entre Amar, Piéron et les héritiers de Binet préfigurent les débats qui traverseront tout le XXe siècle.

Le terrain est préparé pour l'émergence d'un entrepreneur de traduction capable de proposer une solution cohérente à ces défis. Henri Piéron sera cet entrepreneur, mais sa réussite ne tient pas seulement à ses qualités personnelles : elle s'enracine dans cette configuration historique particulière qui rend son projet à la fois possible et nécessaire. Sa capacité à marginaliser les approches

concurrentes (comme celle d'Amar) et à synthétiser les apports de différents courants sous l'hégémonie de la psychologie expérimentale constituera le cœur de son entreprise de traduction.

Chapitre 2 : Le mouvement de rationalisation européen

Le contexte analysé au chapitre précédent ne suffit pas à expliquer l'émergence de l'orientation professionnelle en France. Il faut y ajouter un mouvement plus large qui traverse l'Europe industrielle du début du XXe siècle : la **rationalisation**. Cette vague semble transformer les rapports de production et de formation, ne se limitant pas aux usines mais englobant l'ensemble des institutions sociales. Ce chapitre s'appuie largement sur l'analyse de Jérôme Martin, en particulier son article de 2002.

Ce mouvement de rationalisation constitue le terreau idéologique sur lequel Henri Piéron pourra construire sa traduction de l'orientation professionnelle. Sans cette convergence européenne autour de l'idéal scientifique appliqué au social, le projet piéronien n'aurait probablement pas trouvé les alliés et la légitimité nécessaires à son succès.

L'analyse de cette période révèle comment s'articulent innovation technique (taylorisme), intervention étatique (lois sur l'apprentissage) et spécificité nationale (rattachement à l'Instruction publique). Cette articulation particulière explique pourquoi la solution française à la question de l'orientation sera si différente de celles adoptées par ses voisins européens.

2.1 Taylorisme et organisation scientifique du travail

L'irruption de la science dans l'organisation du travail

Le taylorisme ne constitue pas seulement une méthode d'organisation industrielle : il semble incarner un projet social global fondé sur l'application de la science aux rapports humains. Frederick Winslow Taylor, dans ses *Principles of Scientific Management* (1911), propose une révolution épistémologique qui substitue la science aux traditions dans l'organisation du travail.

Cette révolution présente plusieurs dimensions pour comprendre l'émergence de l'orientation professionnelle :

Dimension cognitive : Taylor affirme que l'organisation optimale du travail peut être découverte scientifiquement plutôt qu'héritée de la tradition. Cette idée légitime l'intervention d'experts dans des domaines jusqu'alors régis par l'expérience empirique.

Dimension sociale : Le taylorisme promet de résoudre les conflits sociaux par la rationalité technique. Si la science peut déterminer objectivement la meilleure façon de travailler, les disputes entre ouvriers et patrons deviennent obsolètes.

Dimension préventive : L'organisation scientifique permettrait d'éviter les dysfonctionnements (accidents, malfaçons, conflits) en les anticipant rationnellement.

De l'organisation du travail à l'orientation des travailleurs

Le passage du taylorisme industriel à l'orientation professionnelle s'opère par un glissement logique : si l'on peut organiser scientifiquement le travail, pourquoi ne pourrait-on pas orienter scientifiquement les travailleurs vers les tâches qui leur conviennent ?

Cette extension trouve sa justification dans l'expérience industrielle elle-même. Les tentatives d'application du taylorisme révèlent que l'efficacité ne dépend pas seulement de l'organisation des tâches mais aussi de l'adéquation entre les caractéristiques des travailleurs et les exigences des postes.

La formule taylorienne "The right man at the right place" condense cette découverte. Mais elle ouvre aussi un nouveau problème : comment identifier le "bon homme" pour la "bonne place" ? Cette question appelle une expertise spécialisée capable de mesurer scientifiquement les aptitudes humaines et les exigences professionnelles.

C'est exactement dans cette brèche que s'engouffrera l'orientation professionnelle. Elle se présente comme le **complément**

indispensable du taylorisme : organiser scientifiquement le travail ne suffit pas si l'on n'oriente pas scientifiquement les travailleurs. Ce qui va au-delà de l'espace productif de l'artisanat et élargit considérablement le champ social que pourra investir l'orientation professionnelle.

L'idéologie de l'harmonie productive

Le taylorisme véhicule une utopie sociale particulière : celle d'une société harmonieuse fondée sur l'efficacité productive. Dans cette vision, les conflits sociaux résultent de malentendus plutôt que d'intérêts antagonistes. Une fois que la science aura déterminé l'organisation optimale, chacun comprendra qu'il a intérêt à s'y conformer.

L'orientation hérite de cette utopie en l'adaptant : si chacun peut être orienté vers la profession qui lui convient le mieux, les inadaptations, les échecs et les conflits professionnels disparaîtront. La société devient un grand atelier où chaque individu occupe sa place optimale, déterminée scientifiquement.

Cette idéologie de l'harmonie productive explique pourquoi l'orientation professionnelle trouvera des soutiens aussi bien chez les patrons (efficacité économique) que chez les réformateurs sociaux (justice sociale) et les éducateurs (épanouissement individuel).

2.2 L'État français et la formation professionnelle (lois Astier 1919)

La rupture de 1919 : l'État prend le contrôle

La loi Astier du 25 juillet 1919 marque une rupture historique dans l'organisation française de la formation professionnelle. Elle institue l'obligation pour les entreprises de plus de dix salariés de dispenser un enseignement professionnel aux jeunes ouvriers et employés de moins de 18 ans.

Cette législation révèle plusieurs enjeux :

Enjeu économique : Face aux destructions de guerre, la France a besoin de reconstituer rapidement sa main-d'œuvre qualifiée. La formation professionnelle organisée devient un impératif de reconstruction nationale.

Enjeu social : La loi répond aux revendications syndicales qui réclamaient depuis longtemps une formation organisée pour les jeunes travailleurs. Elle s'inscrit dans le mouvement plus large des conquêtes sociales de l'après-guerre.

Enjeu politique : L'intervention étatique dans la formation professionnelle affirme la prééminence de l'intérêt général sur les intérêts particuliers des entreprises. Elle participe de l'extension du rôle social de l'État républicain.

De la formation à l'orientation : un enchaînement logique

Les lois complémentaires (1922, 1925, 1938) étendent progressivement le dispositif et introduisent l'obligation d'orientation préalable. En 1938, la création des centres publics d'orientation professionnelle et l'obligation de consulter ces centres avant l'entrée en apprentissage parachèvent l'édifice. Cette obligation crée une nouvelle profession : celle de conseiller d'orientation professionnelle.

Cette séquence législative (1919-1922-1938) révèle un processus en trois temps :

1. **Étatisation** de la formation professionnelle (1919)
2. **Institutionnalisation** de l'orientation (1922)
3. **Professionalisation** des orienteurs (1938)

La formation professionnelle comme enjeu de légitimation

L'intervention de l'État dans la formation professionnelle ne vise pas seulement l'efficacité économique : elle poursuit aussi un objectif de légitimation sociale.

Edmond Labbé, directeur de l'Enseignement technique, théorise cette vision : l'orientation professionnelle participerait à "ce grand problème de l'organisation rationnelle" dont l'objectif serait, "en mettant chacun à sa place, de travailler à la réalisation de la justice."

Cette rhétorique de la "cité juste" révèle l'ambition sociale du projet. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer l'efficacité productive mais de refonder l'ordre social sur des bases rationnelles et scientifiques.

2.3 Comparaisons internationales : France/Allemagne/Grande-Bretagne

Trois modèles nationaux d'organisation

L'orientation professionnelle émerge simultanément dans les trois grands pays industriels européens, mais selon des modalités organisationnelles profondément différentes. Cette divergence révèle l'importance des structures institutionnelles héritées dans la construction des solutions nationales.

Le modèle allemand s'appuie sur la persistance des structures corporatives. Malgré les transformations industrielles, l'Allemagne maintient un système de formation professionnelle intégré au monde du travail. L'orientation y relève naturellement du ministère du Travail et conserve une dimension pratique et professionnelle.

Le modèle britannique privilégie les initiatives privées et associatives. L'orientation s'organise autour d'œuvres philanthropiques et de sociétés savantes, sans coordination étatique forte. Elle conserve un caractère décentralisé et caritatif.

Le modèle français se caractérise par son rattachement à l'Instruction publique. Cette singularité institutionnelle n'a rien d'évident : elle résulte d'un choix politique délibéré qui aura des conséquences durables sur l'évolution de la profession.

L'exception française et ses conséquences

La persistance des structures corporatives en Allemagne explique pourquoi l'orientation y conserve une dimension économique et productive. En Grande-Bretagne, la tradition libérale favorise les initiatives privées et associatives. En France, l'idéologie républicaine et la centralisation étatique orientent vers une solution publique et éducative.

Ce choix institutionnel français explique pourquoi l'orientation professionnelle échappera en grande partie au contrôle du patronat et des organisations syndicales. Rattachée à l'Instruction publique, elle développera une logique autonome, centrée sur l'expertise psychologique et pédagogique plutôt que sur la connaissance directe du monde du travail.

Cette spécificité française aura des conséquences durables : elle explique en partie pourquoi la profession française de conseiller d'orientation développera une identité si différente de ses homologues européens, plus proche des enseignants que des acteurs économiques.

2.4 La spécificité française : rattachement à l'Instruction publique

Un choix institutionnel décisif

Le rattachement de l'orientation professionnelle à l'Instruction publique plutôt qu'au ministère du Travail constitue une particularité française aux conséquences majeures. Cette décision, qui peut paraître technique, détermine en réalité l'évolution ultérieure de toute la profession.

Nous avons évoqué au chapitre précédent comment la suppression des corporations à la fin de l'ancien régime avait laissé la France sans modèle organisé d'insertion professionnelle. Cette situation spécifiquement française rend nécessaire l'invention de nouvelles solutions institutionnelles.

Les avantages stratégiques du rattachement éducatif

Ce choix présente plusieurs avantages pour le développement d'une expertise professionnelle autonome :

Légitimité scientifique : l'Instruction publique valorise la compétence académique et la recherche, créant un environnement favorable aux innovations scientifiques comme celles que proposera Henri Piéron.

Indépendance relative : le rattachement éducatif protège l'orientation des pressions directes du patronat et des syndicats, permettant le développement d'une logique professionnelle autonome.

Légitimité républicaine : le projet d'orientation scientifique peut se présenter comme l'accomplissement des idéaux républicains d'égalité et de méritocratie.

La dimension morale et sociale de l'orientation

L'orientation professionnelle permet aussi de résoudre une question "morale" cruciale dans le système éducatif français : que faire des élèves quittant l'ordre primaire ? Cette préoccupation prend une importance particulière avec l'extension progressive de la scolarisation obligatoire.

L'orientation professionnelle va permettre de faire le lien entre la formation primaire et les formations techniques, qu'elles soient organisées par l'apprentissage traditionnel ou par les nouvelles écoles techniques. Elle offre une solution honorable à la sortie du système scolaire, évitant que cette sortie soit perçue comme un échec.

Pour les familles populaires, l'orientation professionnelle représente également une opportunité de promotion sociale de leurs enfants par l'accès à une formation reconnue et structurée. Même si le terme "diplômante" ne se dit pas encore à l'époque, c'est bien cette logique qui s'amorce : transformer l'apprentissage artisanal traditionnel en parcours de formation certifié.

Cette dimension sociale explique pourquoi l'orientation professionnelle trouvera des soutiens dans les milieux populaires,

malgré les réticences initiales face à l'intrusion d'experts dans des domaines jusqu'alors familiaux.

Les conditions favorables à l'innovation piéronienne

Ces conditions expliquent pourquoi Henri Piéron, psychologue expérimental, pourra réussir là où d'autres approches (médicale, pédagogique, sociologique) échoueront. Son projet de psychologie scientifique appliquée à l'orientation correspond exactement aux besoins de légitimation créés par le rattachement à l'Instruction publique.

Il convient cependant de noter que le ministère du Travail, créé en France en 1906, ne semble pas avoir joué un rôle majeur dans l'élaboration des politiques d'orientation et d'apprentissage de cette période, ce qui renforce l'importance stratégique du rattachement à l'Instruction publique.

Conclusion : Une convergence favorable à l'innovation

Ce chapitre révèle comment se constitue, dans l'Europe du début du XXe siècle, un contexte favorable à l'émergence de l'orientation professionnelle. La convergence entre idéologie taylorienne, intervention étatique et spécificités nationales crée les conditions de possibilité d'innovations organisationnelles.

Cependant, cette convergence n'a rien d'automatique : elle résulte de constructions politiques et institutionnelles spécifiques qui auraient pu évoluer différemment. Le cas français illustre comment des choix institutionnels apparemment techniques (rattachement ministériel) produisent des effets structurants durables.

Plus spécifiquement, le rattachement français à l'Instruction publique crée un espace d'opportunité unique pour une traduction scientifique de l'orientation. Cet espace n'existe ni en Allemagne (domination du monde économique) ni en Grande-Bretagne (fragmentation associative).

Cette analyse révèle aussi les ambiguïtés constitutives du projet français d'orientation. En promettant de concilier efficacité économique, justice sociale et épanouissement individuel, l'orientation se charge d'attentes contradictoires qui expliquent ses difficultés ultérieures.

Mais ces contradictions mêmes constituent des ressources pour l'entrepreneur de traduction qu'est Henri Piéron. En proposant une solution scientifique qui prétend dépasser ces contradictions, il pourra mobiliser des alliés hétérogènes autour de son projet.

Le terrain est maintenant préparé pour analyser comment émergent, dans ce contexte favorable, les nouvelles professions du social qui vont structurer le champ de l'intervention sociale. L'orientation professionnelle ne naît pas isolément : elle s'inscrit dans un mouvement plus large de professionnalisation de l'expertise sociale qui caractérise la modernité républicaine française.

Chapitre 3 : L'émergence des professions du "social"

L'orientation professionnelle ne naît pas isolément au début du XX^e siècle. Elle s'inscrit dans un mouvement plus large d'émergence de nouvelles professions qui prétendent apporter des solutions scientifiques aux problèmes sociaux. L'analyse de ce contexte d'émergence peut éclairer les conditions qui rendent possible la traduction piéronienne de l'orientation.

3.1 Les "sciences du travail" comme nouveau paradigme¹

Au tournant du XIX^e siècle émergent ce qu'on appelle les "**sciences du travail**". Les scientifiques promoteurs de l'orientation professionnelle s'inscrivent pleinement dans l'héritage de ces "sciences du travail", qui ont noué une alliance avec la partie réformatrice et progressiste du personnel politique.

Ces sciences du travail semblent regrouper des disciplines diverses mais convergentes : la psychologie industrielle, l'hygiène industrielle, la sociologie naissante, et l'économie sociale. Cette convergence disciplinaire paraît répondre à une demande sociale de solutions scientifiques aux problèmes engendrés par l'industrialisation.

Cette émergence coïncide avec ce qui a été analysé au chapitre 1 : l'effondrement du système corporatif crée un vide que de nouvelles expertises vont chercher à combler. Cependant, contrairement aux régulations traditionnelles qui s'appuyaient sur l'autorité religieuse, familiale ou communautaire, ces nouvelles approches revendiquent une **expertise rationnelle**.

3.2 Le modèle de professionnalisation de Larson²

Le concept de "stratégie professionnelle"

¹ Cette section s'appuie sur notre article de 2005.

² Cette section s'appuie entièrement sur l'analyse de Magali Sarfati Larson (1977) telle qu'elle est présentée dans Claude Dubar et Pierre Tripier. Dans le chapitre De Weber aux "nouvelles" théories des professions - 129.

Pour comprendre comment se constituent les nouvelles professions, le modèle de **Magali Sarfati Larson** (1977) propose un cadre d'analyse particulièrement éclairant. Selon ce modèle, il s'agit de nommer "le processus historique par lequel certains groupes professionnels parviennent objectivement à établir un monopole sur tout segment spécifique du marché du travail, à faire reconnaître leur expertise par le public, avec l'aide de l'État."

Le concept de base est celui de **stratégie professionnelle** (*Professional Project*). Il s'agit de stratégies collectives, "appelées aussi objectives en cela qu'elles sont constatées, ex post, par les chercheurs et non pas nécessairement prescrites, ex ante, dans la subjectivité des acteurs individuels."

Le processus de "fermeture sociale"

Le résultat auquel aboutit cette stratégie est la **fermeture sociale** (*Social Closure*). "Emprunté explicitement à Max Weber, ce concept signifie deux processus distincts dont la relation est au cœur du schéma de Larson : 1) la réalisation d'un marché fermé du travail c'est à dire d'un monopole légal de certaines personnes sur certaines activités ; 2) la reconnaissance d'un savoir légitime acquis, sans lequel l'exercice professionnel serait impossible et qui implique donc une fermeture culturelle de certains groupes professionnels à ceux qui ne peuvent faire la preuve de la possession de ce savoir."

La fermeture sociale est donc "l'union d'une fermeture 'économique' d'un marché du travail et d'une fermeture 'culturelle' d'un groupe par l'appropriation d'un savoir légitime ; elle est obtenue au terme d'une stratégie professionnelle."

Les mécanismes de la fermeture

Le modèle de Larson identifie plusieurs mécanismes convergents :

Monopole légal : obtenir de l'État une protection juridique contre la concurrence (diplômes obligatoires, corps réservés).

Savoir légitime : faire reconnaître une expertise scientifique indispensable à l'exercice de l'activité.

Statut social élevé : "Larson constate que la fermeture sociale entraîne généralement l'accès à un statut social élevé : c'est le cas, selon elle, des professions, en Angleterre comme aux États Unis et sur longue période."

Autonomie professionnelle : contrôler soi-même les critères et modalités d'exercice de la profession.

Le rôle central des institutions de formation

Le modèle souligne l'importance cruciale des institutions de formation : "Les institutions de formation sont donc au cœur du processus qui relie la production de savoirs à leur application dans un marché fermé de service."

Ces institutions remplissent plusieurs fonctions stratégiques selon Larson :

Sélection : elles permettent de contrôler l'accès à la profession en imposant des critères d'entrée.

Certification : "C'est la certification accordée par ces institutions et validée par l'État qui fait le pont entre le savoir légitime et le marché professionnel."

Légitimation sociale : elles produisent "des dispositions culturelles, certes variables, mais toujours associées à la poursuite d'une formation longue, dans des établissements dotés de prestige social et donc... sélectifs."

3.3 L'alliance avec l'État : spécificités françaises

La création du ministère du Travail

La création du **ministère du Travail en 1906** constitue un événement significatif pour l'émergence des professions du social. Ce nouveau

ministère semble créer un espace institutionnel spécifique pour l'intervention publique dans les questions sociales.

Cette configuration s'est nouée "notamment à la faveur de la création du ministère du travail en 1906 et de l'action d'Alexandre Millerand." Les modalités précises de cette alliance entre État et nouvelles professions peuvent être documentées par plusieurs exemples concrets de professionnalisation orchestrée par l'État français dès cette période.

Les mécanismes étatiques de légitimation professionnelle

L'État français développe plusieurs instruments pour reconnaître et légitimer les nouvelles professions :

Les diplômes d'État : L'État institue des **titres protégés** qui confèrent un monopole d'exercice. Par exemple, la profession d'infirmière voit sa formation organisée par une circulaire de 1902 obligeant les hôpitaux à recruter des infirmières formées, puis un décret de 1922 institue le brevet de capacité, et le titre n'est légalement protégé qu'en 1943³.

Les ordres professionnels : L'État peut créer des instances de régulation professionnelle, comme pour la profession vétérinaire qui obtient la reconnaissance d'un diplôme en 1881, l'officialisation du diplôme de docteur vétérinaire en 1923, et la création d'un Ordre des vétérinaires en 1942-1944⁴.

La protection des titres : L'État garantit l'usage exclusif de certaines dénominations professionnelles, créant une **barrière symbolique** autour des savoirs spécialisés⁵.

Les avantages de l'arrimage étatique

³ Ébauche d'une socio-histoire du groupe professionnel infirmier. (2019). Recherche en soins infirmiers, (4), 64-71.

⁴ Ordre des vétérinaires (France). (s.d.). Wikipédia.

⁵ Couture, D. (1988). Technologies médicales et statut des corps professionnels dans la division du travail socio sanitaire. Sociologie et sociétés, 20(2), 77-89.

En France, l'alliance avec l'État présente des avantages particuliers pour les nouvelles professions :

Monopole garanti : l'État peut interdire l'exercice illégal de la profession et réserver certaines fonctions aux diplômés.

Débouchés assurés : l'administration publique offre des emplois stables et nombreux.

Légitimité renforcée : la caution étatique confère une autorité particulière aux interventions professionnelles.

Mais cette alliance impose aussi des contraintes spécifiques, notamment le contrôle politique et la dépendance vis-à-vis des orientations gouvernementales. Comme le souligne Geison (1984), en France, "la réussite professionnelle va souvent de pair avec la **dépendance à l'État**".

3.4 L'orientation comme cas d'application du modèle

Une profession "moderne" : hypothèse explicative

Nous formulons l'hypothèse que l'orientation professionnelle se constitue d'emblée comme une profession "moderne" au sens où elle ne s'appuie pas sur une tradition héritée mais sur une légitimité rationnelle-légale.

Cette dimension moderne expliquerait son attractivité pour une certaine catégorie d'acteurs sociaux. Pour Maniez et Pernin (1988) ce métier présente sans doute une dimension attractive pour des individus attirés par l'innovation et les méthodes scientifiques.

L'application du modèle de Larson

La création de l'INOP en 1928 s'inscrit dans la logique identifiée par Larson : Henri Piéron comprend que la professionnalisation de l'orientation passe nécessairement par le contrôle de la formation des orienteurs.

Cette stratégie correspond aux mécanismes décrits par Larson : création d'un monopole légal, revendication d'un savoir scientifique spécialisé (la psychologie expérimentale), contrôle de l'accès par la formation, et alliance avec l'État pour garantir ces avantages.

Conclusion : Les conditions de la traduction piéronienne

Ce chapitre montre comment le contexte du début du XXe siècle crée des **conditions favorables** à l'émergence de nouvelles professions du social. L'effondrement des régulations traditionnelles analysé au chapitre 1, l'émergence des "sciences du travail", et les spécificités de l'État français convergent pour ouvrir un espace d'opportunité.

Le modèle de Larson éclaire les **mécanismes généraux** de professionnalisation : toutes les nouvelles professions développent des stratégies similaires d'alliance avec l'État, de revendication d'une base scientifique, et de contrôle de la formation.

Cependant, l'orientation professionnelle présente des **spécificités** qui expliquent le succès particulier de la traduction piéronienne. Son rattachement à l'Instruction publique analysé au chapitre 2, sa prétention scientifique affichée, et son arrimage précoce à l'État en font un cas exemplaire d'application du modèle de Larson.

Cette analyse indique aussi les **conditions structurelles** qui rendront difficile toute retraduction ultérieure de l'orientation. En s'arrimant solidement à l'État selon le modèle de Larson, l'orientation acquiert des caractéristiques (monopole, autonomie, fermeture) qui la protègent de la concurrence mais la rendent aussi réfractaire au changement.

Le terrain est maintenant préparé pour analyser comment Henri Piéron va saisir ces opportunités structurelles pour opérer sa traduction de l'orientation professionnelle. Son succès ne réside pas seulement dans ses innovations scientifiques mais dans sa capacité à mobiliser les mécanismes de professionnalisation identifiés par Larson dans le contexte spécifique de la France républicaine.

Partie II : La construction piéronienne (1920-1950)

Chapitre 4 : Problématisation scientifique et visée étatique (1920-1928)

La période 1920-1928 constitue un moment décisif dans l'histoire de l'orientation professionnelle française. C'est durant ces années qu'Henri Piéron et son réseau opèrent ce qui apparaît comme une reformulation scientifique majeure, transformant une question pratique dispersée en problème scientifique unifié nécessitant une expertise spécialisée. Cette période s'achève par la création de l'INOP en 1928, qui matérialise institutionnellement cette traduction.

Cette transformation, analysée à travers le prisme de la théorie de la traduction de Callon et Latour, révèle les mécanismes par lesquels une solution technique devient hégémonique et s'arrime durablement à l'appareil d'État. Le chapitre suivant analysera comment cette institution créée développe ses stratégies d'intéressement et d'enrôlement pour consolider cette hégémonie (1928-1938).

4.1 Henri Piéron : trajectoire et position stratégique

L'héritier de Binet et la succession disputée

Henri Piéron n'accède pas par hasard à la position qui lui permet d'opérer sa reformulation de l'orientation. Sa trajectoire révèle une stratégie délibérée pour conquérir une position dominante dans le champ français de la psychologie⁶.

La mort prématurée d'Alfred Binet en 1911 ouvre une succession disputée au sein de la psychologie française. Selon Martin (2013), "Simon et Philippe, les collaborateurs de Binet, sont soutenus par

⁶ Cette section s'appuie sur l'analyse d'Ohayon (2014) concernant la trajectoire de Piéron.

Ribot, face à Janet et Toulouse. Liard tranche finalement en faveur de Piéron qui prend alors la direction de l'Année psychologique et du Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne."

Cette nomination ne constitue pas un simple passage de témoin administratif. Comme le souligne Martin (2016) : "La succession de Binet n'est pas un simple passage de témoin mais bien un nouvel acte de naissance qui s'écrit." Piéron utilise cette position pour redéfinir l'orientation même de la psychologie française selon sa propre vision scientifique.

La création de l'Institut de psychologie (1920) : laboratoire du processus

Une étape décisive de la stratégie piéronienne intervient en 1920 avec la création de l'Institut de psychologie. Selon Huteau (2019), cette création répond à un besoin structurel : "Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il n'existe pas de formation en psychologie (la licence de psychologie sera créée après la Seconde Guerre mondiale, en 1947) bien que quelques enseignements de psychologie soient parfois donnés dans le cadre de la licence de philosophie."

L'Institut de psychologie créé "à l'initiative d'Henri Piéron" constitue "la première formation universitaire de psychologues." Fait crucial pour notre analyse, "Cet institut comporte une section « orientation professionnelle »." Cette architecture révèle la vision stratégique de Piéron : contrôler simultanément la formation des psychologues et leur spécialisation en orientation professionnelle.

Cette institution hybride présente plusieurs avantages stratégiques :

Légitimation académique : l'Institut s'inscrit dans l'université et bénéficie de sa respectabilité scientifique

Contrôle de la formation : Piéron peut façonner les futurs praticiens selon ses conceptions théoriques et méthodologiques

Différenciation progressive : la section "orientation professionnelle" prépare la spécialisation tout en maintenant l'ancrage psychologique

Position de référence : l'Institut devient naturellement le centre français de référence en psychologie appliquée

La transformation de *L'Année psychologique*

La réorientation de *L'Année psychologique* sous la direction de Piéron illustre cette stratégie de repositionnement disciplinaire. Alors que Binet avait orienté la revue vers les applications pratiques et sociales de la psychologie, Piéron privilégie une approche plus fondamentale et biologisante.

Cette évolution correspond à une stratégie de légitimation scientifique qui vise à ancrer la psychologie dans les sciences exactes plutôt que dans les sciences sociales (Martin, 2016). Cette orientation influencera durablement la conception française de l'orientation professionnelle.

La "Chronique" comme instrument de pouvoir intellectuel

Un aspect remarquable de la stratégie de Piéron réside dans son rôle d'historien de sa propre discipline. La *Chronique* qu'il tient de 1912 à 1963 dans *L'Année psychologique* constitue bien plus qu'une simple recension bibliographique.

Selon l'analyse de Martin, Piéron "en se faisant à la fois historien et archiviste des progrès de la psychologie, il met en récit une histoire, délivre un acte de naissance, désigne des étapes positives." Cette position lui permet de définir ce qui compte comme progrès scientifique et d'orienter l'évolution de la discipline selon ses conceptions. Cette stratégie historiographique constitue un mécanisme subtil mais efficace pour éliminer les approches concurrentes en les reléguant dans les "erreurs" du passé ou en les passant sous silence.

4.2 La reformulation psychologique du "problème" de l'orientation

De la diversité pratique à l'unité scientifique

Comme analysé dans les chapitres précédents, au début des années 1920, l'orientation professionnelle se présente comme un champ

dispersé où coexistent des approches hétérogènes. Trois pôles scientifiques peuvent prétendre intervenir : le groupe constitué autour d'Édouard Toulouse, le réseau organisé par Binet, et le laboratoire de Jules Amar au CNAM.

L'originalité de Piéron consiste à reformuler cette concurrence entre approches comme un problème scientifique unifié nécessitant une synthèse théorique sous hégémonie psychologique.

L'opposition fondamentale : scientifiques contre praticiens^{7^3}

Une compétition décisive structure toute la période 1920-1928 et explique la stratégie piéronienne. Selon Huteau (Loarer, 2019), cette période se caractérise par l'opposition entre deux conceptions irréconciliables de l'orientation professionnelle, portées par deux groupes aux profils sociologiques distincts.

Les praticiens représentent la conception empirique traditionnelle. Huteau (Loarer, 2019) précise que "les praticiens se réfèrent à la définition du sens commun et considèrent que, pour appréhender les aptitudes, il suffit de parler avec le jeune et ceux qui le connaissent." Pour eux, "le bon « orienteur », comme on disait alors, devra avoir du bon sens et de l'expérience."

Les scientifiques, menés par Piéron, portent une tout autre vision. "Pour les scientifiques, la définition des aptitudes ne va pas de soi et est un problème scientifique : quelles aptitudes prendre en compte, comment les appréhender, les mesurer, sont-elles héréditaires, stables, éduquables ? Les aptitudes doivent être évaluées objectivement au moyen de tests dont on éprouve la fidélité et la validité." En conséquence, "pour les scientifiques, il devra aussi avoir une formation scientifique en psychologie."

⁷ La suite de ce chapitre s'appuie largement sur l'analyse de Huteau concernant les tensions de l'entre-deux-guerres qu'il développe lors de son entretien avec Even Loarer (2019).

Cette opposition ne se limite pas aux questions techniques : elle révèle des **différences politiques profondes**. Selon Huteau (Loarer, 2019), les scientifiques "sont partisans d'un enseignement unique à l'issue duquel sera organisée une « juste sélection ». Sur l'échiquier politique, ils se situent nettement à gauche."

L'enjeu de cette compétition dépasse la simple querelle méthodologique. Comme le formule Huteau (Loarer, 2019) : "on peut décrire tout ce qui se passe dans l'entre-deux-guerres, avec notamment la création de l'Inop, par une compétition entre ces deux tendances. Les scientifiques vont l'emporter... provisoirement."

La théorie des aptitudes comme solution unificatrice

Piéron opère une synthèse théorique en faisant de la théorie des aptitudes le fondement scientifique unifié de l'orientation. Selon Martin (2013), "le projet scientifique de Piéron est de fonder la psychologie comme science à partir de la méthode expérimentale définie par Claude Bernard. Pour Piéron la science démontre 'l'existence chez les hommes d'aptitudes différentes d'origine constitutionnelle, héréditaire'."

Cette théorisation présente plusieurs avantages stratégiques :

- **Scientificité** : elle s'appuie sur la méthode expérimentale et la mesure objective
- **Universalité** : elle prétend s'appliquer à tous les individus et toutes les professions
- **Opérationnalité** : elle justifie des techniques d'évaluation (tests) et des pratiques d'orientation
- **Différenciation** : elle distingue l'approche psychologique des approches empiriques traditionnelles

L'identification des acteurs et de leurs intérêts

La reformulation piéronienne ne se contente pas de proposer une théorie : elle identifie les acteurs concernés et formule des promesses

spécifiques à chacun, selon les mécanismes d'intéressement décrits par la théorie de la traduction.

Pour l'État, l'orientation psychotechnique promet une gestion rationnelle et objective des flux de main-d'œuvre, contribuant à l'efficacité économique nationale.

Pour les entreprises, elle offre des outils de sélection scientifiquement validés, susceptibles de réduire les inadéquations professionnelles sources d'accidents et de faible productivité.

Pour les familles, l'intéressement repose sur la garantie d'une orientation fondée sur les capacités réelles plutôt que sur les préjugés ou les hasards. Cette promesse s'articule avec l'idéologie méritocratique républicaine.

En France, l'école communale obligatoire s'est constituée en grande partie sur le principe de la mise à distance de la famille. L'instruction est ainsi une lutte contre les préjugés familiaux. En promettant de substituer l'objectivité scientifique aux préférences familiales, l'orientation "scientifique" s'inscrit dans cette logique.

4.3 L'INOP comme "point de passage obligé" (1928)

Un dispositif institutionnel hybride : pourquoi une institution séparée ?

La création de l'**Institut National d'Orientation Professionnelle (INOP) en 1928** constitue l'aboutissement de la stratégie piéronienne. Mais cette création pose une question stratégique fondamentale que Huteau (Loarer, 2019) formule clairement : "On pourrait penser que la question de la formation des conseillers d'OP était réglée" avec l'Institut de psychologie créé en 1920. "Or, en 1928, toujours à l'initiative d'Henri Piéron, et avec l'appui de la direction de l'enseignement technique du ministère de l'Instruction publique, est créé l'Institut national d'orientation professionnelle (Inop). Pourquoi cette nouvelle institution ?"

La réponse révèle la sophistication de la stratégie piéronienne : "Pour une raison assez simple : pour conseiller utilement les jeunes, il ne suffit pas de bien les connaître, il faut aussi connaître les possibilités qui leur sont offertes." Cette justification opère une distinction cruciale entre **psychologie générale** et **orientation professionnelle spécialisée**.

Huteau (Loarer, 2019) précise que "L'enseignement dispensé à l'Inop doit être à dominante psychologique mais pluridisciplinaire." Cette architecture révèle une stratégie de **légitimation par la spécialisation** : l'orientation ne peut se contenter de la psychologie générale mais requiert une formation spécifique intégrant la connaissance du monde professionnel.

La composition du réseau socio-technique

La lecture des discours tenus lors de la séance d'inauguration de l'INOP, le 9 novembre 1928, révèle la sophistication du réseau mobilisé par Piéron. La composition officielle du comité de direction et du conseil d'administration, telle que rapportée par Huteau (Loarer, 2019), illustre parfaitement la constitution d'un **réseau socio-technique** au sens de Callon et Latour.

Le comité de direction associe trois profils complémentaires :

- **J. Fontègne**, Inspecteur général de l'Enseignement technique (légitimité administrative)
- **H. Laugier**, Chef de travaux à la Sorbonne, directeur du Laboratoire de physiologie appliquée (légitimité scientifique)
- **H. Piéron**, Professeur au Collège de France, directeur du Laboratoire de psychologie à la Sorbonne (légitimité psychologique)

Le bureau du conseil d'administration mobilise les acteurs-clés de l'enseignement technique :

- **Président** : M. Labbé, Directeur général de l'Enseignement technique
- **Vice-présidents** : représentants de l'enseignement primaire, des chambres de commerce, et de l'administration technique

Le conseil d'administration élargi intègre un réseau remarquablement diversifié : universitaires (Bouglé, Langevin, Mayer), médecins (Paul-Boncour, Thiercelin, Toulouse), syndicalistes (Dubreuil de la CGT), administrateurs (Fagnot du Ministère du travail), et responsables éducatifs.

Cette composition révèle la **stratégie d'enrôlement** développée par Piéron : associer tous les acteurs susceptibles de légitimer, financer ou utiliser l'orientation professionnelle.

L'alliance stratégique avec l'État et la construction du réseau

Piéron ne se contente pas de développer une science : il construit un réseau socio-technique qui unit acteurs humains et instruments techniques. Ce réseau comprend :

- **Les scientifiques** (psychologues, physiologistes) qui élaborent les bases théoriques
- **Les administrateurs** (Edmond Labbé, les responsables de l'enseignement technique) qui offrent le cadre institutionnel
- **Les politiques** (Édouard Herriot) qui apportent la légitimation officielle
- **Les instruments techniques** (tests, fiches, méthodes) qui matérialisent l'expertise
- **Les institutions** (INOP, laboratoires) qui stabilisent les relations

Cette approche correspond aux mécanismes décrits par Callon et Latour : pour qu'une traduction réussisse, elle doit mobiliser à la fois des humains et des non-humains dans un réseau stable.

La stratégie piéronienne présente une spécificité remarquable par rapport aux professions libérales classiques analysées par la sociologie des professions. Plutôt que de revendiquer une autonomie face à l'État, l'orientation recherche délibérément son **arrimage institutionnel**.

Cette configuration différencie radicalement l'orientation des professions libérales classiques. Contrairement à ces dernières qui s'autonomisent face à l'État, l'orientation s'arrime délibérément au secteur public pour assurer sa légitimité et ses débouchés.

Cette stratégie d'arrimage étatique présente des caractéristiques spécifiquement françaises liées au rôle de l'État dans la régulation sociale. Contrairement au modèle anglo-saxon où les professions conquièrent leur autonomie face au marché, le modèle français privilégie l'alliance avec l'État central.

La création de l'INOP en 1928 matérialise cette stratégie : institution hybride (libre mais subventionnée), elle unit recherche scientifique et service public sous la tutelle bienveillante de l'État. Cette configuration explique à la fois la rapidité du succès initial et les rigidités ultérieures de la profession française d'orientation.

L'architecture institutionnelle : recherche, formation, service

Selon Martin (2013), cette institution réalise une synthèse remarquable entre recherche scientifique, formation professionnelle et service public : "Piéron va participer à la création de l'INOP en 1928, et en avoir la présidence, à la fois un centre scientifique de l'OP et un centre de formation de ces nouveaux personnels."

Les buts officiels du nouvel organisme, selon Huteau (Loarer, 2019), "correspondent à trois ordres de préoccupation" :

1. **"Il se propose en premier lieu d'assurer la formation technique des conseillers d'orientation"**
2. **"Il assure en second lieu l'organisation d'un service de recherches destiné à favoriser les applications possibles des techniques scientifiques aux problèmes de l'orientation et**

de la sélection, et à contrôler la rigueur des méthodes adoptées et des résultats obtenus"

3. **"Il s'attache enfin à constituer un centre de documentation visant à rassembler, en vue de leur diffusion, toutes les données relatives à ce qui a été réalisé en matière d'OP, tant en France qu'à l'étranger"**

Cette triple mission révèle la vision systémique de Piéron : contrôler simultanément la formation des praticiens, la production des savoirs scientifiques et la circulation des informations professionnelles.

4.4 Définition du point de passage obligé : mesure scientifique des aptitudes

Le principe de la formation spécialisée

La stratégie de formation révèle la sophistication de l'approche piéronienne. Selon Huteau (Loarer, 2019), "L'enseignement dispensé à l'Inop doit être à dominante psychologique mais pluridisciplinaire."

Cette architecture révèle une stratégie de **légitimation par la spécialisation** : l'orientation ne peut se contenter de la psychologie générale mais requiert une formation spécifique intégrant la connaissance du monde professionnel.

Martin souligne une distinction essentielle : "Henri Piéron, le directeur de l'INOP, trace une frontière nette entre science et science appliquée: le conseiller est avant tout un technicien et non un psychologue, lequel élabore dans son laboratoire les outils destinés aux agents."

Cette distinction révèle une stratégie de fermeture professionnelle : les psychologues élaborent la science, les conseillers l'appliquent selon des protocoles définis. Cette distinction entre le scientifique et le praticien établit un pouvoir définitionnel du rôle du praticien.

Conclusion : Les fondements de l'hégémonie piéronienne

Ce chapitre révèle comment s'opère, entre 1920 et 1928, une traduction décisive qui transforme l'orientation professionnelle

d'activité pratique dispersée en problème scientifique unifié. Cette traduction ne résulte pas seulement du génie individuel de Piéron : elle s'enracine dans sa position stratégique dans le champ scientifique et sa capacité à mobiliser les opportunités structurelles de son époque.

L'analyse révèle les mécanismes constitutifs de l'orientation française :

- **La reformulation psychologique** qui unifie des pratiques hétérogènes sous une théorie scientifique cohérente
- **La victoire des scientifiques sur les praticiens** dans la compétition pour définir l'orientation légitime
- **L'institutionnalisation hybride** qui lie recherche, formation et service public
- **La stratégie d'arrimage** qui privilégie l'alliance étatique à l'autonomie professionnelle

Cette configuration explique à la fois le succès initial de la traduction piéronienne et ses difficultés ultérieures d'adaptation. En liant indissolublement légitimité scientifique, monopole professionnel et contrôle institutionnel, elle crée un système robuste mais rigide.

L'INOP constitue le "point de passage obligé" qui matérialise cette traduction selon les termes de Callon et Latour. Sa création en 1928 transforme un projet scientifique en institution durable et prépare l'intégration de l'orientation dans l'appareil d'État. Cette création marque l'aboutissement de la problématisation piéronienne et ouvre la période d'intéressement et d'enrôlement institutionnel que nous analyserons au chapitre suivant.

La période 1920-1928 constitue ainsi le moment fondateur qui structure durablement l'orientation française. Les choix opérés alors - Institut de psychologie (1920), victoire des scientifiques sur les praticiens, création de l'INOP (1928), arrimage étatique - déterminent les évolutions ultérieures et expliquent les résistances contemporaines à toute retraduction alternative de la profession.

Chapitre 5 : Les échecs révélateurs de Piéron : limites de la traduction (1920-1950)

Introduction

L'analyse des **échecs** de Henri Piéron révèle les limites structurelles de sa traduction et éclaire les difficultés contemporaines de la profession de conseiller d'orientation. Contrairement aux succès analysés dans les chapitres précédents, ces échecs dévoilent les **points de résistance** irréductibles du système éducatif français et les **impossibilités de traduction** qui contraignent durablement l'orientation.

Cette étude des tentatives avortées s'avère paradoxalement plus instructive que celle des réussites pour comprendre les **mécanismes profonds** qui structurent le système éducatif français. Elle révèle les **limites de la toute-puissance traductionnelle** : même un traducteur aussi habile que Piéron ne peut surmonter certaines résistances structurelles lorsqu'elles touchent aux **investissements de forme** les plus solidement établis.

Deux échecs majeurs méritent une analyse approfondie. D'abord, l'**échec de la docimologie** (1920-1950), tentative de substituer les tests psychotechniques au système traditionnel de notation. Cette bataille perdue révèle l'**impossible délogement des monopoles enseignants** sur l'évaluation. Ensuite, l'**échec relatif du Plan Langevin-Wallon** (1944-1947), où Piéron, malgré sa position stratégique, ne parvient pas à imposer son modèle d'arrimage, contrairement à Wallon qui réussit avec les psychologues scolaires.

L'étude de ces échecs selon la théorie de la traduction révèle que certaines **problématisations** échouent non par défaut de pertinence scientifique, mais parce qu'elles remettent en cause des pratiques trop ancrées dans l'identité professionnelle des acteurs établis. Ces analyses éclairent les mécanismes profonds qui expliquent l'échec récurrent des innovations éducatives en orientation, de la docimologie des années 1920 à l'éducation à l'orientation contemporaine.

Ces échecs historiques offrent des **clés de compréhension** essentielles pour analyser les difficultés actuelles. Ils révèlent l'importance du **type d'arrimage** (soulagement versus concurrence), la nécessité de l'**adaptation stratégique** face aux résistances, et surtout l'**héritage paradoxal** de ces échecs qui continuent de peser sur les tentatives contemporaines de transformation du système d'orientation.

5.1 L'échec de la docimologie : l'impossible délogement des enseignants

La genèse d'une "science des examens" (1920)

La **docimologie**, terme forgé par Henri Piéron à partir des mots grecs *dokimé* (épreuve) et *logos* (science), naît au début des années 1920 d'une ambition révolutionnaire. Contrairement à la réduction courante qui en fait une simple "science de la notation", la docimologie constitue selon **Jérôme Martin** une véritable **science des examens** aux préoccupations beaucoup plus larges⁸.

Cette discipline, fondée conjointement par Henri Piéron et Henri Laugier, se propose d'étudier "l'organisation des examens, leurs contenus et leurs objectifs pédagogiques, les méthodes de correction des épreuves ainsi que le comportement des examinateurs et des examinés". Elle s'inscrit dans l'extension de la psychotechnique au champ éducatif, spécificité française remarquable qui ne se retrouve pas comme telle dans les autres pays.

Les trois préoccupations fondamentales de la docimologie

Selon l'analyse de **Jérôme Martin**, la docimologie articule trois préoccupations majeures :

1. Le rôle de l'examineur et l'analyse des erreurs de notation

L'étude de la notation sous l'angle de l'erreur et de la variation individuelle constitue une application de la psychologie

⁸ Cette section s'appuie sur l'article de Jérôme Martin (2002b).

expérimentale. Cette approche remet directement en cause l'une des pratiques essentielles de l'enseignant en questionnant la subjectivité inhérente à l'évaluation.

2. L'interrogation sur la fonction de l'évaluation *À quoi sert l'examen ?* La docimologie invite à distinguer deux types d'examens : "les uns contrôlant l'acquisition de connaissances, les autres servant à déterminer des aptitudes individuelles". Cette distinction révèle l'ambition piéronienne d'étendre le modèle de l'orientation professionnelle à l'ensemble de l'évaluation scolaire.

3. L'objectivation des contenus et des méthodes L'organisation des examens, leurs contenus et leurs objectifs pédagogiques deviennent objets d'étude scientifique, remettant en question les pratiques traditionnelles du corps enseignant.

La problématisation docimologique : remplacer les notes par les tests

Très tôt, Piéron engage des travaux docimologiques espérant **remplacer la notation par les enseignants par l'utilisation des tests**. Cette problématisation constitue une extension logique de sa stratégie d'arrimage étatique : après avoir conquis l'orientation professionnelle, s'attaquer à l'évaluation pour introduire dans l'Éducation nationale de nouveaux personnels "techniques".

La **logique traductionnelle** est claire : si les tests sont plus objectifs que les notes pour mesurer les aptitudes en orientation, ils devraient l'être également pour évaluer les acquis scolaires. Cette extension permettrait de **multiplier les points de passage obligés** contrôlés par les psychologues dans le système éducatif.

En 1931, la Carnegie Corporation finance une enquête internationale sur les "conceptions, les méthodes, la technique et la portée pédagogique et sociale des examens et concours". En France, ces études prennent de l'envergure suite à la demande du Conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique en 1956, dirigées par Henri Piéron et Maurice Reuchlin.

L'intéressement impossible des enseignants

Cependant, cette tentative se heurte à une **résistance structurelle** majeure : l'**impossibilité d'intéresser** les enseignants à abandonner leur monopole évaluatif. Contrairement à l'orientation professionnelle - domaine nouveau sans propriétaires établis - l'évaluation constitue le **cœur** de l'identité enseignante.

La notation représente pour les enseignants bien plus qu'un outil technique : elle incarne leur **autorité pédagogique** et leur **expertise disciplinaire**. Remettre en cause cette prérogative équivaut à contester leur **légitimité professionnelle** fondamentale. Cette résistance s'enracine dans une tradition séculaire, comme le soulignent les instructions de 1890 qui justifient l'importance accordée aux classements et aux prix par "une tradition séculaire, qui, pour nous être venue des Jésuites, n'en répond pas moins à un trait de notre caractère".

Les travaux docimologiques révèlent pourtant une "grande variabilité d'exigence des correcteurs, des échelles de notation imprécises, de grandes différences de classement des copies selon les jurys, des disparités dans le temps". Mais cette critique scientifique ne parvient pas à ébranler un système conforme à la "pédagogie de l'émulation" profondément ancrée dans la culture scolaire française.

L'évolution stratégique des années 1950

Dans les années 1950, malgré le développement des études sur la réussite scolaire et les grandes enquêtes à l'aide de tests, la **mobilisation** des enseignants contre cette innovation reste massive et efficace. Les travaux docimologiques gardent une portée essentiellement critique sans parvenir à transformer les pratiques.

À l'approche de l'intégration des conseillers d'orientation avec la réforme Berthoin et l'intégration du technique au système scolaire, **la critique des notes se réduit dans le débat scientifico-public**. Cette évolution peut être interprétée comme un **abandon stratégique** de Piéron face aux résistances insurmontables.

Le combat se déplace alors vers les conseils de classe, où les arguments "notation contre test" s'échangent de manière plus feutrée entre acteurs de terrain, entre "praticiens". Cette configuration illustre l'échec de la traduction docimologique à l'échelle systémique, même si certaines applications perdurent dans l'enseignement professionnel, plus ouvert aux pratiques psychotechniques.

L'échec de la traduction : abandon stratégique

Selon la théorie de la traduction, cet échec s'explique par l'**impossibilité** de créer un réseau d'acteurs favorables à la docimologie. Les enseignants, acteurs incontournables de toute réforme évaluative, demeurent **non enrôlables** dans cette traduction qui menace leur position.

Piéron comprend que poursuivre cette bataille compromettrait l'**arrimage** réussi de l'orientation. Il préfère **préserver** ses acquis plutôt que de risquer une confrontation généralisée avec le corps enseignant. Cette décision illustre la **rationalité stratégique** des processus de traduction selon Callon et Latour.

Bien que restée marginale dans la pratique pédagogique des enseignants, comme le note Jérôme Martin, "la docimologie appartient pleinement au corpus théorique et pratique des courants réformateurs de l'éducation". Le plan Langevin-Wallon intégrera d'ailleurs les principes élaborés par le milieu scientifique constitué autour de Piéron et Laugier.

L'éclairage contemporain : l'héritage durable des échecs piéroniens (2005)

Le rapport de **Roger-François Gautier et Anne-Marie Bardi** de 2005 pour l'Inspection générale révèle la **persistance paradoxale** des problèmes dénoncés par la docimologie piéronienne soixante ans plus tôt. Cette analyse contemporaine éclaire la profondeur structurelle de l'échec de Piéron.

L'enracinement culturel du système français de notation

Le système de notation français, loin d'être un simple outil technique, s'enracine dans une **conception pédagogique** profondément ancrée. Selon Gautier et Bardi (2005), ce système "est conforme à la pédagogie de l'émulation, qui serait elle-même 'un trait de notre caractère'". Cette pédagogie, héritée des Jésuites selon les instructions de 1890, constitue une tradition séculaire qui "n'en répond pas moins à un trait de notre caractère, et, passée comme elle l'est dans les mœurs, a du moins les avantages de ses inconvénients".

Cette analyse révèle pourquoi la docimologie piéronienne a échoué : elle ne se contentait pas de critiquer un outil, mais remettait en cause une **conception anthropologique** de l'éducation française.

La persistance des défauts dénoncés par la docimologie

Les **résultats critiques** mis en évidence par les études docimologiques des années 1920-1960 demeurent d'une actualité saisissante : "Grande variabilité d'exigence des correcteurs", "grandes différences de classement des copies selon les jurys", "disparités dans le temps". Malgré soixante ans de recherches scientifiques, **"la note est donc relative, peu fidèle, peu explicite. Et pourtant elle est admise par tous, élèves, parents, enseignants, chefs d'établissement"**.

Cette acceptation généralisée révèle que l'échec de la docimologie ne tient pas à l'insuffisance de ses démonstrations scientifiques, mais à sa méconnaissance des **fonctions sociales** de la notation.

La "constante macabre" : l'institutionnalisation de l'échec programmé

Le rapport évoque la **"constante macabre"** théorisée par **André Antibî**⁹ : "l'enseignant s'efforce le plus souvent de fabriquer un contrôle et un barème qui étalent les notes et répartissent les élèves en

⁹ Antibî, A. (2003). La constante macabre. Math'aurore.

trois groupes : les bons, les moyens, les faibles. Il serait suspect que tous ses élèves réussissent..."

Cette observation révèle l'**impossibilité structurelle** du projet piéronien. La docimologie visait à objectiver l'évaluation pour mesurer les "vraies" aptitudes. Mais le système éducatif français ne cherche pas à mesurer objectivement ; il cherche à **classer, sélectionner et hiérarchiser**. La fonction sociale de l'évaluation l'emporte sur sa fonction technique.

Le compromis historique : abandon de la docimologie contre intégration de l'orientation

L'analyse de Gautier et Bardi confirme l'hypothèse du "**compromis piéronien**". Le développement des **grandes enquêtes à l'aide de tests** dans les années 1950, dirigées par Piéron et Reuchlin, correspond à un déplacement stratégique : plutôt que de transformer l'évaluation quotidienne, Piéron accepte de cantonner ses méthodes aux **études statistiques** sur le système éducatif.

Ce compromis permet l'intégration des conseillers d'orientation en 1959 : ils renoncent à concurrencer les enseignants sur l'évaluation en échange de leur reconnaissance dans l'orientation. Mais ce faisant, ils héritent d'un **système hybride** où les décisions d'orientation continuent de reposer massivement sur les notes, malgré les critiques scientifiques de la docimologie.

5.2 L'échec relatif du Plan Langevin-Wallon : la leçon de l'arrimage différentiel

Piéron au cœur du dispositif réformateur

Le Plan Langevin-Wallon (1944-1947) représente une opportunité majeure pour Piéron d'étendre son influence au-delà du seul domaine de l'orientation professionnelle. **Vice-président** de la commission présidée successivement par Langevin puis Wallon, et surtout

président de la sous-commission n°2 "Programmes et orientation", il occupe une position stratégique pour orienter la réforme selon ses conceptions psychotechniques.

Cette participation révèle l'ambition du réseau piéronien : non content de contrôler l'orientation professionnelle, il vise à **restructurer l'ensemble du système éducatif** selon ses principes scientifiques. Le plan offre un cadre légitime pour cette extension d'influence, d'autant plus que Piéron appartient, avec Langevin et Wallon, aux courants pédagogiques influents du GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle).

L'architecture innovante du Plan : une place centrale pour l'orientation

Le Plan Langevin-Wallon propose une révolution pédagogique qui place l'orientation au cœur du système éducatif :

- **Cycle d'orientation** de 11 à 15 ans avec une période d'observation (11-13 ans) où tous les enfants suivent le même enseignement, puis une période d'options (13-15 ans) où ils "sont essayés à diverses spécialités"
- **Création des futurs CIO** pour les collèges et des **psychologues scolaires** pour l'élémentaire
- **Intégration** des psychologues à l'équipe pédagogique "afin d'aider les maîtres à l'observation et à l'orientation des élèves"

Cette architecture révèle deux conceptions distinctes de l'intervention psychologique dans l'école, qui préfigurent les modèles d'arrimage différentiels analysés ci-après.

Le paradoxe des résultats : succès de Wallon, échec relatif de Piéron

Bien que le plan ne soit jamais appliqué dans son ensemble - rangé "soigneusement" par le ministre Naegelen en juin 1947 -, ses effets différentiels sont révélateurs d'enjeux structurels profonds.

En 1947 : création immédiate des **psychologues scolaires** sous l'impulsion de Wallon, reprenant "les conceptions psychopédagogiques d'Henri Wallon". Le projet est expérimenté dès 1945 à Grenoble, puis à Paris l'année suivante.

En 1959 seulement : intégration pleine des conseillers d'orientation à l'Éducation nationale avec la réforme Berthoin. Cette temporalité différentielle révèle douze années d'attente et de négociation pour la profession piéronienne.

Deux modèles d'arrimage étatique : soulagement versus concurrence

Cette temporalité différentielle révèle deux modèles distincts d'**arrimage étatique** selon la théorie de Larson :

Le modèle Wallon : arrimage par soulagement

Les psychologues scolaires réussissent leur intégration immédiate car ils adoptent un modèle d'**arrimage par soulagement** du corps enseignant. Conçus comme "attachés à un établissement et intégrés à l'équipe pédagogique", ils prennent en charge les élèves "difficiles" que les enseignants peinent à gérer.

Cette innovation **soulage** sans concurrencer. Elle s'appuie sur une "conception basée sur l'état de mineur de l'intéressé (l'enfant)" et répond aux besoins immédiats des enseignants confrontés aux sections de "rattrapage" et de "perfectionnement" prévues par le Plan pour les "déficients intellectuels".

Le modèle Piéron : arrimage par concurrence

À l'inverse, les conseillers d'orientation s'inscrivent dans un modèle d'**arrimage par concurrence** avec le corps enseignant. Cette concurrence porte sur l'**argument majeur** dans les décisions concernant la circulation des élèves. Traditionnellement, dans l'enseignement secondaire, on parlait de "passage dans la classe supérieure" décidé par les enseignants. Avec la réforme Berthoin,

apparaît la notion de "procédures d'orientation" qui introduit potentiellement d'autres critères que les seuls résultats scolaires.

La création simultanée de la fonction de professeur principal lors de cette réforme révèle les tensions induites par cette nouvelle configuration. Cette fonction est rejetée par beaucoup d'enseignants, non pas parce qu'elle est liée à l'orientation, mais parce qu'elle introduit une différence "hiérarchique officielle" entre enseignants : les professeurs principaux et les autres.

Les résistances structurelles face aux changements

L'échec relatif du modèle piéronien dans le Plan s'explique par plusieurs facteurs de résistance documentés par les sources historiques :

Les résistances corporatistes

Selon **Yves-Claude Lequin**, "la société des agrégés et le SNES (de l'époque) défendent énergiquement l'enseignement libéral traditionnel (les 'humanités') et son élitisme." Les enseignants du primaire manifestent également leur opposition dans une note adressée fin 1944 à la Commission, "opposés à l'unification du Primaire et du Secondaire".

Ces résistances révèlent que "les problèmes corporatifs l'ont toujours emporté sur la volonté de travail en équipe" (Rossano, 1991), compromettant les innovations qui remettent en cause les frontières professionnelles établies.

La contre-réforme immédiate

Dès l'été 1945, le ministre René Capitant contre-réforme ses propres orientations. Deux semaines après que la Commission prévoit de différer le latin jusqu'en 4e, Capitant "confirme que le latin commencerait en 6e. Comme avant." Il rétablit également les écoles normales d'instituteurs, "restaurant ainsi la séparation en Deux écoles".

Cette valse-hésitation gouvernementale révèle la fragilité politique des réformes qui bousculent les équilibres établis.

Les enseignements stratégiques de l'arrimage différentiel

La comparaison entre les modèles Wallon et Piéron révèle une **leçon fondamentale** pour l'analyse des stratégies professionnelles dans l'éducation :

L'arrimage par soulagement (Wallon) s'avère structurellement plus efficace que **l'arrimage par concurrence** (Piéron) dans le contexte français. Les psychologues scolaires trouvent immédiatement leur place car ils **complètent** l'action des enseignants sans la remettre en cause. Les conseillers d'orientation peinent à s'imposer car ils **concurrentent** les enseignants sur leur terrain traditionnel.

Cette analyse éclaire les **difficultés durables** d'intégration des conseillers dans l'Éducation nationale. Leur légitimité reste **contestée** car elle repose sur un modèle d'arrimage structurellement **conflictuel**, hérité des choix stratégiques de Piéron dans les années 1940.

5.3 Les enseignements théoriques des échecs piéroniens

Les limites de la toute-puissance traductionnelle

Ces échecs révèlent que même un **traducteur** aussi habile que Piéron ne peut surmonter certaines **résistances structurelles**. La théorie de la traduction montre ses limites face aux **investissements de forme** trop solidement établis dans le système éducatif français.

L'**évaluation** (docimologie) et l'**orientation interne** (concurrence avec les enseignants dans le secondaire) constituent des **domaines réservés** du corps enseignant, protégés par des siècles de tradition professionnelle. Aucune traduction, aussi sophistiquée soit-elle, ne peut déloger ces **monopoles historiques** sans créer un réseau d'alliances suffisamment puissant.

La nécessité de l'adaptation stratégique

L'intelligence de Piéron réside néanmoins dans sa capacité d'**adaptation stratégique** face aux échecs. Plutôt que de persister dans des voies sans issue, il **reconfigure** sa stratégie pour préserver l'essentiel de ses acquis.

Cette **flexibilité** explique la longévité de son influence. En abandonnant la docimologie et en acceptant un arrimage tardif mais réel à l'Éducation nationale (1959), Piéron **sauvegarde** la traduction réussie de l'orientation professionnelle tout en évitant une confrontation généralisée qui aurait pu tout compromettre.

L'éclairage des difficultés contemporaines

Ces analyses historiques éclairent les **difficultés contemporaines** de l'orientation. Comme la docimologie en son temps, l'EAO se heurte à des **résistances structurelles** qui dépassent les questions de pertinence pédagogique.

L'**arrimage par concurrence** hérité du modèle piéronien explique pourquoi les conseillers d'orientation peinent encore aujourd'hui à **collaborer** efficacement avec les enseignants dans les dispositifs éducatifs. Cette configuration historique génère des **tensions territoriales** récurrentes qui compromettent toute innovation collaborative.

Conclusion : Les échecs comme révélateurs des impossibilités structurelles

Les échecs éclairent mieux que les succès

L'analyse des échecs de Piéron révèle les **limites structurelles** de sa traduction plus clairement que l'étude de ses succès. Ces tentatives avortées dévoilent les **points de résistance** irréductibles du système éducatif français et les **impossibilités de traduction** qui le caractérisent.

La docimologie et l'arrimage concurrentiel dans le Plan Langevin-Wallon constituent deux **cas d'école** pour comprendre comment certaines innovations, pourtant scientifiquement fondées et politiquement soutenues, échouent face aux investissements de forme du système éducatif.

Les leçons pour l'analyse contemporaine

Ces échecs historiques offrent des **clés de compréhension** essentielles pour analyser les difficultés actuelles de l'innovation éducative en orientation :

1. **L'impossible délogement des monopoles enseignants** : toute innovation qui concurrence directement les prérogatives traditionnelles des enseignants rencontre des résistances insurmontables
2. **L'importance du type d'arrimage** : les innovations qui **soulagent** les professionnels établis réussissent mieux que celles qui les **concurrentent**
3. **La nécessité de l'adaptation stratégique** : face aux résistances structurelles, la flexibilité tactique vaut mieux que l'obstination idéologique
4. **La temporalité longue des transformations** : les échecs apparents peuvent préparer des succès différés, comme l'intégration tardive mais durable des conseillers d'orientation

L'héritage paradoxal des échecs piéroniens

Paradoxalement, ces échecs contribuent à expliquer les **difficultés contemporaines** de l'orientation française. En échouant à transformer l'évaluation et en acceptant un arrimage conflictuel, Piéron lègue à la profession des **tensions structurelles** qui perdurent soixante ans plus tard.

La **compréhension** de ces mécanismes historiques est essentielle pour identifier les **conditions réelles** de transformation du système

d'orientation. Elle révèle que les obstacles ne sont pas techniques mais **structurels**, hérités de choix stratégiques anciens qui continuent de peser sur le présent et d'expliquer la récurrence des échecs en éducation à l'orientation.

Cette analyse des échecs de la période 1920-1950 prépare l'étude de **l'arrimage tardif mais réussi** à l'Éducation nationale (chapitre suivant) qui révélera comment le réseau piéronien parvient finalement, malgré ces échecs partiels, à s'intégrer institutionnellement en 1959. Mais cette intégration se fera au prix de tensions durables qui marquent encore aujourd'hui la profession et expliquent ses difficultés d'adaptation aux transformations du système éducatif.

Chapitre 6 : Intéressement du réseau et enrôlement institutionnel (1928-1938)

La décennie 1928-1938 constitue la **phase décisive** de consolidation de la traduction piéronienne. L'INOP créé en 1928 ne constitue pas seulement un point d'aboutissement mais devient l'instrument d'un processus systématique d'**intéressement** et d'**enrôlement** des acteurs sociaux. Cette période révèle toute la sophistication de la stratégie piéronienne : il ne s'agit plus seulement de convaincre mais de **mobiliser** durablement un réseau hétérogène d'alliés.

Cette phase s'achève par une première **victoire institutionnelle** majeure : le décret de 1938 qui rend obligatoire l'avis d'orientation pour l'apprentissage. Cette consécration légale marque l'aboutissement d'une décennie de consolidation patiente d'un **réseau socio-technique** qui unit scientifiques, administrateurs et politiques autour de l'expertise psychotechnique.

L'analyse de cette période éclaire les **mécanismes de l'arrimage** analysés par Magali Sarfati Larson dans *The Rise of Professionalism* : comment une profession réussit à lier indissolublement légitimité scientifique, monopole professionnel et protection étatique. Elle révèle aussi les **ambiguïtés constitutives** de cette stratégie qui expliquent les difficultés ultérieures d'adaptation de l'orientation française.

6.1 L'INOP en fonctionnement : développement et consolidation (1928-1938)

Le déploiement des activités : de la création au développement¹⁰

L'INOP créé en 1928 doit maintenant prouver sa viabilité pratique. Henri Piéron comprend qu'une institution ne peut survivre sur ses seules ambitions théoriques : elle doit démontrer son utilité sociale et

¹⁰ Cette section s'appuie sur l'analyse conceptuelle de Larson (1977) concernant les stratégies professionnelles.

développer des activités concrètes qui justifient son existence et son financement.

Il n'est en tout cas pas neutre que dans un même lieu soient rassemblés tous les éléments (définition du recrutement, formation, recherche, bibliothèque...). Henri Piéron dès l'origine avait conçu cet institut comme une 'totalité' devant permettre le développement de l'OP et d'une profession.

Cette intégration fonctionnelle présente plusieurs avantages stratégiques :

Contrôle de la formation : l'INOP peut adapter les contenus pédagogiques aux évolutions de la recherche et aux besoins de la pratique.

Reproduction de l'orthodoxie : tous les futurs conseillers passent par le même moule idéologique et méthodologique.

Légitimation scientifique : la proximité entre recherche et formation renforce la crédibilité de l'expertise délivrée.

Accumulation documentaire : la bibliothèque spécialisée centralise et contrôle les savoirs et renforce la position de référence de l'institut.

L'INOP établit rapidement un quasi-monopole sur la formation des conseillers d'orientation, ce qui constitue un mécanisme crucial de contrôle professionnel selon la théorie de Larson.

Le BINOP : emprise intellectuelle sur le champ professionnel

La stratégie de contrôle de l'INOP ne se limite pas à la formation : elle s'étend à la production et à la diffusion des savoirs professionnels. Selon Huteau (2019), "L'Institut se dote d'un bulletin (le BINOP) dont le premier numéro paraît en janvier 1929."

Cette création d'une revue scientifique dès la première année de fonctionnement révèle la vision stratégique de Piéron : contrôler non seulement la formation des praticiens mais aussi la production des

connaissances légitimes dans le domaine de l'orientation. Le BINOP devient rapidement l'organe de référence qui :

Diffuse l'orthodoxie piéronienne : tous les articles sont sélectionnés selon les critères scientifiques définis par l'INOP

Marginalise les approches concurrentes : les méthodes non validées par l'expertise de l'INOP peinent à obtenir une reconnaissance scientifique

Crée une communauté épistémique : les praticiens formés par l'INOP deviennent naturellement les contributeurs privilégiés de la revue

Renforce la légitimité institutionnelle : l'existence d'une publication scientifique atteste du sérieux académique de l'orientation psychotechnique

Cette stratégie éditoriale **parfait l'emprise intellectuelle** sur le champ professionnel ainsi constitué, créant un cercle vertueux où l'INOP produit à la fois les praticiens, les savoirs et les supports de légitimation de l'orientation professionnelle.

Du bulletin interne à la revue scientifique : une stratégie de légitimation progressive

L'analyse de la table des matières du BINOP révèle une dimension souvent négligée de cette stratégie éditoriale : sa nature originelle de **bulletin interne institutionnel**. L'examen du sommaire de 1954 montre que le BINOP fonctionne d'abord comme un outil de **communication institutionnelle** qui présente les productions de l'INOP, ses interventions externes, les événements "notoires" et les informations sur la vie de l'institution.

Cette fonction de bulletin interne constitue une **étape intermédiaire stratégique** dans la transformation d'un organe de communication institutionnelle vers une revue scientifique reconnue. Le BINOP permet à l'INOP de :

Créer une communauté institutionnelle : les rubriques "La vie de l'INOP" fédèrent les acteurs autour de l'institution et de ses activités.

Valoriser la production interne : chaque activité de l'INOP (recherche, formation, bibliothèque) dispose de sa vitrine éditoriale.

Légitimer progressivement l'expertise : de la simple information institutionnelle, le contenu évolue vers des contributions scientifiques reconnues.

Préparer la transition : cette phase "bulletin" facilite l'acceptation ultérieure d'une revue qui se présentera comme purement scientifique avec *L'Orientation scolaire et professionnelle*.

L'emprise symbolique par la nomenclature : résistance au changement institutionnel

Une observation révélatrice de la profondeur de l'emprise piéronienne réside dans la **persistance de la dénomination d'origine** malgré les évolutions institutionnelles. Bien que l'INOP devienne l'INETOP en 1939 par son rattachement au CNAM, le bulletin conserve obstinément l'appellation "BINOP" jusqu'à sa disparition. Plus significatif encore, les rubriques internes maintiennent systématiquement la référence à "l'INOP" : "La vie de l'INOP", "La Bibliothèque de l'INOP", comme si l'institution originelle continuait d'exister par-delà sa transformation administrative.

Cette **résistance nominative** ne relève pas du simple conservatisme éditorial mais constitue un **marquage territorial symbolique**. Piéron maintient ainsi l'emprise fondatrice sur son institution, signifiant que malgré les rattachements administratifs nécessaires à la survie de l'institut, l'identité scientifique et professionnelle demeure attachée à la création originelle. **La dénomination des choses n'est pas anodine mais signe de l'emprise portée sur elles** : en préservant la référence à l'INOP, Piéron préserve la continuité symbolique de son projet et affirme la permanence de sa vision face aux aléas institutionnels.

Cette stratégie nomenclaturale révèle la **sophistication de l'emprise piéronienne** qui opère simultanément sur les plans scientifique, professionnel, éditorial et symbolique pour maintenir la cohérence et la continuité de son réseau socio-technique.

La transmission inconsciente de l'identité originelle

La persistance de cette emprise symbolique dépasse largement l'époque de Piéron et continue d'opérer de manière inconsciente dans la constitution identitaire professionnelle. Une illustration saisissante de ce phénomène : en 1978, soit près de **quarante ans après** le changement de dénomination INOP → INETOP et **dix-neuf ans après** l'intégration dans l'Éducation nationale, les jeunes conseillers d'orientation fraîchement sortis de l'INETOP continuent de se désigner spontanément entre eux comme des « **inopiens** » — sans même connaître l'origine de cette appellation.

Ce **portage inconscient des stigmates du grand-père** révèle comment l'emprise symbolique originelle s'est muée en **habitus professionnel** transmis de génération en génération de formateurs à formés. L'identité piéronienne survit ainsi à toutes les transformations institutionnelles, inscrite dans les pratiques langagières et les représentations collectives de la profession, témoignage ultime de l'efficacité des mécanismes d'emprise développés lors de la phase fondatrice.

6.2 Stratégies d'intéressement et mécanismes d'enrôlement

L'alliance avec les administrateurs : de la légitimation au financement³

La consolidation du réseau piéronien ne se limite pas à sa composition initiale : elle nécessite un **travail permanent d'entretien** des alliances et de **développement** de nouvelles formes de coopération. L'alliance avec les administrateurs de l'enseignement technique, établie lors de la création de l'INOP, doit maintenant se traduire par des **avantages concrets** et une **collaboration effective**.

Selon Desclaux (2005), cette alliance se traduit par :

Le financement public : l'INOP, bien qu'institution libre, est subventionné par le Secrétariat à l'enseignement technique.

La légitimation officielle : les responsables administratifs participent aux cérémonies de l'INOP et soutiennent publiquement son action.

L'accès aux terrains d'expérimentation : les établissements d'enseignement technique servent de laboratoires pour tester les méthodes d'orientation.

Le soutien réglementaire : les administrateurs préparent les textes qui institutionnalisent progressivement l'orientation.

La mobilisation des scientifiques

Piéron ne se contente pas de diriger l'INOP : il **mobilise** un réseau étendu de scientifiques qui légitiment et enrichissent l'approche psychotechnique. Ce réseau comprend des psychologues (Laugier, Toulouse), des physiologistes, mais aussi des représentants d'autres disciplines qui apportent leur caution scientifique.

La stratégie de mobilisation scientifique s'appuie sur plusieurs mécanismes :

La publication collective : la revue BINOP rassemble les contributions du réseau et diffuse l'orthodoxie piéronienne.

Les congrès professionnels : les "Congrès national d'orientation professionnelle" (1935, 1939) mobilisent la communauté scientifique et professionnelle.

La formation de disciples : l'INOP forme une nouvelle génération de scientifiques-praticiens fidèles à l'approche piéronienne.

L'internationalisation : Piéron développe des réseaux internationaux qui renforcent le prestige de l'école française.

L'enrôlement progressif des instituteurs

L'un des défis majeurs de la consolidation piéronienne consiste à **enrôler** les instituteurs, acteurs indispensables mais potentiellement concurrents de l'orientation. Cette question révèle toute la sophistication des mécanismes d'intéressement développés par Piéron entre 1928 et 1938.

Le problème est double selon Caroff (1987) : "Ce sont eux qui ont le contact le plus important à la fois auprès des enfants, mais aussi des familles. Il s'agit donc d'enrôler les instituteurs." Mais il faut aussi qu'ils transmettent des informations aux centres d'orientation.

La solution développée illustre parfaitement la **logique de traduction** : plutôt que de concurrencer les instituteurs, Piéron les transforme en **auxiliaires** du système d'orientation. Cette transformation est opérée par Julien Fontègne, inspecteur de l'enseignement technique qui élabore et surtout réglemente ce processus (Caroff, 1987) :

La création de la "fiche pédagogique" : une commission nationale crée une fiche pédagogique, support formalisé des informations fournies par les instituteurs avec obligation de les transmettre au centre.

La formation des instituteurs : des stages de sensibilisation à l'orientation sont organisés pour familiariser les instituteurs avec les méthodes psychotechniques.

La définition de rôles complémentaires : les instituteurs conservent leur expertise pédagogique mais délèguent l'expertise technique aux conseillers d'orientation.

La standardisation des procédures : un protocole précis définit quelles informations collecter et comment les transmettre.

La monopolisation du savoir légitime : les tests psychotechniques⁴

La consolidation de l'emprise piéronienne passe aussi par la **production d'instruments** qui matérialisent l'expertise revendiquée. L'INOP ne se contente pas d'adapter les tests américains : il développe

ses propres outils psychotechniques spécifiquement conçus pour le contexte français.

Cette production de tests "made in France" présente plusieurs avantages stratégiques :

Indépendance conceptuelle : l'orientation française développe ses propres références théoriques sans dépendre des approches étrangères.

Adaptation au contexte : les tests sont conçus pour les spécificités du système éducatif et productif français.

Contrôle de la diffusion : l'INOP maîtrise la distribution et la formation à l'usage de ses outils.

Légitimation de l'expertise : la capacité à produire ses propres instruments renforce la crédibilité scientifique de l'institution.

La consolidation d'après-guerre⁵

Les années d'après-guerre révèlent comment le réseau piéronien sait adapter sa stratégie aux nouveaux contextes politiques pour consolider et étendre son influence.

Paul Le Rolland, directeur de l'Enseignement technique de 1944 à 1948, incarne cette capacité d'adaptation du réseau piéronien aux transformations politiques de la Libération. Membre du parti communiste, acteur de la commission Langevin-Wallon, agrégé et docteur en sciences physiques, Le Rolland "impulsa une politique d'organisation et de standardisation de l'orientation professionnelle".

Cette nomination révèle la sophistication politique du réseau piéronien : capable de s'allier aux courants progressistes de la Libération, il maintient son influence malgré les bouleversements politiques. Le Rolland, "chargé de développer les centres de formation professionnelle créés sous Vichy en centres d'apprentissage", assure la continuité institutionnelle de l'orientation tout en l'adaptant aux nouveaux impératifs démocratiques.

L'expansion quantitative et qualitative de l'orientation

Sous l'impulsion de Le Rolland, l'orientation professionnelle connaît un **développement considérable** : "une cinquantaine de centres d'orientation professionnelle sont créés entre 1945 et 1953" grâce à la politique menée par André Morice, secrétaire d'État à l'Enseignement technique.

Cette expansion quantitative s'accompagne d'une **standardisation qualitative** des pratiques. La "normalisation des pratiques des COP répondit davantage aux actions conjointes des directeurs de l'Enseignement technique, des inspecteurs de l'orientation professionnelle, des secrétaires régionaux d'orientation professionnelle -- dont la création survint après la guerre -- et d'Henri Piéron, directeur de l'Inetop".

Cette coordination révèle la maturation du réseau socio-technique constitué dans l'entre-deux-guerres : il ne s'agit plus seulement de créer des institutions, mais de **standardiser les pratiques** à l'échelle nationale selon les normes piéroniennes.

Le renforcement du monopole de formation

L'analyse confirme la centralité stratégique de l'INETOP dans le dispositif de contrôle professionnel. Les innovations conceptuelles restent marginales tant qu'elles ne menacent pas la **structure professionnelle** établie.

L'autonomisation de la matrice professionnelle

Le départ de Piéron en 1963 constitue un **moment révélateur** : loin de déstabiliser le système, cette transition confirme que l'institutionnalisation est suffisamment avancée pour fonctionner sans son architecte initial. Chaque directeur apporte certes un point de vue divergeant, mais la matrice de la profession est désormais solidement installée.

Cette autonomisation se manifeste dans plusieurs dimensions :

- **Reproduction des élites** : Reuchlin, puis Michel Huteau, sont tous deux des "INOPiens", garantissant la transmission interne des normes professionnelles
- **Formatage institutionnel** : même les directeurs ultérieurs issus d'autres centres (comme Jean Guichard venu de Lille) sont rapidement **formatés par l'institution** selon ses normes professionnelles établies
- **Résistance aux innovations externes** : les mécanismes de fermeture fonctionnent indépendamment de Piéron
- **Maintien du monopole de formation** : l'INETOP continue d'"incarner, jusqu'à la fin des années soixante, le chef de file de la formation de conseiller.ère.s d'orientation professionnelle" (Lehner, 2017)

L'achèvement d'un processus de traduction

Le départ serein de Piéron en 1963 marque l'**achèvement du processus de traduction** analysé dans cette partie. Les stratégies d'intéressement et d'enrôlement développées depuis 1928 ont produit un réseau socio-technique suffisamment stable pour garantir sa propre reproduction.

Cette stabilité institutionnelle explique pourquoi les tentatives ultérieures de remise en cause du modèle piéronien échoueront systématiquement. Non seulement les mécanismes de défense sont en place, mais ils fonctionnent désormais de manière **quasi-automatique**, portés par un formatage institutionnel qui impose les **normes professionnelles** établies, indépendamment des trajectoires scientifiques individuelles des nouveaux responsables.

L'œuvre de Piéron lui survit parce qu'elle a cessé d'être l'œuvre d'un homme pour devenir un **système institutionnel autonome**, doté de ses propres mécanismes de reproduction et de défense. Cette autonomisation constitue paradoxalement la plus belle réussite de la

stratégie piéronienne : avoir créé une institution capable de perpétuer sa vision sans sa présence.

Conclusion du chapitre

La période 1928-1938 constitue l'**âge d'or** de la stratégie piéronienne. Elle illustre parfaitement comment une innovation socio-technique réussit à s'imposer en mobilisant des acteurs hétérogènes autour d'un projet commun. L'analyse révèle la sophistication des mécanismes d'intéressement et d' enrôlement qui permettent à Piéron de transformer un projet scientifique en institution sociale.

Le **succès** de cette période s'explique par plusieurs facteurs convergents : excellence scientifique de Piéron, habileté politique dans la construction d'alliances, pertinence sociale de l'orientation dans un contexte de développement de la formation professionnelle, et capacité à formuler des promesses spécifiques aux différents acteurs concernés.

L'analyse révèle aussi les **ambiguïtés constitutives** de cette construction. La multiplicité des promesses crée des **tensions potentielles** entre objectifs scientifiques et impératifs politiques, entre autonomie professionnelle et intégration étatique, entre innovation technique et reproduction sociale. Ces tensions, encore latentes dans les années 1930, deviendront explosives lors des transformations ultérieures du système éducatif.

Cette période de consolidation prépare donc à la fois les **réussites** et les **échecs** ultérieurs de l'orientation française. Elle explique pourquoi le modèle français sera si résistant aux innovations pédagogiques tout en révélant les **fragilités structurelles** qui apparaîtront lors de son arrimage tardif à l'Éducation nationale.

Notes à vérifier

¹ Cette résistance au projet Laurent sera analysée en détail dans le chapitre 9.

² Cette section s'appuie sur l'analyse de Desclaux (2005) concernant l'histoire institutionnelle de l'INOP.

³ Cette section s'appuie sur l'analyse de Caroff (1987) concernant les alliances institutionnelles de l'INOP.

⁴ Cette section s'appuie sur l'analyse conceptuelle de Larson (1977) concernant les stratégies professionnelles.

⁵ Cette section s'appuie sur les travaux récents de Paul Lehner (2017, 2019) qui apportent un éclairage inédit sur la période de consolidation d'après-guerre grâce à l'exploitation d'archives administratives (fonds Guy Caplat) et de témoignages d'anciens praticiens.

Partie III : Résistances et consolidation identitaire

Chapitre 7 : Les mécanismes disciplinaires révélés (1930-1950)

L'arrivée de la **traduction piéronienne** au pouvoir ne marque pas l'achèvement de sa construction mais le début d'une phase cruciale de **consolidation identitaire**. Cette troisième partie de notre ouvrage analyse comment, entre 1930 et 1970, le réseau professionnel développe des **mécanismes de résistance** sophistiqués pour préserver son monopole face aux tentatives de retraduction et aux défis de la modernisation éducative.

Cette résistance ne relève pas du hasard mais d'une **stratégie délibérée** de protection de l'orthodoxie établie. Elle s'articule autour de trois dimensions complémentaires : d'abord les **mécanismes disciplinaires internes** qui contrôlent la cohésion du réseau (1930-1950), ensuite l'**arrimage contraint** à l'Éducation nationale qui génère de nouvelles contradictions (1945-1960), et enfin l'**élimination systématique** des porte-parole alternatifs qui menacent le monopole conceptuel (1945-1960).

Ce chapitre examine les **dispositifs de contrôle interne** mis en œuvre par Piéron pour maintenir la cohésion du réseau professionnel. Ces mécanismes révèlent une **obsession du contrôle** qui dépasse la simple défense contre les concurrents extérieurs pour s'étendre à la surveillance des acteurs internes au réseau fondateur.

L'analyse de trois **affaires disciplinaires** - l'éviction de Léone Bourdel (1937), la lutte contre les formations rapides, et la gestion des contradictions internes révélées par le cas Fontègne - permet de comprendre les **dispositifs de contrôle** développés par Piéron pour préserver l'orthodoxie professionnelle. Ces dispositifs ne relèvent pas

de la seule rigueur scientifique mais d'une **logique disciplinaire** qui structure durablement la profession.

Ces mécanismes internes de contrôle préparent et expliquent les résistances ultérieures analysées dans les chapitres suivants. Ensemble, ils constituent un **régime disciplinaire** qui explique la **rigidité structurelle** de l'orientation française et ses **résistances** aux innovations éducatives. La compréhension de ces mécanismes est essentielle pour saisir les **facteurs historiques** qui entravent encore aujourd'hui le développement d'approches éducatives de l'orientation.

7.1 L'affaire Léone Bourdel : surveillance de l'orthodoxie (1937)¹¹

Un parcours professionnel exemplaire interrompu

Léone Bourdel (1907-1966), agrégée de philosophie, représente initialement un profil **idéal** pour l'INOP. Recrutée en 1930 par Piéron au poste de **bibliothécaire secrétaire archiviste**, elle occupe une position stratégique au cœur de l'institution. Ce poste lui confère un accès privilégié à l'ensemble de la documentation internationale sur l'orientation et lui permet de jouer un rôle central dans la **circulation des savoirs** professionnels.

Sa **compétence reconnue** se manifeste dans l'article qu'elle publie en 1935 : "L'orientation professionnelle et ceux qui la pratiquent". Ce texte, **parfaitement documenté et objectif**, témoigne de sa maîtrise des enjeux professionnels. Elle y dénonce avec pertinence les **charlatans** qui profitent de l'engouement pour l'orientation : "qui n'ont jamais étudié l'OP, car l'OP est une science qui a sa technique, et qui s'apprend". Cette analyse révèle son **adhésion** aux principes piéroniens de rigueur scientifique et de formation spécialisée.

L'éviction brutale et ses motifs officiels

¹¹ Cette analyse de l'affaire Léone Bourdel s'appuie sur les travaux d'Ohayon (2014) concernant les résistances de Piéron aux dérives de l'orientation professionnelle dans les années 1930.

Pourtant, en 1937, **Piéron met fin brutalement** à la collaboration avec Léone Bourdel. Dans son texte commémoratif consacré aux 25 ans de l'INOP (1953), il annonce qu'il a "dû se séparer de cette dernière en 1937, pour **négligences graves dans son service**." Cette mention publique dans un écrit habituellement consacré aux **satisfecit** révèle l'ampleur du conflit et la volonté de Piéron de **marquer publiquement** cette rupture.

Le caractère **laconique** de l'explication officielle contraste avec l'ampleur de la sanction. "Négligences graves" : cette formulation administrative ne permet pas de comprendre les **véritables enjeux** de cette éviction. L'analyse des activités parallèles de Bourdel révèle les **motifs réels** de cette rupture disciplinaire.

Les véritables enjeux : double appartenance et déviation théorique

À partir de 1935, Léone Bourdel devient **enseignante à l'École d'organisation scientifique du travail**¹², une institution que Piéron considère comme relevant de la **psychologie empirique** plutôt que scientifique. Cette **double appartenance** institutionnelle constitue déjà une **transgression** des frontières établies par Piéron entre psychologie "scientifique" et "empirique".

Plus grave encore, Bourdel développe progressivement ce qui deviendra sa **"théorie des sangs"**. Dès la fin des années 1930, elle s'inspire des travaux du docteur René Martial pour établir des **corrélations entre tempérament et groupes sanguins**. Son premier écrit sur ce thème, "Sang, tempérament, travail et race" (1946), décrit quatre groupes : le groupe A (harmonique), le groupe B (rythmique), le groupe O (mélodique), et le groupe AB (complexe).

Piéron s'élève vivement contre cette élaboration qu'il juge **"raciste et dangereuse"**, et surtout **"scientifiquement non fondée"**. Cette

¹² L'École d'organisation scientifique du travail était dirigée par Maurice Penthièvre et formait des ingénieurs-conseils en organisation. Y enseignaient notamment Fontègne, Joseph Wilbois, René Hubert et Jean Coutrot.

opposition révèle que l'éviction de 1937 anticipait déjà les **dérives théoriques** que développerait Bourdel dans les années suivantes.

Les mécanismes de contrôle révélés

L'affaire Bourdel révèle plusieurs **mécanismes disciplinaires** cruciaux :

Surveillance des activités parallèles : Piéron contrôle étroitement les **appartenances multiples** de ses collaborateurs. La double appartenance INOP/École d'organisation scientifique constitue une **ligne rouge** qui ne peut être franchie.

Contrôle théorique préventif : L'éviction intervient **avant** la publication des travaux controversés de Bourdel. Piéron anticipe les **dérives théoriques** potentielles et agit préventivement pour préserver l'orthodoxie.

Sanction exemplaire publique : L'éviction est **rendue publique** dans les écrits commémoratifs, transformant la sanction individuelle en **avertissement collectif** pour l'ensemble du réseau professionnel.

Exclusion définitive : Contrairement aux critiques externes qui peuvent être simplement ignorées, la **transgression interne** entraîne une exclusion **définitive** du réseau professionnel.

L'impact disciplinaire sur le réseau

Cette affaire produit un **effet disciplinaire** durable sur l'ensemble du réseau professionnel. Elle établit que :

- Les **collaborateurs internes** sont soumis à une surveillance **plus stricte** que les acteurs externes
- Toute **innovation théorique** doit être préalablement validée par la direction de l'INOP
- Les **doubles appartenances** institutionnelles sont **incompatibles** avec l'appartenance à l'orthodoxie piéronienne

- La **sanction disciplinaire** peut être rendue publique pour servir d'**exemple dissuasif**

7.2 La question de la formation : obsession du contrôle (1930-1950)

La menace des formations rapides

La défense du **monopole de formation** constitue l'obsession centrale de Piéron tout au long de cette période. Cette obsession se cristallise autour de la **lutte contre les formations rapides** qui menacent de diluer l'expertise professionnelle et de remettre en cause le contrôle exercé par l'INOP.

Dans son article "Ennemis et amis de l'orientation professionnelle" (1937), Piéron exprime sa **fureur** contre les patrons qui pensent "que la formation dispensée à l'INOP est bien trop complète et complexe, et qu'on peut former des sélectionneurs en quelques semaines, sans avoir besoin de tout ce fatras théorico-pratique."

Sa réaction révèle l'enjeu professionnel fondamental : "**Tout le monde orienteur en quinze jours ! Pauvre poisson que l'OP, il serait alors rapidement noyé.**" Cette formule saisissante exprime la crainte existentielle que représentent les formations accélérées pour le **monopole professionnel** établi.

L'épreuve de l'Occupation : formations concurrentes

Sous le **régime de Vichy**, cette menace se concrétise avec la création de **centres de formation accélérée** d'orienteurs. Ces formations, organisées par les services du travail, proposent des cursus de quelques semaines pour former rapidement des "**sélectionneurs**" destinés à répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'économie de guerre.

Face à cette concurrence directe, Piéron développe une **stratégie défensive** qui combine plusieurs éléments :

Disqualification théorique : Il dénonce l'**incompétence** des formations rapides et leur **danger** pour la qualité de l'orientation.

Maintien des standards : L'INOP refuse tout **raccourcissement** de sa formation et maintient ses **exigences académiques**.

Résistance administrative : Piéron utilise ses **réseaux** pour limiter la reconnaissance officielle des formations concurrentes.

Cette période révèle l'**enjeu vital** que représente le contrôle de la formation pour le maintien du monopole professionnel.

7.3 Le cas Fontègne : contradictions internes du réseau (1930-1950)¹³

Les activités paradoxales d'un co-fondateur

Le cas **Julien Fontègne** révèle les **contradictions internes** du réseau piéronien et la complexité de la gestion disciplinaire. Co-fondateur de l'INOP avec Piéron, Fontègne développe parallèlement des **activités commerciales** qui entrent en contradiction avec l'éthique du service public revendiquée par l'institution.

Le **service d'orientation professionnelle** de l'Institut Pelman, tenu conjointement par Fontègne, Hyppolite Luc et **Léone Bourdel**, constitue une **concurrence directe** au service gratuit de l'INOP. Cette situation révèle les **contradictions économiques** du réseau : les mêmes acteurs participent simultanément au service public gratuit et au service privé payant¹⁴.

La gestion des contradictions par Piéron

Face à cette situation contradictoire, Piéron développe une **stratégie de gestion** plutôt que d'exclusion. Contrairement au cas Bourdel, Fontègne n'est pas **évincé** du réseau malgré ses activités "déviantes".

¹³ Cette analyse s'appuie sur les travaux d'André Caroff (1987) concernant l'élaboration des procédures administratives d'orientation dans les années 1930.

¹⁴ L'analyse des activités de Fontègne dans les publications pelmanistes s'appuie sur les recherches d'Ohayon concernant les contradictions internes du réseau piéronien.

Cette différence de traitement révèle la **hiérarchie** qui structure le réseau professionnel.

Plusieurs **facteurs** expliquent cette tolérance relative :

Statut de co-fondateur : Fontègne bénéficie de sa position de **fondateur** de l'INOP, qui lui confère une **légitimité** difficile à remettre en cause.

Utilité stratégique : Ses compétences dans l'élaboration des **procédures administratives** (fiche de synthèse) le rendent **indispensable** au fonctionnement du système.

Contrôle des dérives : Piéron préfère **surveiller** les activités de Fontègne plutôt que de perdre le contrôle sur un acteur influent.

Segmentation des activités : Tant que les activités "empiriques" de Fontègne restent **distinctes** de ses responsabilités à l'INOP, elles peuvent être tolérées.

Les enseignements du cas Fontègne

Cette affaire révèle plusieurs **caractéristiques** du système disciplinaire piéronien :

Hiérarchisation des sanctions : Les **sanctions disciplinaires** varient selon le statut et l'utilité des acteurs dans le réseau.

Tolérance stratégique : Certaines **contradictions** peuvent être tolérées si elles ne menacent pas directement l'orthodoxie centrale.

Gestion pragmatique : Le **contrôle disciplinaire** s'adapte aux rapports de force internes plutôt que d'appliquer des principes rigides.

Porosité contrôlée : Les frontières entre "scientifique" et "empirique" peuvent être **franchies** par certains acteurs sous surveillance.

Cette gestion différenciée des contradictions internes témoigne de la **sophistication** du système de contrôle développé par Piéron. Elle révèle aussi les **limites** de ce contrôle face aux acteurs disposant d'un **capital** institutionnel suffisant.

Conclusion : Un régime disciplinaire structurant

La systématisation des mécanismes de contrôle

L'analyse de ces trois affaires révèle l'existence d'un **régime disciplinaire** sophistiqué qui dépasse la simple défense contre les concurrents externes. Ce régime s'appuie sur plusieurs **dispositifs complémentaires** :

Surveillance institutionnelle : Contrôle des appartenances multiples et des activités parallèles des collaborateurs internes.

Contrôle théorique : Validation préalable des innovations conceptuelles et élimination des dérives doctrinales.

Monopole de formation : Protection absolue du contrôle sur la formation des praticiens comme pilier du monopole professionnel.

Sanctions différenciées : Adaptation des mesures disciplinaires selon le statut et l'utilité stratégique des acteurs.

Exemplarité publique : Utilisation des sanctions comme moyens de **communication disciplinaire** vers l'ensemble du réseau.

Les effets structurants sur la profession

Ces mécanismes disciplinaires produisent des **effets durables** sur la structuration de la profession d'orientation :

Uniformisation doctrinale : Le contrôle exercé garantit l'**homogénéité** théorique et méthodologique du corps professionnel.

Autocensure préventive : La menace de sanctions incite les acteurs à l'**autocensure** et limite les innovations spontanées.

Rigidification institutionnelle : Le système de contrôle crée une **inertie structurelle** qui résiste aux changements.

Clôture épistémologique : La surveillance théorique empêche l'intégration d'**innovations externes** au champ professionnel.

Les conséquences pour les approches éducatives

Ces mécanismes disciplinaires expliquent en grande partie les **résistances structurelles** aux approches éducatives de l'orientation :

Incompatibilité avec l'innovation : Tout système disciplinaire rigide devient **incompatible** avec l'innovation pédagogique qui suppose une certaine **liberté expérimentale**.

Résistance au changement de paradigme : Les mécanismes de contrôle protègent l'orthodoxie existante contre toute **retraduction** fondamentale.

Obstacle à la collaboration interdisciplinaire : Le contrôle des appartenances multiples limite les **échanges** avec d'autres champs professionnels.

Frein à l'adaptation : L'obsession du contrôle prime sur l'**adaptation** aux évolutions des besoins sociaux et éducatifs.

Héritage contemporain

Ces mécanismes disciplinaires, mis en place dans les années 1930-1950, structurent encore largement la profession d'orientation française. Ils expliquent :

- La **difficulté persistante** à intégrer les approches éducatives
- La **résistance** aux innovations pédagogiques
- La **rigidité** face aux évolutions du système éducatif
- Les **conflits récurrents** sur la définition des compétences professionnelles

La compréhension de ces mécanismes historiques est essentielle pour analyser les **échecs contemporains** de l'éducation à l'orientation et identifier les **conditions** de transformation de la profession.

Les deux chapitres suivants analyseront comment ces mécanismes disciplinaires internes se déploient face aux défis externes : d'abord l'arrimage contraint à l'Éducation nationale (chapitre 8), puis les

résistances conceptuelles et institutionnelles face aux transformations
du système éducatif (chapitre 9).

Chapitre 8 : Arrimage tardif et concurrence subie (1945-1960)

Les **mécanismes disciplinaires** analysés dans le chapitre précédent révèlent comment l'orientation française a développé, dès les années 1930-1950, des **outils sophistiqués de contrôle interne** pour préserver l'orthodoxie piéronienne. Cette obsession du contrôle - surveillance des collaborateurs, lutte contre les formations concurrentes, gestion différenciée des contradictions internes - témoigne d'une profession **arc-boutée** sur ses certitudes et résistante au changement.

Cette **rigidité structurelle** va se révéler particulièrement problématique lors de l'**arrimage tardif** à l'Éducation nationale qui caractérise la période 1945-1960. Contrairement aux premières décennies où la profession avait pu négocier les termes de son développement, cette intégration s'opère selon une logique de **subordination acceptée** qui bouleverse l'équilibre établi.

La période 1945-1960 constitue ainsi un tournant majeur dans l'histoire de l'orientation professionnelle française. Après la consolidation institutionnelle de l'entre-deux-guerres et la mise en place des mécanismes disciplinaires internes, les conseillers d'orientation voient enfin s'ouvrir la perspective tant attendue d'une **intégration dans l'Éducation nationale**. Cependant, cet arrimage longtemps espéré se révèle **tardif et contraint**, imposé par les transformations du système éducatif plutôt que négocié selon les termes souhaités par la profession.

La **réforme Berthoin de 1959** matérialise cette intégration en transformant les **Conseillers d'Orientation Professionnelle (COP)** en **Conseillers d'Orientation Scolaire et Professionnelle (COSP)**. Cette mutation terminologique révèle un changement fondamental : l'orientation doit désormais fonctionner dans un environnement scolaire déjà structuré par et pour les enseignants, créant une

concurrence non voulue qui bouleverse l'équilibre professionnel établi.

8.1 L'intégration mécanique dans l'Éducation nationale (1959)

La position originelle et ses limites

Depuis le décret de 1938, les conseillers d'orientation professionnelle occupent une position particulière dans le paysage éducatif français. Leur mission originelle se concentre sur l'**orientation vers l'apprentissage** et l'enseignement technique, domaine où ils bénéficient d'un monopole légal clairement établi.

Comme nous l'avons analysé dans les chapitres précédents¹⁵, le développement du Décret de 1938 (décret d'application paru en 1939) place les conseillers en position dominante dans le rapport entre l'école primaire, l'apprentissage et l'enseignement technique. Cette position privilégiée leur assure une **légitimité incontestée** dans leur champ de compétence spécifique.

Cependant, cette spécialisation révèle progressivement ses limites structurelles. Contrairement à leur position dominante dans l'orientation professionnelle, où ils bénéficiaient d'un **monopole légal**, les COSP se retrouvent en situation de **concurrence** avec les acteurs déjà présents dans l'orientation scolaire. Cette concurrence porte sur des questions fondamentales : qui est légitime pour évaluer les capacités des élèves ? Qui peut formuler des conseils d'orientation ? Selon quelles méthodes et quels critères ?

Cette situation génère ce que nous pouvons analyser, selon la terminologie de Larson, comme un **arrimage subi** plutôt que négocié. Les COSP doivent s'adapter aux contraintes du système scolaire sans pouvoir imposer leurs propres normes professionnelles. Cette

¹⁵ Voir notre analyse de la consolidation institutionnelle de l'entre-deux-guerres dans les chapitres précédents.

adaptation forcée fragilise leur identité professionnelle et limite leur autonomie d'action.

8.2 La concurrence non voulue avec les enseignants

L'orientation scolaire préexistante : la circulaire de 1890

La réforme Berthoin révèle une réalité longtemps occultée : **l'École a déjà son orientation interne**. Cette orientation scolaire, organisée selon des modalités différentes de l'orientation professionnelle, constitue un **système concurrent** qui complique l'intégration des COSP.

Il convient de rappeler qu'il existe une réglementation pour le secondaire uniquement (le lycée) très ancienne (1880) qui concerne le passage en classe supérieure, basée sur le jugement professoral (notation et appréciation), avec un système d'épreuves scolaires s'il y a doute entre les enseignants¹⁶.

Cette réglementation ancienne révèle l'existence d'une **tradition professorale** de l'orientation scolaire, fondée sur l'**évaluation pédagogique** et le **jugement professionnel** des enseignants. Cette tradition s'appuie sur une **légitimité pédagogique** différente de la légitimité psychotechnique revendiquée par les conseillers d'orientation.

La coexistence de ces deux systèmes crée une **ambiguïté fondamentale** : qui détient la compétence légitime pour orienter les élèves ? Les enseignants, forts de leur connaissance pédagogique et de leur contact quotidien avec les élèves ? Ou les conseillers, armés de leurs outils psychotechniques et de leur formation spécialisée ?

Les modalités pratiques de la concurrence

¹⁶ Cette réglementation ancienne constitue un élément clé pour comprendre la préexistence d'un système d'orientation scolaire distinct de l'orientation professionnelle.

La **réforme Berthoin** institutionnalise cette concurrence en créant des **procédures complexes** qui associent différents acteurs sans clarifier leurs rôles respectifs.

8.3 L'effritement de l'expertise des COSP (1959-1968)¹⁷

Le passage d'une pratique collective à un travail isolé

L'intégration dans l'Éducation nationale provoque un **effritement considérable de l'expertise des COSP**. Cette transformation ne se limite pas à un changement d'environnement : elle bouleverse les modalités mêmes d'exercice professionnel.

"Tout se passe comme si une fois entrée dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, l'orientation professionnelle, conquérante et fortement hiérarchisée, s'évanouissait pour laisser place à la hiérarchie et à l'organisation des collèges dont dépend désormais le rôle des conseiller.ère.s d'orientation" (p. 11).

Cette observation révèle un **paradoxe central** : l'intégration tant désirée dans l'Éducation nationale aboutit à une **dilution de l'expertise** spécifique des conseillers. Le modèle d'orientation professionnelle, organisé selon une logique hiérarchique claire et des protocoles standardisés, se trouve **déstabilisé** par l'environnement scolaire.

Il convient toutefois de nuancer cette analyse de Paul Lehner : cet effritement n'est pas général sur l'ensemble du territoire. Beaucoup de directeurs de centre maintiennent une organisation collective des interventions dans les établissements. Mais après 68, le principe de l'attribution d'un secteur personnel à chaque conseiller se généralise.

¹⁷ Cette section s'appuie sur les travaux de Paul Lehner (2017) qui exploitent les archives de Guy Caplat, sous-directeur de la division de l'orientation scolaire au ministère de l'Éducation nationale, ainsi que des entretiens avec d'anciens COSP. Ces sources permettent d'analyser les "incidences pratiques et matérielles" de l'intégration des conseillers dans l'enseignement secondaire.

Chacun est alors dans la nécessité de négocier avec son établissement les conditions de son intervention¹⁸.

Le témoignage des praticiens : un désajustement vécu

Les **témoignages recueillis** auprès d'anciens COSP révèlent l'ampleur du désajustement vécu par les praticiens lors de cette transition. Ces témoignages constituent une source précieuse pour comprendre les "incidences pratiques et matérielles" de l'intégration.

Le témoignage de Simone, ancienne COSP, illustre particulièrement cette rupture :

"Alors là, les conditions ont complètement changé parce que les examens collectifs, je les faisais toute seule, mon calendrier, je l'établissais toute seule « à la va comme j'te pousse ». C'est pas pareil que d'avoir un calendrier qui est relié par son secrétariat. Pas couvert par l'inspecteur d'académie, uniquement couvert par le directeur de centre donc si vous voulez, fragilisé, le conseiller est complètement fragilisé. Moi j'ai eu l'impression qu'on me larguait. Alors complètement fragilisée, mais avec un sentiment de liberté pour équilibrer hein." (p. 12)

La reconversion forcée vers l'information scolaire

Face à cette **déstabilisation**, les COSP tentent de se reconvertir vers l'**information scolaire**. Cette reconversion représente une **stratégie de survie professionnelle** mais révèle aussi l'ampleur de la **transformation identitaire** imposée par l'arrimage.

Il faut noter que la pratique du testing collectif sera poursuivie jusqu'au début des années 80. Mais l'utilisation de ses résultats au cours des conseils de classe pour argumenter est difficile. Chefs d'établissement et enseignants acceptent seulement les

¹⁸ Cette observation s'appuie sur des témoignages recueillis après l'entrée de l'auteur dans l'Éducation nationale comme auxiliaire, qui complètent et nuancent l'analyse de Lehner en montrant les variations territoriales du phénomène d'effritement.

"confirmations". Aussi l'intérêt de cette pratique se pose pour les conseillers.

Les résistances institutionnelles

Cette tentative de reconversion se heurte cependant à des **résistances significatives** de la part des établissements scolaires. Les témoignages révèlent l'ampleur de ces difficultés.

"Il y a un aspect humiliant dans notre profession, c'est toujours devoir solliciter nos interventions comme une grâce..." (p. 11)

Cependant, au-delà de l'aspect "humiliant" souligné dans les témoignages, l'existence même de ces négociations révèle surtout qu'**aucun cadre institutionnel n'est prévu pour les conseillers**. C'est comme si le professeur d'histoire et géographie devait négocier avec son chef d'établissement son nombre d'heures et définir lui-même ce qu'il veut enseigner.

Cette **indifférence institutionnelle** signale sans doute le peu d'intérêt de la part du ministère pour les conseillers. Une boutade circule d'ailleurs chez les conseillers : "C'est à la fin de son ministère qu'un ministre de l'EN découvre qu'il a des conseillers d'orientation."

Les exemples concrets confirment cette résistance institutionnelle :

"Lorsque, chaque année, je propose d'organiser dans les classes de 3e, des séances d'information collective [...] je reçois -- fort courtoisement d'ailleurs -- une réponse négative de la part des chefs d'établissements." (Archives Guy Caplat, citées p. 11)

L'institutionnalisation progressive de l'exclusion

Cette résistance s'institutionnalise progressivement à travers la **répartition des tâches** entre différents acteurs. L'évolution documente cette transformation :

"Au cours de l'année scolaire 1963-1964 l'initiative de l'information était laissée aux Centres d'OSP. Au cours de l'année scolaire 1964-1965 des directives précises avaient été données [...] Les brochures

d'information devaient être établies par le CRDP en collaboration avec le BUS. Les conférences aux élèves et parents d'élèves étaient à la charge des professeurs délégués du BUS aidés des conseillers d'OSP." (Archives Guy Caplat, citées p. 12)

Cette évolution révèle un **processus de marginalisation systématique** : les COSP passent d'acteurs principaux à "aidants" des professeurs dans leur propre domaine d'expertise revendiqué.

Conclusion : Un arrimage contraint aux conséquences durables

La période 1945-1960 constitue un **tournant ambivalent** dans l'histoire de l'orientation française. L'intégration dans l'Éducation nationale, objectif longtemps poursuivi, se réalise enfin mais selon des modalités qui créent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

L'analyse révèle les **limites du modèle d'arrimage** développé par Piéron. Efficace dans le contexte de l'orientation professionnelle où il permettait de construire un **monopole protégé**, ce modèle se révèle **inadapté** au contexte de concurrence qui caractérise l'orientation scolaire. L'expertise psychotechnique, légitime face aux entreprises et aux familles, peine à s'imposer face aux enseignants qui disposent de leur propre légitimité pédagogique.

Les apports de l'analyse empirique : une nouvelle compréhension du désajustement

L'exploitation des témoignages et archives apporte une **dimension empirique inédite** à cette analyse en donnant la parole aux praticiens eux-mêmes. Ces témoignages révèlent que l'arrimage contraint ne constitue pas seulement un problème institutionnel mais génère un **véritable désajustement professionnel** vécu au quotidien par les conseillers.

Le concept d'**effritement de l'expertise** enrichit considérablement notre compréhension des mécanismes de fragilisation. Il ne s'agit pas seulement d'une concurrence entre professionnels mais d'une

dissolution progressive des compétences spécialisées dans l'environnement scolaire.

Les conséquences de cet arrimage contraint

Les **conséquences** de cet arrimage contraint se révéleront durables :

- **Ambiguïté des rôles** entre enseignants et conseillers d'orientation
- **Marginalisation** progressive de l'orientation dans le système scolaire
- **Difficultés d'adaptation** aux évolutions du système éducatif
- **Fermeture** aux innovations pédagogiques et psychologiques
- **Crise d'identité** professionnelle récurrente

Cette période met aussi en évidence la **rigidité** du système français et sa **résistance au changement**. L'opposition à Super révèle une profession **arc-boutée** sur ses certitudes, incapable d'intégrer les innovations qui pourraient pourtant l'aider à s'adapter aux nouveaux défis.

Les mécanismes de défense développés

La fragilisation résultant de cet arrimage contraint va pousser la profession à développer des **stratégies défensives de résistance** face aux transformations du système éducatif, mécanismes analysés dans le chapitre suivant. Ces résistances révéleront comment la profession, fragilisée par son intégration contrainte, va développer des mécanismes conceptuels et institutionnels pour préserver son identité face aux nouveaux défis éducatifs.

L'analyse de ces résistances permettra de comprendre comment la profession, confrontée à un environnement hostile, va consolider sa fermeture sur elle-même plutôt que de s'ouvrir aux innovations qui auraient pu contribuer à son adaptation aux nouveaux enjeux de l'orientation scolaire.

Chapitre 9 : Résistances conceptuelles et institutionnelles (1945-1968)

L'**arrimage contraint** à l'Éducation nationale analysé dans le chapitre précédent place l'orientation professionnelle française dans une position structurellement fragile. Cette **intégration subie** génère des tensions nouvelles qui menacent l'équilibre établi : concurrence avec les enseignants, remise en cause de l'expertise psychotechnique, difficultés d'adaptation aux exigences scolaires.

Face à ces **défis inédits**, la profession développe une stratégie défensive sophistiquée qui ne se limite pas à la gestion des contraintes internes. La fragilisation de sa position la pousse à **éliminer systématiquement** toute alternative conceptuelle susceptible de remettre en cause son monopole professionnel. Cette période de l'après-guerre constitue ainsi un moment crucial où la **traduction piéronienne** se trouve confrontée à ses premières **tentatives de retraduction** alternatives.

L'analyse de ces **éliminations successives** - Pierre Naville (1945), Antoine Léon (1954), la réaction défensive face à Donald Super (1961), et la tentative de réforme politique de Pierre Laurent (1964-1968) - permet de comprendre comment s'est construite la **fermeture épistémologique** de l'orientation française. Cette fermeture ne relève pas du hasard mais de **stratégies délibérées** de préservation du monopole professionnel contre toute remise en cause fondamentale, rendue d'autant plus nécessaire que l'arrimage à l'Éducation nationale fragilise la position établie.

Ces **évictions systématiques** privent durablement l'orientation française d'une réflexion sur les déterminants sociaux, les processus éducatifs et les approches centrées sur l'individu. Elles créent un **réseau de résistances** structurelles qui expliquent, un demi-siècle plus tard, les difficultés récurrentes de l'éducation à l'orientation.

Il convient de noter que ces conflits ont souvent été présentés sur leur **versant scientifique** - notamment autour de la conception des

aptitudes innées et stables - mais qu'il s'agit en réalité principalement de **conflits concernant la définition de la profession** de conseiller d'orientation. L'enjeu central porte sur la **légitimité professionnelle** et les **frontières du métier** plutôt que sur les seules questions épistémologiques.

9.1 Pierre Naville : l'alternative sociologique évincée (1945)

Un parcours professionnel révélateur

Pierre Naville présente un profil **atypique** dans le paysage de l'orientation française. Directeur du centre d'orientation d'Agen pendant la Seconde Guerre mondiale, il intègre ensuite l'INETOP où il donne des cours pendant une année avant d'être écarté en 1946. Son parcours ultérieur - il deviendra l'un des fondateurs de la sociologie du travail française - témoigne de la richesse intellectuelle que perd l'orientation en l'excluant¹⁹.

Ce parcours illustre parfaitement la **logique d'exclusion** qui caractérise le champ français : plutôt que d'intégrer les apports théoriques alternatifs, le réseau dominant préfère les éliminer, fût-ce au prix d'un appauvrissement intellectuel durable.

La problématisation marxiste : une alternative radicale

La "**Théorie de l'orientation professionnelle**" publiée par Naville en 1945 (mais élaborée dès 1943) constitue une **retraduction** fondamentale qui remet en cause les trois piliers du modèle piéronien²⁰.

Premier pilier contesté : la théorie des aptitudes

Naville développe une critique **sociologique** de la notion d'aptitude : "Deux idées-forces, étroitement associées, la seconde découlant de la

¹⁹ Cette analyse s'appuie sur le numéro spécial de L'Orientation Scolaire et Professionnelle consacré à Pierre Naville (juin 1997, n°2).

²⁰ Les analyses de la position théorique de Naville s'appuient sur l'article de M. Huteau (1997) qui présente une synthèse rigoureuse de sa "Théorie de l'orientation professionnelle" (1945).

première, parcourent tout l'ouvrage. La première, c'est que **les aptitudes ne sont pas des données naturelles immuables**. (...) La seconde, c'est que l'orientation professionnelle ne saurait se réduire à un simple ajustement de l'homme au travail, mais doit poursuivre la **transformation du travail** en fonction du développement de l'homme."

Cette position **révolutionnaire** nie l'existence d'aptitudes innées et stables, pilier central du modèle piéronien. Elle propose de **renverser** la problématique : au lieu d'adapter l'homme au travail, adapter le travail à l'homme.

Deuxième pilier contesté : le primat de l'économique sur le psychologique

Pour Naville, l'orientation ne peut être comprise qu'en référence aux **structures économiques** et sociales qui déterminent la répartition des emplois. Cette analyse **marxiste** conteste la neutralité revendiquée par l'approche psychotechnique et révèle les **enjeux politiques** occultés par la profession.

Troisième pilier contesté : la finalité sociale de l'orientation

Naville refuse la conception **individualiste** de l'orientation et lui assigne une finalité **collective** : contribuer à la transformation sociale et à l'émancipation des travailleurs. Cette vision s'oppose radicalement à la conception **libérale** du modèle piéronien.

Les mécanismes d'éviction

L'élimination de Naville s'opère selon plusieurs **modalités complémentaires** :

Contrôle institutionnel : La concentration de la formation, de la recherche et de la légitimation professionnelle dans les mêmes instances (INETOP) facilite l'exercice du contrôle idéologique.

Disqualification scientifique : L'approche sociologique est rejetée au motif qu'elle ne relève pas de la **compétence psychologique**

revendiquée par la profession. Cette stratégie de **clôture disciplinaire** permet d'éviter le débat de fond.

Isolement du réseau : L'éviction de Naville l'écarte des **réseaux de pouvoir** et des **instances de décision** qui structurent le champ professionnel. Cette exclusion limite sa capacité d'influence et de diffusion de ses conceptions alternatives.

Les conséquences de l'éviction

L'élimination de Naville prive durablement l'orientation française d'une **réflexion sociologique** sur ses fondements et ses pratiques. Cette **fermeture épistémologique** aura des conséquences durables :

Appauvrissement théorique : L'orientation française reste cantonnée dans une approche **psychologique individualiste**, ignorant les apports de la sociologie du travail et de l'éducation.

Aveuglement social : L'absence de perspective sociologique empêche la compréhension des **mécanismes sociaux** de reproduction des inégalités que révèlent les choix d'orientation.

Résistance aux innovations : Cette fermeture initiale crée un **habitus professionnel** de résistance à toute remise en cause théorique fondamentale.

9.2 Antoine Léon : l'approche éducative combattue (1954)

Une retraduction éducative

Dix ans après l'éviction de Naville, **Antoine Léon** propose une nouvelle **retraduction** qui privilégie l'approche éducative sur l'expertise psychotechnique. Sa conception transforme radicalement la **définition du conseiller** : celui-ci doit être un "**éducateur spécialisé** dans la formation des aptitudes et des goûts professionnels ainsi que

dans celle des qualités du citoyen", favorisant "l'autodétermination de chaque adolescent"²¹.

Cette problématisation constitue une **alternative éducative** à l'expertise psychotechnique. Elle propose de remplacer la **révélation des aptitudes** par leur **formation**, et la **prescription experte** par l'**accompagnement éducatif**.

Le conflit avec l'orthodoxie piéronienne

L'approche de Léon suscite une **résistance immédiate** de la part de l'establishment professionnel. Henri Piéron lui-même intervient pour défendre l'orthodoxie psychotechnique, révélant l'enjeu professionnel de ce conflit : "Cette orientation vers l'éducatif (...) risque de nous faire perdre notre spécificité et de nous dissoudre dans le corps enseignant"²².

Cette citation révèle que la résistance à l'approche éducative ne procède pas d'arguments scientifiques mais de **préoccupations corporatistes**. L'enjeu central n'est pas la validité théorique mais la **préservation des frontières professionnelles**.

L'élimination par marginalisation

Contrairement à Naville qui est écarté brutalement, Léon subit une **marginalisation progressive** qui révèle la sophistication croissante des mécanismes d'exclusion :

Absence de soutien institutionnel : Les propositions de Léon ne trouvent aucun écho dans les instances officielles de formation et de recherche.

²¹ L'analyse de l'approche éducative d'Antoine Léon renvoie aux développements sur les résistances aux innovations pédagogiques analysées dans les chapitres précédents.

²² Cette citation de Piéron révèle l'enjeu professionnel fondamental de sa résistance à l'approche éducative.

Isolement théorique : L'approche éducative est privée de développement conceptuel par l'absence de **relais académiques** et de **réseaux de recherche**.

Déficit de légitimation : L'expertise éducative est disqualifiée au profit de la **compétence psychologique**, seule reconnue comme légitime.

Cette marginalisation prive l'orientation française d'une **réflexion pédagogique** qui aurait pu faciliter son intégration ultérieure dans l'Éducation nationale.

9.3 La visite de Donald Super : fermeture défensive (1961)

L'épisode de 1958-1961 : une ouverture contrôlée

La visite de **Donald Super** en France (1958-1961) constitue la première **confrontation directe** entre l'orthodoxie française et une approche alternative majeure. Cette rencontre révèle les **mécanismes de fermeture** développés par la profession face aux innovations externes.

L'accueil réservé à Super illustre parfaitement la stratégie défensive : **réception protocolaire** mais **rejet conceptuel**. Cette modalité permet de préserver les apparences de l'ouverture scientifique tout en maintenant la fermeture épistémologique²³.

L'incompatibilité conceptuelle

L'approche développementale de Super heurte frontalement les trois piliers de l'orthodoxie française :

La remise en cause de l'expertise : L'approche centrée sur le client **relativise** l'expertise du conseiller et remet en cause le **monopole d'interprétation** de la profession française.

²³ L'analyse de la visite de Super fait écho aux résistances à la retraduction analysées au chapitre précédent concernant l'arrimage contraint. La fragilisation de la position professionnelle rend d'autant plus nécessaire l'élimination des alternatives conceptuelles.

L'incompatibilité culturelle : La tradition française privilégie l'**autorité experte** alors que l'approche américaine valorise l'**autonomie individuelle**.

Les mécanismes de fermeture systématisés

La réaction à Super illustre la **systématisation** des mécanismes de fermeture développés par la profession française :

Le filtrage sélectif : Seules les innovations compatibles avec l'orthodoxie existante sont acceptées, les autres étant rejetées sans véritable examen.

La disqualification par l'origine : Les innovations étrangères sont disqualifiées au motif qu'elles ne correspondent pas aux spécificités françaises.

La protection de l'orthodoxie : Les dirigeants de la profession exercent un **contrôle strict** sur les influences extérieures pour préserver la cohérence doctrinale.

La formation uniforme : L'INETOP maintient une **formation homogène** qui limite l'exposition des futurs praticiens aux approches alternatives.

9.4 L'orientation comme problème public (1964-1968)²⁴

La politisation de l'orientation scolaire : Pierre Laurent et la réforme de 1964

L'éviction des alternatives conceptuelles analysées précédemment ne suffit pas à résoudre les difficultés structurelles générées par l'arrimage contraint à l'Éducation nationale. Au contraire, ces

²⁴ Cette section s'appuie entièrement sur les travaux de Paul Lehner (2019) qui exploitent les archives de la Direction de l'évaluation et de la prospective relative à l'orientation scolaire ainsi que les fonds Guy Caplat. Ces sources permettent d'analyser pour la première fois les enjeux politiques et administratifs de la tentative de réforme de l'orientation scolaire dans les années 1960.

éliminations successives contribuent à **crystalliser les tensions** entre l'expertise des COSP et les exigences du système scolaire unifié.

C'est dans ce contexte de **crise latente** que l'orientation scolaire devient, pour la première fois, l'objet d'une **politique publique spécifique** sous l'impulsion de **Pierre Laurent**, secrétaire général de l'Éducation nationale, à partir de 1964.

Cette intervention politique révèle l'ampleur des dysfonctionnements générés par l'intégration des COSP dans l'enseignement secondaire. Comme le note Paul Lehner (2017), "Il faut attendre 1964 pour qu'elle [l'orientation scolaire] devienne l'objet d'une politique scolaire spécifique. Menée par Pierre Laurent, secrétaire général de l'Éducation nationale, elle prévoyait notamment de **scinder l'expertise des COSP en deux spécialités : le dépistage et l'information**" (p. 2).

Cette politique de **scission de l'expertise** constitue une réponse institutionnelle aux difficultés d'intégration des COSP. Plutôt que de résoudre les tensions fondamentales entre logique psychotechnique et logique scolaire, elle propose de **démembrer** l'expertise traditionnelle des conseillers pour la rendre compatible avec l'environnement éducatif.

La mission confiée à Pierre Laurent : résoudre la "question orientante"

Pierre Laurent se voit confier par de Gaulle et Pompidou une mission cruciale : **résoudre le problème de l'orientation scolaire** dans le contexte de la massification éducative. Cette mission témoigne de la **montée en généralité** de ce qui était jusqu'alors considéré comme un problème technique spécialisé.

Pour accomplir cette tâche, Laurent s'entoure d'une équipe restreinte mais significative : **Guy Caplat**, sous-directeur de l'orientation scolaire au ministère, et **Jean Binon**, attaché au secrétariat général, qui vont élaborer **deux conceptions rivales** de l'intégration des COSP dans le système éducatif.

Cette configuration révèle l'**institutionnalisation** du débat sur l'orientation scolaire au plus haut niveau de l'État. L'orientation cesse d'être l'affaire exclusive des spécialistes de l'INETOP pour devenir un **enjeu politique** majeur de la réforme éducative.

La rivalité Caplat-Binon : deux modèles d'intégration opposés

Paul Lehner, analysant les archives, révèle que **Binon et Caplat constituèrent deux dossiers de l'orientation sensiblement différents** tant au niveau de leur contenu que de leur conception méthodologique (Lehner, 2019, p. 171). Cette opposition ne relève pas du hasard mais cristallise **deux philosophies incompatibles** de l'intégration des COSP dans l'enseignement secondaire.

La conception collaborative de Guy Caplat

Guy Caplat, fils d'instituteur, diplômé de l'ENA et administrateur civil, développe une approche **intégrative** qui vise à **réconcilier** l'expertise des COSP avec les pratiques enseignantes. Sa conception repose sur plusieurs principes fondamentaux :

Abolition de la séparation fonctionnelle : "Pour Caplat, la séparation entre orientation scolaire, qui serait celle des conseillers d'orientation, et l'orientation pédagogique, celle des maîtres, devait être abolie afin de faciliter la coopération des professeurs et des conseillers d'orientation" (Lehner, 2019, p. 172).

Participation aux conseils de classe : Les conseillers d'orientation devaient être "présents au conseil de classe", s'intégrant ainsi dans les instances décisionnelles pédagogiques.

Méthode participative : Paul Lehner relève que Caplat organise des "groupes de travail sur l'orientation scolaire, rassemblant inspecteurs généraux, ceux de l'orientation scolaire et professionnelle, des directeurs d'établissement" pour élaborer collectivement les réformes.

Cette approche révèle une volonté de **préserver l'expertise** des COSP tout en l'adaptant aux contraintes scolaires par la **collaboration** plutôt que par la subordination.

La conception administrative de Jean Binon

Jean Binon, normalien, agrégé de géographie, ancien résistant et administrateur colonial, développe une vision radicalement différente qui privilégie la **rationalisation administrative** sur l'intégration professionnelle.

Répartition fonctionnelle stricte : Selon Paul Lehner, "Dans les notes de Binon, l'orientation scolaire au sein du premier cycle devait reposer exclusivement sur un dossier scolaire exempt des enquêtes de nature 'pseudo sociologiques fausses ou inutiles'. Elle est de nature pédagogique et par conséquent se fonde sur l'observation des enseignants" (Lehner, 2019, p. 172).

Rôle subordonné des COSP : "Les conseillers d'orientation ont la tâche d'affecter les élèves dans les différentes filières selon les besoins du Plan et pour les cas difficiles sont chargés de fournir des éléments psychologiques susceptibles d'éclairer leur véritable potentiel" (Lehner, 2019, p. 172).

Logique planificatrice : En tant que "Chef du service du plan", Binon est "plus proche des positions de Laurent, anciennement directeur de la main-d'œuvre au ministère du Travail", privilégiant l'adéquation aux besoins économiques sur l'expertise psychotechnique.

Le projet Laurent (1967) : une tentative de rationalisation administrative

La **proximité entre Laurent et Binon** se confirme dans l'élaboration du projet final. Paul Lehner (2019) observe que "le projet Laurent transmis à Narbonne qui le présente à son tour au général de Gaulle [...] semble être, trait pour trait, le travail de Binon" (p. 172).

Ce projet, rendu public en 1967, propose une **réorganisation radicale** du champ de l'orientation avec la création de **cinq acteurs distincts** :

- Le chef de service académique d'orientation
- Le directeur de centre d'information et d'orientation

- Le professeur-conseiller
- Le conseiller psychologue
- Le conseiller en éducation professionnelle

Cette multiplication des acteurs révèle une logique de **spécialisation fonctionnelle** qui vise à démembrer l'expertise globale revendiquée par les COSP pour la répartir entre différents spécialistes. Les "conseillers d'orientation vont donc voir leurs activités réduites par la création des deux autres acteurs" (Desclaux, 2005).

L'opposition de Maurice Reuchlin : la défense de l'orthodoxie piéronienne

Cette tentative de refondation suscite une **résistance farouche** de l'INETOP sous la direction de **Maurice Reuchlin**, successeur de Piéron. Cette opposition illustre parfaitement les **mécanismes défensifs** développés par la profession face aux tentatives de retraduction externe.

Reuchlin publie un texte d'opposition au projet Laurent, témoignant de la mobilisation de l'orthodoxie piéronienne contre toute remise en cause de son monopole d'expertise. Cette résistance s'inscrit dans la continuité des évictions analysées précédemment, révélant la **cohérence** des stratégies défensives développées par la profession.

L'échec du projet Laurent : mai 1968 et ses conséquences

L'échec du projet Laurent résulte de deux facteurs conjoints. D'abord, les "premières formations de professeurs-conseillers sont prévues à Paris en mai 68. La grève de la SNCF empêche ce premier regroupement, et les 'événements de 68' annulent tous les projets antérieurs" (Desclaux, 2005). Mais l'échec tient surtout au fait que **le projet n'est pas repris après 1968**, révélant l'**impossibilité structurelle** de réformer un système professionnel qui a développé des **mécanismes défensifs sophistiqués** contre toute remise en cause de son monopole d'expertise.

Analyse : L'éviction des tentatives de rationalisation politique

Une quatrième tentative de retraduction

Le projet Laurent constitue, après Naville (1945), Léon (1954) et Super (1961), une **quatrième tentative de retraduction** du système français d'orientation. Contrairement aux précédentes, cette tentative émane directement du **pouvoir politique** et bénéficie d'un soutien institutionnel maximal.

Cette origine politique confère au projet Laurent une **légitimité différente** des tentatives précédentes. Il ne s'agit plus d'innovations conceptuelles portées par des acteurs isolés mais d'une **politique publique** soutenue par l'État et justifiée par les besoins de la planification éducative.

Les facteurs de résistance institutionnelle

L'échec du projet Laurent révèle la **sophistication** des mécanismes de résistance développés par le système professionnel :

Résistance doctrinale : L'opposition de Reuchlin mobilise la **légitimité scientifique** de l'INETOP contre la légitimité politique du projet gouvernemental.

Résistance corporative : La profession mobilise ses **réseaux d'influence** pour faire échouer un projet qui menace ses prérogatives établies.

Résistance temporelle : L'utilisation des "événements de 68" comme **fenêtre d'opportunité** pour enterrer définitivement le projet révèle l'habileté stratégique des opposants.

L'impossible rationalisation administrative

L'échec du projet Laurent démontre l'**impossibilité** de réformer par voie administrative un système professionnel qui contrôle sa propre reproduction. Cette impossibilité s'enracine dans les **caractéristiques structurelles** du modèle français :

Concentration institutionnelle : Le contrôle de la formation, de la recherche et de la légitimation par l'INETOP facilite la résistance coordonnée aux réformes externes.

Fermeture épistémologique : L'orthodoxie piéronienne disqualifie a priori toute approche alternative comme "non scientifique".

Légitimité professionnelle : Les conseillers bénéficient d'une légitimité d'expertise qui leur permet de contester les réformes politiques au nom de la compétence technique.

Conclusion : L'effet d'éviction systémique

Un pattern d'éviction systématique

Ces **éliminations successives** révèlent l'existence d'un **système organisé** de résistances aux innovations. Ce n'est pas le hasard qui explique l'éviction de Naville, Léon, le rejet de Super et l'échec du projet Laurent, mais une **logique systémique** de préservation du monopole professionnel, d'autant plus nécessaire que l'arrimage contraint à l'Éducation nationale fragilise la position de la profession.

L'analyse révèle un **pattern récurrent** :

- **1945** : Éviction de l'alternative sociologique (Naville)
- **1954** : Éviction de l'alternative éducative (Léon)
- **1961** : Éviction de l'alternative counseling (Super)
- **1967** : Éviction de l'alternative administrative (Laurent)

Cette récurrence s'appuie sur quatre **mécanismes structurels** : contrôle institutionnel par l'INETOP, clôture épistémologique (seule la psychologie appliquée est légitime), reproduction des élites par la formation uniforme, et résistance politique mobilisant l'expertise contre les réformes administratives.

Les conséquences pour l'orientation française

En éliminant successivement les alternatives sociologique, éducative, psychologique et administrative, le système français d'orientation se constitue en **système fermé** imperméable aux innovations externes. Cette **quadruple fermeture** - interne (mécanismes disciplinaires), institutionnelle (arrimage contraint), épistémologique (éviction des alternatives) et politique (résistance aux réformes) - explique les **difficultés structurelles** rencontrées par toute approche éducative de l'orientation.

Privée de toute capacité d'adaptation conceptuelle, l'orientation française se trouve désarmée face aux évolutions du système éducatif, révélant que l'**impossibilité structurelle** de développer une éducation à l'orientation ne relève pas de difficultés techniques mais de **choix stratégiques** opérés dans les années 1940-1960 pour préserver un monopole professionnel menacé⁶.

Chapitre 10 : La fermeture par le silence : l'invisibilisation des contre-programmes (1950-1980)

Introduction

Le succès de la traduction piéronienne ne repose pas uniquement sur l'élimination "physique" des porte-parole alternatifs analysée au chapitre précédent. Il s'appuie également sur une stratégie plus subtile mais tout aussi efficace : **l'invisibilisation** des innovations incompatibles avec la définition piéronienne de l'orientation. Cette stratégie de **fermeture par le silence** constitue un mécanisme sophistiqué de **neutralisation des contre-programmes** selon la théorie de la traduction.

L'analyse des revues professionnelles BINOP puis L'Orientation scolaire et professionnelle révèle comment le réseau maintient sa **problématisation** dominante par l'effacement systématique des traductions alternatives²⁵. Le silence n'est pas absence fortuite mais **stratégie délibérée** d'invisibilisation des approches qui remettent en cause les fondements psychologiques de l'orientation française.

Cette stratégie s'applique à trois types d'innovations particulièrement menaçantes pour le monopole piéronien : les approches non-directives (Rogers, Pagès), les conceptions éducatives américaines (Hoyt, ADVP), et les tentatives françaises d'orientation éducative (Latreille). L'étude de ces silences révèle les **mécanismes de verrouillage** qui protègent la traduction dominante contre toute **retraduction** concurrente.

²⁵ Cette analyse s'appuie sur l'examen des contenus du BINOP (1950-1972) puis de L'Orientation scolaire et professionnelle (1972-1990) concernant les innovations étrangères en matière d'orientation.

10.1 Le silence face au non-directivisme : neutraliser la menace éducative

Max Pagès : l'hérétique de l'intérieur

L'affaire Max Pagès illustre parfaitement la stratégie de neutralisation par le silence. Formé à l'INETOP en 1948-49, Pagès apprécie la formation mais rejette radicalement ses fondements pratiques. Ohayon précise qu'« Il a bien aimé cette formation parce que c'était scientifique et qu'on y respectait les étudiants, ce qui n'était pas le cas, selon lui, à la Sorbonne. Le public était composé à 90 % d'instituteurs, issu de milieux populaires ou petit-bourgeois, communistes pour la plupart. »

Après une formation aux États-Unis avec Carl Rogers, Pagès publie en 1952 dans le numéro 3 du BINOP un article au « ton et au contenu très singuliers » : « Diagnostic ou thérapeutique en orientation et en sélection professionnelle » (Ohayon, 2014). Cet article constitue une **attaque frontale** contre la conception du rapport à « l'orienté », les méthodes de mesure et les objectifs de l'orientation française²⁶.

La **réaction du réseau** est révélatrice : **aucun écho**, aucune discussion, aucune réfutation. Pagès quitte rapidement le métier et « une autre histoire s'ouvre ». Cette disparition n'est pas conjoncturelle mais résulte d'une **stratégie d'isolement** qui rend impossible toute **retraduction** non-directive de l'orientation.

Donald Super : la neutralisation contrôlée

L'épisode Donald Super (1958-1959), déjà évoqué au chapitre 8, révèle une stratégie plus sophistiquée. Élève de Carl Rogers, Super vient enseigner à Paris à l'Institut de Psychologie et à l'INETOP. Sa présence constitue une **épreuve de force** majeure pour le réseau piéronien car Super propose une **problématisation alternative** de l'orientation fondée sur les entretiens.

²⁶ Un développement détaillé de la position de Piéron à propos de Super se trouve dans Desclaux, B. (2005). Nous reprenons quelques éléments dans ce qui suit.

La **réponse du réseau** procède en deux temps. D'abord, le BINOP publie un article de Super (1960), mais cette publication n'est pas un signe d'ouverture : elle prépare la **réfutation**. L'année suivante, Mlle Nepveu (1961) apporte une réponse, mais « comme ce n'était pas suffisant », Piéron lui-même écrit une introduction qui constitue une **condamnation sans appel** du modèle américain.

Piéron y oppose deux conceptions irréconciliables : « Dans le régime américain, où l'éducation n'a pas le caractère national et où la tendance générale est de favoriser en tous domaines les initiatives individuelles, le conseiller se rapproche beaucoup du psycho-thérapeute ; il s'adresse à des « clients » [...]. En France au contraire, on a tâché de réduire au maximum la commercialisation en matière d'orientation. »

Cette **problématisation** oppose la conception « nationale » française à l'approche « commerciale » américaine, rendant impossible toute **traduction** intermédiaire ou synthèse.

Le voyage de Rogers : l'invisibilisation totale

En 1966, la venue de Carl Rogers à Paris constitue un « événement culturel et scientifique important »²⁷. Le public de 412 personnes comprend des « conseillers d'orientation » parmi les « professionnels du monde "psy" ». La critique est « acerbe » mais une « bonne partie du public repart transformée et prête à essaimer dans toute la France ».

La **réaction du BINOP** est totale : « **pas une ligne** ». Cette invisibilisation complète d'un événement majeur révèle la sophistication de la stratégie de fermeture. Le réseau ne combat pas Rogers, il le **fait disparaître** de l'espace professionnel français.

Paradoxalement, Ohayon note que « trente ans après, le counselling s'est imposé en France et l'entretien est la pratique la plus répandue chez les conseillers d'orientation ». Mais cette appropriation s'opère **sans reconnaissance** de la source rogerienne : « Alors que la critique de l'entretien "rogérien" le renvoyait du côté de l'éducateur,

²⁷ L'analyse de cet événement repose sur le travail de Ohayon (2014).

aujourd'hui il se trouve justement revendiqué par... le psychologue.
Curieux renversement de l'histoire. »

10.2 L'ignorance des pratiques éducatives étrangères : Hoyt et l'ADVP

Kenneth Hoyt et l'éducation à la carrière : le silence systématique

L'invisibilisation de Kenneth Hoyt révèle une stratégie particulièrement élaborée. Alors que l'éducation à la carrière s'applique dans tous les États-Unis durant une dizaine d'années (1969-1979), on ne trouve aucun écho ni dans le BINOP ni dans l'OSP, qui prend sa suite en 1972.

Cette absence n'est pas fortuite. Hoyt développe la « notion d'infusion », c'est-à-dire l'idée selon laquelle l'éducation à l'orientation devait être « infusée » dans les programmes ordinaires par « n'importe quel enseignant ». Cette conception menace directement le **monopole professionnel** revendiqué par le réseau français : pas de spécificité des actions, pas de formation nécessaire, et pas de professionnel spécifique !

L'analyse révèle la **logique du silence** : ne pas mentionner une innovation permet de **préserver** les **points de passage obligés** contrôlés par le réseau sans avoir à la réfuter explicitement.

L'ADVP : neutralisation par marginalisation

L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel, créée au Québec en 1974 par Denis Pelletier, Charles Bujold et Gilles Noisieux, pose un problème différent au réseau français. Contrairement à Hoyt, l'ADVP maintient un modèle expert, un professionnel spécifique, formé, qui intervient sur des heures spéciales, avec un programme, une progression, des objectifs.

Cette compatibilité partielle avec le modèle français explique un traitement différencié : dans L'Orientation scolaire et professionnelle, il n'a été publié qu'un seul article sur l'ADVP, celui de Garand (1978).

Mais cet article constitue une **récupération** : Garand, conseiller d'orientation français, présente l'entretien ADVP, une technique qu'il a mise au point, vidant l'ADVP de sa dimension éducative.

Cette stratégie de **récupération sélective** permet au réseau d'intégrer les éléments compatibles avec sa problématisation (approche individuelle, expertise professionnelle) tout en **éliminant** les dimensions incompatibles (approche développementale, visée éducative).

10.3 Le silence face à Geneviève Latreille : éliminer l'alternative française²⁸

Une trajectoire menaçante pour l'orthodoxie

Geneviève Latreille (1929-1982) représente une menace particulière car elle cumule la **légitimité professionnelle** (diplôme INETOP, expérience de conseillère) et l'**innovation théorique** (thèse sous la direction de Pierre Naville, contact avec Rogers et l'ADVP). Conseillère d'orientation à Valence (1952-1962), puis à l'INETOP (1962-1964), elle développe une **approche pluridisciplinaire** mêlant « psychologie, sociologie, économie et psychologie sociale ».

Son séjour à l'université de Chicago (1954-1955) où elle « suit l'enseignement de Carl Rogers et se sensibilise aux pratiques de Kurt Lewin » la met en contact avec les innovations américaines. Plus tard, son « enseignement à l'université de Laval qui la met en relation avec les concepteurs de la méthode de l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) » fait d'elle une **passeuse** entre les innovations nord-américaines et la France.

La création d'un centre concurrent

En 1967, Latreille crée le Centre de formation des conseillers d'orientation à l'École pratique de psychologie de la Croix-Rousse à Lyon, « revendiquant une approche originale mêlant psychologie,

²⁸ Cette section s'appuie en particulier sur l'article de Jérôme de Martin (2021).

sociologie, économie et psychologie sociale ». Cette initiative constitue une **menace structurelle** majeure pour le monopole de l'INETOP.

Martin souligne que « le centre de Lyon a constitué de fait un concurrent à l'INETOP qui, depuis 1928, a toujours défini l'orthodoxie en matière d'orientation. D'une certaine manière, les positions préconisées par Latreille ont connu le même destin que celles d'Antoine Léon dans les années 1950. »

La **stratégie de neutralisation** s'appuie sur l'invisibilisation : malgré l'importance de ses travaux et l'originalité de son approche, Latreille n'existe pas dans l'espace éditorial contrôlé par l'INETOP. Alors qu'elle enseigne à l'INETOP durant deux ans (1962-1964), et ensuite jusqu'à son décès, quelques articles de sa part seront publiés dans le BINOP puis dans l'OSP, mais il s'agit d'articles surtout économiques, aucun sur sa conception du métier de conseiller d'orientation qu'elle promeut au centre de formation de Lyon. Ses innovations restent confinées au niveau régional et ne parviennent jamais à **problématiser** l'orientation au niveau national.

L'échec de la greffe alternative

Latreille invite Pelletier, l'un des créateurs de l'ADVP, à Lyon pour présenter cette pratique. Des associations reprendront cette pratique (Trouver-Créer en 1986, l'IREC à Paris en 1981), mais ces tentatives d'implantation échouent à s'institutionnaliser dans l'Éducation nationale.

L'analyse révèle plusieurs facteurs d'échec², mais le **silence des revues professionnelles** joue un rôle déterminant. En n'accordant aucune visibilité aux travaux de Latreille et aux expériences lyonnaises, le réseau piéronien empêche toute **mobilisation** alternative et maintient sa **traduction** dominante.

Conclusion : Les mécanismes de l'invisibilisation

Le silence comme stratégie de traduction

L'analyse révèle que le **silence** constitue un mécanisme sophistiqué de maintien de la **traduction** dominante. Plus subtil que l'élimination directe des porte-parole, il procède par **effacement** des **contre-programmes** de l'espace de débat professionnel.

Cette stratégie s'avère particulièrement efficace car elle évite la **controverse** qui pourrait légitimer les approches alternatives. En ne mentionnant pas Rogers, Hoyt, l'ADVP ou Latreille, le réseau les fait **disparaître** de la réalité professionnelle française sans avoir à les réfuter.

Les effets de l'invisibilisation

La **fermeture par le silence** produit trois effets majeurs pour la consolidation de la traduction piéronienne :

1. **Préservation des points de passage obligés** : les innovations ignorées ne peuvent pas créer des voies alternatives de formation ou de légitimation
2. **Maintien de la cohésion du réseau** : l'absence de débat évite les divisions internes et les remises en cause
3. **Reproduction de l'orthodoxie** : les nouvelles générations de professionnels ne connaissent que la problématisation dominante

L'efficacité paradoxale du non-dit

Paradoxalement, certaines innovations finissent par **s'imposer** dans les pratiques (counseling rogérien, approches développementales) mais **sans reconnaissance** de leur origine. Cette **appropriation silencieuse** permet au réseau de **recupérer** les apports utiles tout en **préservant** sa problématisation fondamentale.

Cette analyse révèle la **sophistication** des mécanismes de **verrouillage traductionnel**. En combinant élimination directe (chapitre précédent) et invisibilisation systématique, le réseau piéronien développe un système de défense particulièrement efficace

contre toute tentative de **retraduction** de l'orientation professionnelle française.

La **fermeture par le silence** explique pourquoi les innovations les plus pertinentes pédagogiquement (approches éducatives, méthodes non-directives, conceptions développementales) échouent systématiquement à **problématiser** l'orientation autrement que comme expertise psychologique individuelle. Cette analyse éclaire les mécanismes structurels qui rendront si difficile, des décennies plus tard, l'émergence de l'éducation à l'orientation analysée dans un autre ouvrage.

Transition vers la reconversion psychologique

Cependant, cette fermeture défensive va paradoxalement engendrer ses propres contradictions. En éliminant toutes les alternatives conceptuelles et en s'arc-boutant sur l'expertise psychotechnique piéronienne, la profession se trouve progressivement fragilisée face aux transformations du paysage professionnel français. L'émergence de nouvelles spécialités psychologiques dans les années 1970-1980 va contraindre les conseillers d'orientation à une **reconversion identitaire majeure** pour maintenir leur légitimité professionnelle.

Cette transformation, qui constitue la dernière mutation stratégique de la profession, fera l'objet du chapitre suivant : **la lutte pour la reconnaissance du psychologue et les paradoxes de cette reconversion défensive (1968-2017)**.

Partie IV : L'impossible adaptation contemporaine (1968-2025)

Chapitre 11 : La lutte pour la reconnaissance du psychologue : du traumatisme de 2003 au sur-arrimage défensif (1968-2017)

Introduction

La période 1968-2017 révèle les **paradoxes** de la traduction piéronienne arrivée à maturité. Cette époque de cinquante ans se structure autour d'un **événement traumatique central** : la tentative de transfert aux régions de 2003, qui constitue le véritable **tournant** de l'histoire contemporaine de la profession.

Cet événement révèle l'**instabilité fondamentale** de l'arrimage étatique construit par la traduction piéronienne et déclenche une **retraduction défensive** culminant avec la création du statut de psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN) en 2017. Cette transformation constitue un **sur-arrimage** défensif : une radicalisation de l'attachement à l'État en réaction au traumatisme de l'abandon.

11.1 Les contradictions du modèle piéronien face à la massification (1968-1985)

L'explosion des besoins et la rupture du monopole de formation

La massification du secondaire après 1968 confronte la traduction piéronienne à sa première **épreuve de force** majeure depuis sa stabilisation. L'augmentation de la population scolaire "rend nécessaire une augmentation également des conseillers", créant un **goulot d'étranglement** au niveau de la formation.

Le **point de passage obligé** établi par Piéron - la formation longue et spécialisée à l'INETOP - ne peut plus absorber les besoins massifs de

recrutement. Cette situation force l'État à **contourner** le monopole du réseau en créant deux concours d'accès alternatifs : le CAFCO I et le CAFCO II.

La fragmentation du corps professionnel

À la fin des années 1970, cette politique produit une **hétérogénéité** inédite au sein de la profession. On trouve trois types de conseillers titulaires dans les CIO : les "CAFCO I" avec formation de deux ans plus stage, les "CAFCO II" avec accès direct au stage, et les "anciens" conseillers détenteurs du diplôme d'État.

Cette **fragmentation** révèle l'**échec** relatif de la traduction piéronienne à maintenir la cohérence de son réseau face aux contraintes quantitatives de l'État.

11.2 La lutte pour la reconnaissance du titre de psychologue (1985-1991)

La création du titre de psychologue : opportunité et menace

La loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 créant le titre protégé de psychologue constitue un événement majeur pour la profession. Cette reconnaissance étatique du **savoir légitime** psychologique représente exactement ce que recherchait la stratégie professionnelle selon Larson : l'obtention d'un **monopole légal** sur une expertise.

Cependant, cette opportunité se transforme paradoxalement en **menace existentielle** pour les conseillers d'orientation. La fragmentation du corps professionnel signifie qu'une partie importante des praticiens ne peut prétendre à ce titre, révélant publiquement l'**incohérence** de la traduction piéronienne.

Le décret de 1991 : victoire paradoxale

Le décret du 20 mars 1991 accordant le titre de psychologue aux conseillers d'orientation constitue une victoire majeure mais paradoxale. D'un côté, il valide la revendication historique de la profession et **renforce** son arrimage étatique.

De l'autre, cette reconnaissance s'accompagne d'une transformation identitaire profonde : les conseillers deviennent des **conseillers d'orientation-psychologues (COP)**. Ce trait d'union introduit une **ambiguïté** fondamentale qui alimentera les débats identitaires suivants.

11.3 LE TRAUMATISME FONDATEUR DE 2003 : LA MENACE D'ABANDON ÉTATIQUE

Contexte et enjeux : la décentralisation comme opportunité manquée

Le 28 février 2003, le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin annonce aux Assises des libertés locales de Rouen que *"les régions prendront en charge l'orientation des jeunes et l'information sur les métiers"*. Cette décision s'inscrit dans la **loi constitutionnelle du 28 mars 2003** relative à l'organisation décentralisée de la République, qui modifie l'article premier de la Constitution pour disposer que *"l'organisation de la République est décentralisée"*.

Dès le 14 mars, le ministre de l'Éducation nationale annonce par lettre individuelle aux personnels (Conseillers d'Orientation-Psychologues et Directeurs de CIO) leur transfert et celui des CIO aux régions, **sans plus de concertation préalable et sans aucune redéfinition des rôles** respectifs de l'État et des collectivités.

Cette tentative aurait pu constituer une **opportunité historique** de modernisation. Elle répondait aux critiques européennes sur la **fragmentation** du système français d'orientation et offrait la possibilité de constituer enfin une **profession unifiée** rassemblant tous les acteurs de l'orientation sous l'autorité régionale.

L'activation immédiate des mécanismes de résistance

La réaction des personnels est **immédiate et massive**. Dès l'annonce, les professionnels se retirent des établissements - on est alors à la fin du deuxième trimestre. Un forum, www.Copsy.ouvaton.org, est créé où s'exprime un **discours quasi unanime d'opposition** au projet. Les

politiques sont contactés, les médias relayent l'opposition, et les syndicats enseignants montent finalement au créneau.

Cette mobilisation révèle l'**activation automatique** des réflexes de fermeture analysés historiquement :

1. La fermeture corporatiste immédiate

- Mobilisation du réseau professionnel national
- Instrumentalisation des arguments pédagogiques
- Refus catégorique de toute discussion sur le fond

2. L'alliance tactique avec l'Éducation nationale

- Soutien des syndicats enseignants
- Défense du caractère "éducatif" de l'orientation
- Préservation du monopole scolaire

3. La diabolisation de l'alternative

- Présentation du transfert comme une "privatisation"
- Agitation du spectre des "intérêts économiques"
- Occultation des possibilités de modernisation

La voix dissidente : une vision alternative étouffée

Dans ce contexte de quasi-unanimité oppositionnelle, quelques voix tentent de porter un **autre discours**. Une analyse dissidente, présentée lors d'une réunion du SGEN des trois académies d'Île-de-France puis lors d'une table ronde à l'ESEN le 19 mai 2003 en plein conflit, proposait une lecture radicalement différente en deux points :

Constat historique lucide : *"Nous sommes au bout d'un processus. L'Éducation nationale n'a jamais voulu nous intégrer réellement, et finit par nous exclure."*

Vision prospective : L'occasion de *"repenser cette profession dans une perspective beaucoup plus large"* en rassemblant les différents professionnels œuvrant à l'orientation sous la coordination régionale.

Cette perspective illustre parfaitement ce qu'aurait pu être une **stratégie adaptative** fondée sur l'analyse des **mécanismes historiques** plutôt que sur les réflexes défensifs. Mais cette voix resta isolée, noyée dans le **consensus défensif**.

Les "dégâts" durables du conflit

Bien que le gouvernement recule, les **conséquences psychologiques** sont durables et constituent le véritable **traumatisme fondateur** de l'insécurité institutionnelle :

1. Rupture de la confiance étatique "Globalement la confiance est remise en question vis-à-vis de l'État d'abord. Jusque dans les années 90, il y avait une forme de loyauté des services. Mais désormais la défiance s'installe."

2. Crise des relations hiérarchiques "Le rapport à la 'hiérarchie' est également touché" - les CSAIO et IEN-IO sont accusés de ne pas avoir "choisi le camp des personnels".

3. Fragilisation des relations avec les établissements "Beaucoup de conseillers se sont retirés des établissements jusqu'à la fin de l'année scolaire pour manifester leur protestation contre le gouvernement. Les équipes d'établissement ont donc dû se débrouiller seules."

L'analyse prophétique de 2003

Contrairement à la majorité de la profession qui considère la reculade gouvernementale comme une "victoire", une analyse alternative formule dès 2003 un **diagnostic prémonitoire** :

"Pour la majorité des collègues, le transfert n'ayant pas lieu, les services d'orientation étaient sauvés. De mon côté je pensais que c'était momentané, et qu'il suffisait maintenant de fermer quelques robinets, celui du recrutement et des financements."

Cette analyse identifie 2003 comme le **début d'un processus d'affaiblissement** progressif plutôt que comme une victoire définitive, préfigurant les développements ultérieurs.

11.4 La dérive vers la psychologie "pure" (1991-2017)

L'ambiguïté du trait d'union

Le débat autour du trait d'union dans "conseiller d'orientation-psychologue" révèle les **tensions internes** sur l'interprétation de la reconnaissance obtenue. Cette **polysémie** maintient une **instabilité** dans la définition identitaire, préparant la reconversion future.

La fuite en avant psychologique post-traumatique

Les décennies 1990-2010, et surtout après le traumatisme de 2003, voient s'affirmer une **tendance** à privilégier l'identité psychologique au détriment de la mission d'orientation, motivée par :

- La **concurrence** des autres psychologues (scolaires, cliniciens, du travail)
- La **dévalorisation** récurrente de l'orientation scolaire
- L'évolution des **pratiques** vers l'entretien individuel
- La recherche d'un **refuge de légitimité** dans la psychologie

Cette évolution constitue déjà une **stratégie défensive** post-traumatique, préparant la transformation finale de 2017.

11.5 Le statut PsyEN (2017) : sur-arrimage défensif comme réponse au traumatisme

La logique apparente de la réforme

Le **décret n°2017-120 du 1er février 2017** crée le corps unique des psychologues de l'Éducation nationale, fusionnant les psychologues scolaires (premier degré) et les conseillers d'orientation-psychologues (second degré). Cette réforme s'inscrit officiellement dans la *"modernisation des métiers de l'éducation"*.

Pour les anciens conseillers d'orientation, la spécialité devient : *"éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle"*, rapidement abrégée en **PsyEN EDO**. Cette évolution sémantique révèle déjà l'effacement progressif de l'orientation au profit de la psychologie.

Les enjeux sémantiques : le sur-arrimage défensif

La transformation révèle une **stratégie de sur-arrimage** défensif. Face à la menace d'abandon étatique de 2003, la profession choisit le **renforcement** de l'attachement à l'État plutôt que l'autonomisation ou la diversification.

Le passage de "conseiller d'orientation-psychologue" à "psychologue de l'Éducation nationale" marque :

- L'**abandon** de la mission d'orientation (potentiellement transférable)
- Le **renforcement** de l'appartenance étatique (PsyEN vs simple "psychologue")
- La **spécialisation** défensive dans une fonction purement psychologique

La dénomination **PsyEN** mélange un acronyme (Psy) et un sigle (EN) qui permet de **caractériser le métier** par sa dimension psychologique ET son appartenance étatique renforcée. Cette évolution marque un **glissement fondamental** : du métier défini par sa mission (orientation) vers un métier défini par son statut et son rattachement (psychologue d'État).

Les tensions lors de l'élaboration du décret

Les débats qui précèdent l'adoption du décret révèlent les **tensions identitaires** au cœur de cette transformation. En novembre 2016, lors de l'élaboration du texte, une controverse majeure oppose les tenants de deux visions :

La primauté psychologique : le métier se définit d'abord par l'expertise psychologique, l'orientation n'étant qu'un champ d'application parmi d'autres.

La spécificité éducative : maintien d'une identité propre liée à la mission d'accompagnement éducatif à l'orientation.

Le résultat final témoigne de la **victoire de la logique psychologique**, confirmant la stratégie de survie par spécialisation défensive.

L'aboutissement d'une logique défensive

Cette transformation révèle une **logique paradoxale** : face à la menace d'abandon étatique de 2003, la profession choisit le **sur-arrimage** - un renforcement de l'attachement à l'État plutôt que l'autonomisation.

Cette stratégie résout temporairement le **problème identitaire** (reconnaissance psychologique pleine) mais **aggrave** l'inadéquation aux besoins éducatifs contemporains. En devenant pleinement psychologues, les anciens conseillers s'éloignent définitivement de toute approche éducative de l'orientation.

Conclusion : Les paradoxes de la reconversion défensive

L'aboutissement d'une logique historique

La transformation en PsyEN représente l'**aboutissement logique** de la traduction piéronienne. En privilégiant dès l'origine l'expertise psychologique sur la mission éducative, Piéron avait programmé cette évolution vers la **psychologisation pure**.

2003 comme révélateur et accélérateur

Le traumatisme de 2003 révèle la **fragilité structurelle** de l'arrimage étatique et accélère la **fuite en avant** défensive. Face aux difficultés d'adaptation aux nouveaux enjeux éducatifs, la profession choisit la **radicalisation** de sa stratégie historique plutôt que la **retraduction** de sa mission.

L'ironie du sur-arrimage

Paradoxalement, cette stratégie de **sur-arrimage défensif** rend la profession encore plus vulnérable aux décisions étatiques. Plus la profession se "colle" à l'État, plus elle dépend de ses décisions unilatérales, comme le démontrera cruellement la loi de 2018 analysée dans le chapitre suivant.

Le **succès apparent** du statut PsyEN (reconnaissance psychologique, unification des corps, modernisation statutaire) masque en réalité un **piège évolutif** : une profession qui, en cherchant la sécurité par le sur-arrimage, se condamne à subir passivement les transformations que l'État décidera d'imposer.

Transition vers le chapitre 12 : Le piège du sur-arrimage

En 2017, la profession semble avoir trouvé la solution à ses difficultés historiques. Le statut de **psychologue de l'Éducation nationale** offre enfin la reconnaissance psychologique pleine, l'unification des corps et l'ancrage définitif dans l'appareil d'État. Cette **victoire** apparente sur les incertitudes des décennies précédentes génère un sentiment de sécurisation identitaire.

Mais cette stratégie de **sur-arrimage défensif**, née du traumatisme de 2003, va se révéler être un **piège évolutif**. À peine un an après la création du statut PsyEN, la **loi du 5 septembre 2018** "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" va brutalement révéler l'inefficacité de cette stratégie face aux transformations contemporaines de l'orientation.

La **fermeture sociale** obtenue par la traduction piéronienne, source initiale de force, devient progressivement un **facteur de faiblesse** face aux mutations des besoins d'orientation. Le chapitre suivant analysera comment cette loi de 2018, combinée au désengagement progressif de l'État et aux défis écologiques contemporains, révèle l'**extinction programmée** d'une profession prisonnière de ses constructions historiques.

Chapitre 12 : L'extinction programmée : de la loi de 2018 aux défis écologiques (2018-2025)

Introduction

À peine un an après la création du statut de **psychologue de l'Éducation nationale**, qui semblait consacrer le succès de la stratégie de sur-arrimage défensif, la **loi du 5 septembre 2018** "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" révèle brutalement l'inefficacité de cette approche. Cette loi, présentée par le ministère du Travail, inaugure une période d'**épreuves successives** : l'illusion du sur-arrimage, l'accélération du désengagement étatique, l'inadéquation aux défis contemporains.

La période 2018-2025 révèle comment une profession, croyant avoir trouvé la sécurité dans le **renforcement de son attachement à l'État**, découvre que cette stratégie la rend encore plus vulnérable aux transformations que l'État décidera d'imposer. Plus grave encore, cette même période voit émerger des défis civilisationnels - notamment l'urgence écologique - face auxquels la profession se révèle **structurellement impuissante**.

12.1 La loi de 2018 : révélation brutale de l'inefficacité du sur-arrimage

Une loi présentée par le ministère du Travail : révélateur d'un déclassé

La **loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel** est adoptée le 5 septembre 2018. Présentée par la ministre du Travail Muriel Pénicaud, cette loi vise la "rénovation du modèle social français" à travers la transformation du système d'apprentissage, de la formation professionnelle continue et de l'assurance chômage.

Le fait significatif est que cette loi, qui touche directement l'orientation scolaire, **ne provient pas du ministère de l'Éducation nationale**. Lorsque Muriel Pénicaud présente le projet au Conseil des

ministres du 27 avril 2018, "il n'y est à aucun moment question d'affaires relevant du ministère de l'Éducation nationale, et notamment des CIO et de leurs personnels" (Desclaux, 2022).

Cette **marginalisation institutionnelle** révèle le déclassement progressif de l'orientation scolaire dans les politiques publiques. Elle confirme l'analyse historique : une profession qui s'enferme dans la défense de ses prérogatives finit par perdre toute **capacité d'influence** sur les évolutions qui la concernent.

L'article 18 : une menace existentielle

L'article 18 de cette loi confie aux régions "la compétence d'information sur les métiers et les formations" et prévoit le transfert des "centres d'information et d'orientation ainsi que des services d'information et d'orientation des établissements d'enseignement" vers les régions.

L'effet de sidération : l'aveuglement de la stratégie défensive

Cette révélation provoque un **effet de sidération** dans la profession. Après des décennies de luttes pour renforcer l'ancrage dans l'Éducation nationale, voici qu'un autre ministère peut décider du transfert des CIO sans même consulter les personnels concernés.

L'ironie historique est saisissante. En 1938, face aux projets de Carcopino, la profession naissante avait su organiser une **résistance efficace** et imposer ses vues. Quatre-vingts ans plus tard, malgré un statut apparemment plus solide et une organisation syndicale mieux structurée, elle se découvre **totalelement impuissante** face à une décision prise dans un autre ministère.

Cette ironie historique illustre parfaitement la **thèse centrale** de ce livre : une construction professionnelle qui avait réussi à s'imposer face aux résistances de 1938 se trouve **quatre-vingts ans plus tard** dans l'incapacité de résister à sa déconstruction.

Les stratégies de résistance : reproduction des schémas défensifs

Face à cette menace, la profession active à nouveau ses **mécanismes de résistance** :

1. La mobilisation corporatiste Les syndicats sont reçus au ministère de l'Éducation nationale et font état de leurs rencontres pour obtenir des assurances.

2. Les promesses ministérielles Des assurances sont données par le ministère de l'Éducation nationale lors du Conseil supérieur de l'éducation du 15 mai, notamment l'engagement que "toutes les directions régionales ONISEP ne seront pas transférées aux régions".

3. La récupération par l'Éducation nationale Le ministère de l'Éducation nationale "repren la main" en interprétant le texte de la loi présenté par celui du Travail.

Le décret de sauvetage : préservation in extremis

Finalement, au bout d'un an, la loi étant votée en septembre 2018, est publié au BO du 11 avril 2019 un **décret très attendu** qui introduit dans le Code de l'éducation les effets de la loi. Ce décret opère un **sauvetage tactique** en répartissant les responsabilités :

Responsabilité de l'État : "Il définit, au niveau national, la politique d'orientation des élèves et des étudiants dans les établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur."

Responsabilité de la Région : "Elle organise des actions d'information sur les métiers et les formations aux niveaux régional, national et européen [...] en direction des élèves et de leurs familles."

Cette **répartition** préserve le **cœur dur** des prérogatives éducatives tout en concédant l'information aux régions.

L'enseignement de la loi de 2018 : l'illusion du sur-arrimage

La loi de 2018 révèle **brutalement** l'illusion sur laquelle reposait la stratégie de sur-arrimage défensif. Contrairement aux attentes de la profession, le **renforcement de l'attachement à l'État** ne garantit nullement la protection contre les décisions étatiques. Au contraire,

cette dépendance accrue rend la profession encore plus **vulnérable** aux transformations imposées d'en haut.

L'ironie est saisissante : à peine un an après avoir obtenu le statut PsyEN, censé sécuriser définitivement la position de la profession dans l'appareil d'État, celle-ci découvre qu'un autre ministère peut remettre en cause son existence sans même la consulter.

12.2 Le désengagement de l'État : le paradoxe du sur-arrimage

Trois formes de désengagement simultané

Paradoxalement, au moment même où la profession renforce son arrimage à l'État (statut PsyEN 2017), l'État accélère son **désengagement de l'orientation**²⁹. Cette contradiction révèle l'aveuglement de la stratégie défensive : plus la profession se "colle" à l'État, moins l'État s'engage.

Le désengagement étatique prend **trois formes simultanées**, particulièrement manifestes après l'épisode traumatique de 2003.

Le premier désengagement concerne **les services d'orientation eux-mêmes**. La réduction continue des moyens matériels s'accélère après 2003 : fermetures de CIO départementaux faute de financement par les conseils généraux, réduction drastique du recrutement de PsyEN avec recours massif aux contractuels non formés, suppression de postes administratifs. Les nécessités financières modifient profondément les conditions de travail sans aucune évolution des textes sur les missions. Parallèlement, l'attribution progressive des fonctions d'accompagnement à l'orientation aux enseignants s'intensifie, mouvement engagé dès les années 1990 avec le développement des "référents orientation" et la diminution des réglementations encadrant la profession.

²⁹ Cette analyse s'appuie sur l'étude développée dans Desclaux (2019, 2025)

Le deuxième désengagement s'opère **au profit des régions**. La transformation du SPO (Service public de l'orientation) en SPRO (Service public régional de l'orientation) symbolise cette évolution, concrétisée par l'attribution de la compétence d'information professionnelle aux régions par la loi de 2018 et le transfert progressif des missions d'information et de documentation.

Le troisième désengagement consiste en la **constitution d'un écosystème de l'orientation** avec l'aide de l'État. Celui-ci favorise le développement d'une multitude d'acteurs aux statuts très divers : promotion des associations et organismes subventionnés (réseau Information jeunesse), développement du mouvement du mentorat, émergence de startups EdTech et de plateformes numériques, services de coaching. Cette diversification prépare le terrain pour les **services marchands** dans le domaine de l'orientation.

La numérisation comme vecteur de désengagement

La **numérisation de l'orientation** accompagne et accélère ce désengagement. L'État développe des plateformes numériques (Parcoursup, Avenir(s)) qui automatisent une partie des fonctions traditionnellement exercées par les conseillers d'orientation.

Cette évolution illustre la stratégie de **substitution technologique** : plutôt que de maintenir des services humains coûteux, l'État privilégie des solutions numériques moins onéreuses et plus facilement contrôlables.

Les "mutations silencieuses de la numérisation" révèlent comment l'État peut transformer radicalement le paysage de l'orientation sans affrontement direct avec la profession, simplement en développant des alternatives technologiques qui rendent progressivement obsolètes les services traditionnels (Desclaux, 2025).

La conception européenne contre la conception française

Depuis novembre 2008 et l'adoption par le Conseil de l'Europe d'une résolution sur "l'orientation tout au long de la vie", l'Europe conçoit

officiellement l'orientation comme de **l'aide aux personnes**. Mais en France, où elle est une question d'État, la conception traditionnelle ne repose pas tant sur l'idée d'une adéquation entre capacités et emplois que sur **l'organisation d'une circulation contrôlée des élèves dans le système scolaire**.

Cette divergence conceptuelle fragilise la position française. Alors que l'Europe promeut une approche libérale centrée sur l'autonomie des individus, la France maintient une approche dirigiste de régulation des flux scolaires qui devient de plus en plus anachronique.

Le **cadre national de référence** signé entre l'État et les régions tente de concilier ces approches, mais révèle surtout la **confusion stratégique** : l'État conserve le "régalien" (définition de la politique d'orientation) tout en abandonnant l'opérationnel aux régions.

L'interrogation sur la marchandisation

Cette évolution pose une **interrogation lourde de conséquences** : "L'État français considère-t-il encore l'orientation comme de sa responsabilité, ou prépare-t-il l'élargissement des services marchands dans ce domaine ?" (Desclaux, 2019).

Le développement parallèle d'un **écosystème privé** (startups EdTech, plateformes numériques, services de coaching, mentorat) suggère une stratégie de **privatisation rampante**. L'État réduit ses propres services tout en favorisant l'émergence d'alternatives privées, préparant une transformation du marché de l'orientation.

Cette stratégie de désengagement progressif révèle le **piège du sur-armimage** : en renforçant sa dépendance à l'État, la profession devient l'otage des stratégies étatiques qu'elle ne contrôle plus. Cette vulnérabilité s'accroît d'autant plus que l'alliance entre scientifique et politique qui avait présidé à la constitution de la profession au début du siècle précédent s'est largement délitée depuis fort longtemps.

12.3 Les évolutions concrètes des pratiques PsyEN (2017-2025)

La transformation vers la psychologie "pure"

Depuis la création du statut PsyEN en 2017, on observe une **accélération** de la dérive vers la psychologie clinique au détriment de la mission d'orientation³⁰. Cette évolution, préparée par des décennies de psychologisation, trouve avec le nouveau statut les conditions de son **accomplissement définitif**.

Les évolutions observées dans les pratiques

Depuis la création du statut PsyEN en 2017, les pratiques professionnelles semblent connaître des évolutions complexes qu'il convient d'analyser avec prudence. Les observations disponibles suggèrent une tension croissante entre différentes conceptions du métier sans qu'il soit possible de dégager une tendance univoque.

On observe d'une part une évolution vers une conception plus "psychologisante" du métier, avec un privilège accordé à l'accompagnement individualisé et au "parcours personnalisé" au détriment parfois de l'information objective. Cette transformation du vocabulaire professionnel, avec la généralisation du terme "psychologue" dans la communication professionnelle et la progressive disparition du terme "conseiller d'orientation", semble aller dans ce sens.

Cependant, cette évolution vers la psychologisation entre en tension avec les demandes institutionnelles qui réclament de plus en plus des pratiques **évaluatives armées**, un retour vers le "psychologue technicien" capable de fournir des diagnostics et des orientations précises. Cette contradiction révèle l'ambiguïté de la situation : d'un côté, l'institution attend des outils d'évaluation et de sélection, de

³⁰ Cette analyse s'appuie sur l'étude développée dans Desclaux (2022) et le rapport de l'IGÉSR (2024).

l'autre, une partie de la demande sociale concerne effectivement les questions de bien-être et les réponses aux mal-être des adolescents.

L'inadéquation croissante aux attentes multiples

Cette évolution vers la **psychologisation** révèle une triple inadéquation. D'abord, un décalage entre l'offre "psychologisante" et une partie des attentes des usagers (élèves et familles) qui recherchent prioritairement de **l'information** et des **outils de choix** plutôt qu'un accompagnement psychologique. Ensuite, un désaccord tout aussi manifeste entre cette pratique psychologique prônée et celle attendue par les commandes institutionnelles qui réclament des pratiques **évaluatives armées**, marquant un retour vers le psychologue technicien capable de fournir diagnostics et préconisations d'orientation.

Cependant, la situation demeure **ambiguë** car une partie non négligeable de la demande sociale concerne effectivement les questions de bien-être et les réponses aux mal-être des adolescents. Cette ambiguïté révèle la difficulté pour la profession à articuler ses différentes missions et à répondre de manière cohérente aux attentes contradictoires qui pèsent sur elle.

Cette **confusion des rôles** illustre parfaitement le **phénomène de capture** analysé tout au long de ce livre : une profession qui, pour se légitimer, emprunte les codes d'une autre discipline finit par perdre sa **spécificité originale** et sa **raison d'être sociale**, tout en étant incapable de satisfaire pleinement les attentes qu'elle a contribué à créer.

L'effacement de la dimension collective

La psychologisation s'accompagne d'un **effacement de la dimension collective** de l'orientation. Là où l'approche traditionnelle prenait en compte les contraintes structurelles (offre de formation, marché du travail, inégalités sociales), l'approche psychologique individualise les problèmes et place la responsabilité sur les "choix personnels".

Cette évolution révèle une **cécité sociologique** qui rend la profession incapable de comprendre et d'agir sur les déterminants sociaux de l'orientation, contribuant ainsi à la reproduction des inégalités qu'elle prétend combattre.

12.4 La révolution écologique : un nouveau défi, une nouvelle impuissance

Alors que la profession achève sa reconversion défensive vers la psychologie, émerge un **défi civilisationnel** d'une ampleur inédite : la nécessité de repenser radicalement l'orientation face à l'urgence climatique. Cette révolution écologique révèle l'ampleur du **décalage historique** dans lequel s'est enfermée une profession incapable de sortir des imaginaires de l'ère industrielle.

L'émergence d'un nouvel horizon : l'urgence climatique

Le changement de donne civilisationnel

L'orientation professionnelle française s'est construite dans l'**horizon de l'expansion industrielle illimitée**. De 1920 aux années 2000, elle accompagnait l'adaptation des individus à un système productif en croissance constante, dans un contexte de ressources perçues comme infinies et de consommation en expansion.

Ce modèle devient **radicalement obsolète** face à la **contrainte écologique**. Les rapports du GIEC confirment que la poursuite du modèle actuel conduit "droit dans le mur". La transition écologique impose de **repenser fondamentalement** les imaginaires professionnels et les logiques d'orientation.

Les nouveaux besoins sociaux

La transformation nécessaire génère de **nouveaux besoins professionnels** massifs. Comme l'explique la sociologue Dominique Méda : "Pour faire face au changement climatique, nous aurons besoin de plus de travail humain". Une société engagée dans la reconversion

écologique nécessite "de nombreuses créations d'emplois dans l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics et l'énergie".

Le think tank The Shift Project détaille cette transformation : **sobriété énergétique**, réorganisation du transport (davantage de vélos, de bus et de trains, réduction du parc automobile de 40%), redéploiement de l'agriculture vers des modes extensifs avec plus de main-d'œuvre, rénovation thermique des bâtiments, développement des activités de recyclage, de réparation et de réemploi.

Ces évolutions nécessitent une **revalorisation** des métiers manuels et techniques, une remise en cause des hiérarchies professionnelles traditionnelles, et surtout une **nouvelle conception de l'orientation** qui intègre les enjeux collectifs.

L'obsolescence des imaginaires consuméristes

L'enquête PISA 2020 révèle l'ampleur du **décalage** : "la moitié des jeunes Européens de 15 ans se projettent sur dix métiers seulement". Les professions de médecin, d'avocat, de vétérinaire, de chef d'entreprise, d'ingénieur, d'enseignant ou de gendarme "continuent de nourrir les rêves des jeunes, comme ils le faisaient il y a vingt ans".

Cette persistance des **imaginaires traditionnels** illustre l'échec de l'orientation à accompagner la transformation nécessaire. Trop d'adolescents "semblent ignorer les nouveaux types de métier qui se créent ou sont à créer", et surtout, leurs choix se construisent "à partir d'imaginaires obsolètes du consumérisme et d'une société centrée sur les services".

L'analyse de Delphine Riccio : diagnostic d'une profession dépassée

Le paradoxe contemporain

Delphine Riccio, psychologue de l'Éducation nationale et vice-présidente de l'APsyEN, formule en 2021 un **diagnostic saisissant** de cette inadéquation. Sa tribune dans Le Monde identifie le **paradoxe central** de l'orientation contemporaine :

"Chaque jour, nous voyons un paradoxe agir. Alors que l'urgence climatique vient interroger notre surconsommation, lorsqu'on parle orientation et projection dans l'avenir, il s'agit avant tout d'une rêverie individuelle, celle d'un bon métier où l'on gagne de l'argent pour assurer une consommation qui ne manquerait de rien. Or, les ressources naturelles sont limitées."

Cette formulation révèle l'**anachronisme structurel** d'une orientation centrée sur la réalisation du projet personnel consumériste au moment même où ce modèle devient **écologiquement impossible et socialement destructeur**.

La dévalorisation des métiers de la transition

L'analyse de Riccio révèle un **cercle vicieux** : les filières de formation nécessaires à la transition écologique (agriculture, bâtiment, travaux publics, énergie) sont **systématiquement dévalorisées**. *"Familles, jeunes, personnels de l'éducation savent que les conditions de travail y sont difficiles et que les salaires ne sont pas à la hauteur de l'utilité sociale et écologique de ces métiers"*.

Cette dévalorisation génère une **fuite vers le tertiaire** : *"nous constatons une baisse des demandes vers les filières ou les spécialités à dominante scientifique et technique, et une augmentation significative des vœux vers les domaines du tertiaire"*.

L'orientation scolaire reproduit ainsi les **hiérarchies sociales héritées** au moment même où l'urgence écologique impose de les **renverser**. Elle accompagne un mouvement **contre-productif** qui éloigne les jeunes des métiers socialement et écologiquement nécessaires.

La proposition de refondation

Face à ce constat, Riccio propose une **refondation radicale** de l'orientation, articulée autour d'un changement de paradigme fondamental :

De l'individualisme au collectif : abandonner la question *"Quel métier veux-tu faire plus tard ?"* au profit de *"Quelle société voulons-nous construire à l'heure de l'urgence écologique ?"*

Retour au solidarisme : renouer avec les **fondements originaux** de l'orientation française qui articulaient intérêt individuel et bien collectif, mais dans un nouvel horizon post-croissance.

Orientation humaniste : développer une démarche qui *"favorise l'élaboration d'un rapport Je-Nous, entre individualités et collectif"*, permettant aux jeunes de *"conduire la société dans une direction qui fasse sens"*.

La dimension éducative de la transformation

Riccio identifie l'**enjeu éducatif** central : *"Il s'avère indispensable d'accompagner les jeunes à pouvoir conduire la société dans une direction qui fasse sens. Lieu de construction de la citoyenneté, l'école est propice à être un lieu d'apprentissage du débat et de l'altérité si nous souhaitons allier vie démocratique et transformations sociétales"*.

Cette proposition impose de **dépasser la conception individualiste** de l'orientation pour la resituer dans sa dimension **politique et collective**. Elle nécessite des *"espaces-temps aux jeunes pour débattre et imaginer le monde de demain"* et la construction d'un *"récit collectif qui soutiendrait l'espoir et l'effort pour la construction d'un monde respectueux du vivant"*.

L'orientation française face à l'impératif écologique : une adaptation impossible ?

Les obstacles structurels hérités

L'analyse révèle l'**impossibilité structurelle** pour l'orientation française de répondre à ce défi. Les **cadres cognitifs hérités** de l'ère industrielle constituent des obstacles insurmontables :

La psychologisation du métier : les PsyEN, recentrés sur l'accompagnement psychologique individuel, sont **structurellement incapables** de porter une approche collective et politique de l'orientation.

L'organisation individualiste de l'enseignement : même si certains enseignants sont sensibles à l'enjeu écologique, *"l'organisation individualiste du métier ne facilite pas sa réalisation car ce type d'objectif suppose beaucoup de coordination"*.

L'absence d'acteurs institutionnels : aucune instance n'est mandatée pour porter cette transformation, chaque acteur restant enfermé dans ses prérogatives sectorielles.

La temporalité de l'urgence versus la temporalité institutionnelle

L'inadéquation révèle un **décalage temporel** dramatique. L'urgence climatique impose des transformations **immédiates et radicales**, tandis que les institutions éducatives fonctionnent selon une **temporalité séculaire** de reproduction des schémas établis.

La question de Riccio : **"cette proposition ne vient-elle pas trop tard ?"**

La conclusion de Delphine Riccio est éloquente : *"Espérons que cette proposition ne vient pas trop tard ?"*. Cette interrogation révèle l'intuition d'une **irréversibilité** : une profession fossilisée dans ses schémas défensifs pourrait être structurellement incapable de la transformation nécessaire.

La reconversion vers la psychologie clinique l'a **définitivement éloignée** de toute capacité d'innovation éducative collective. Les PsyEN d'aujourd'hui n'ont ni la **formation**, ni les **compétences**, ni la **légitimité** pour porter une refondation de l'orientation.

Cette hypothèse est confirmée par l'observation que les **porteurs de l'innovation** (comme Delphine Riccio) restent **marginiaux** dans la profession et que leurs propositions ne trouvent **aucun écho institutionnel** significatif.

Conclusion de section : L'impuissance face au défi existentiel

Une profession fossilisée

L'émergence de l'impératif écologique révèle l'ampleur de la **fossilisation** de la profession. Construite pour accompagner l'expansion industrielle, elle se révèle **structurellement inadaptée** aux défis de la transition écologique.

Cette inadaptation n'est pas **accidentelle** mais résulte logiquement des **choix historiques** analysés dans ce livre : fermeture défensive, psychologisation, individualisation, reproduction des élites. Chaque "succès" tactique a contribué à creuser l'inadéquation stratégique.

La prophétie auto-réalisatrice

La question posée par Delphine Riccio - *"cette proposition ne vient-elle pas trop tard ?"* - révèle une **prophétie auto-réalisatrice**. Plus la profession tarde à se transformer, plus sa transformation devient impossible, confirmant ainsi son obsolescence.

L'orientation française illustre parfaitement comment une **construction institutionnelle réussie** peut devenir un **piège évolutif** quand elle perd sa **capacité d'adaptation** aux transformations de son environnement.

L'ironie historique finale

L'ironie ultime est que l'orientation française, **incapable de se réorienter elle-même**, devient inapte à accompagner la réorientation de la société. Une profession fondée sur l'adaptation se révèle **structurellement inadaptable**, illustrant parfaitement les **pathologies** de la fermeture sociale quand elle atteint son point de perfection.

Conclusion générale

L'analyse de la construction de la profession de conseiller d'orientation en France révèle bien plus qu'un simple processus de professionnalisation. Elle met au jour les **mécanismes profonds** par lesquels se constituent, se stabilisent et se reproduisent les **logiques défensives** dans les professions d'État. Cette recherche confirme la **fécondité heuristique** de la théorie de la traduction pour analyser les professions et enrichit notre compréhension des **stratégies d'arrimage étatique** dans le contexte français.

L'**anatomie** de cette construction professionnelle révèle l'articulation sophistiquée de **stratégies de fermeture** qui transforment progressivement une profession de service en **corporation défensive**.

I. Synthèse théorique : Une construction professionnelle exemplaire

Confirmation et enrichissement de la théorie de la traduction

Cette recherche confirme la **pertinence** de la théorie de la traduction de **Michel Callon** et **Bruno Latour** pour analyser les processus de **professionnalisation**, tout en révélant ses potentialités pour comprendre les **effets à long terme** des traductions réussies. L'étude de la construction de la profession de conseiller d'orientation montre comment s'opère concrètement la **traduction** d'un problème social diffus en **expertise professionnelle** stabilisée.

Le **processus piéronien** illustre parfaitement les **quatre phases** canoniques de la traduction :

- **Problématisation** : Redéfinition de l'orientation comme question psychotechnique
- **Intéressement** : Enrôlement de l'État, des psychologues et des éducateurs
- **Enrôlement** : Création d'institutions stables (INOP, formations, concours)

- **Mobilisation** : Constitution d'un réseau professionnel défendant ses intérêts

Cette recherche révèle les **effets de verrouillage** des traductions réussies. Une fois stabilisée, la traduction piéronnienne génère des **mécanismes de reproduction** qui empêchent toute retraduction alternative.

Enrichissement de l'analyse de Larson : L'arrimage étatique français

L'analyse enrichit significativement le modèle de **Magali Larson** sur les **stratégies professionnelles** en révélant les spécificités de l'**arrimage étatique** dans le contexte français.

Contrairement aux **professions libérales** anglo-saxonnes qui cherchent l'autonomie face au marché, les **professions d'État françaises** développent des **stratégies d'arrimage** qui visent la **sécurisation** par l'intégration institutionnelle. Cette stratégie génère des **effets ambivalents** : elle assure la stabilité statutaire mais crée une **dépendance structurelle** aux décisions étatiques.

II. Les enseignements empiriques : Mécanismes de fermeture et résistances

Les cinq mécanismes de fermeture identifiés

L'analyse empirique révèle **cinq mécanismes** récurrents de fermeture professionnelle :

- 1. La monopolisation de l'expertise** : Appropriation exclusive du savoir psychologique en orientation, excluant toute approche alternative.
- 2. L'institutionnalisation** : Création d'institutions (INOP, concours, formations) qui reproduisent automatiquement les logiques professionnelles.
- 3. L'invisibilisation des alternatives** : Effacement systématique des contre-programmes et des innovations concurrentes.

4. L'arrimage étatique contraint : Stratégie de survie par intégration forcée dans l'appareil d'État plutôt que par légitimation sociale.

5. La reconversion identitaire défensive : Transformation de l'identité professionnelle pour préserver les prérogatives menacées.

Les leçons transversales

Ces mécanismes dévoilent des **logiques générales** :

1. L'auto-renforcement des fermetures : Plus une profession se ferme, plus elle développe des **intérêts** à maintenir sa fermeture, créant un **effet de cliquet**.

2. L'inversion des fins et des moyens : Les **moyens** de protection (statuts, formations, institutions) deviennent progressivement des **fins** en soi, déconnectées de leur mission initiale.

3. La dynamique de fermeture/marginalisation : Plus une profession étatique se ferme pour préserver ses prérogatives, plus elle risque de se **marginaliser** socialement.

4. L'impossible réforme interne : Les professions qui ont développé des **mécanismes défensifs forts** deviennent **structurellement incapables** de se réformer de l'intérieur.

5. La persistance des logiques fondatrices : Les **logiques** établies lors de la **construction professionnelle** persistent remarquablement à travers les décennies.

III. Spécificité française et enseignements pour la sociologie des professions

L'exception française en matière d'orientation

La comparaison internationale révèle la **singularité du modèle français** d'organisation de l'orientation scolaire et professionnelle. Cette **spécificité française** ne relève pas d'une **supériorité intrinsèque** du modèle expert mais d'un **héritage historique** particulier lié aux modalités spécifiques d'arrimage à l'État central.

Leçons pour l'analyse des professions étatiques

Cette recherche offre **cinq enseignements généraux** pour l'analyse des professions dans les systèmes étatiques :

- 1. L'importance du timing historique** : Le **moment** de la professionnalisation détermine largement les modalités d'arrimage et les stratégies ultérieures.
- 2. Le paradoxe de l'arrimage étatique** : La **protection étatique** peut devenir un **piège** quand elle génère une dépendance excessive qui limite les capacités d'adaptation autonome.
- 3. La dynamique de fermeture/marginalisation** : Plus une profession étatique se ferme, plus elle risque de se **marginaliser** socialement et de voir ses missions **transférées** vers d'autres acteurs.
- 4. L'impossible réforme interne** : Les professions qui ont développé des **mécanismes défensifs forts** deviennent **structurellement incapables** de se réformer de l'intérieur.
- 5. La persistance des logiques fondatrices** : Les **logiques** établies lors de la **construction professionnelle** persistent remarquablement à travers les décennies.

IV. Perspectives contemporaines : L'aboutissement d'une trajectoire

L'aboutissement logique d'une trajectoire défensive

La période récente révèle l'**aboutissement logique** de la trajectoire historique analysée. Les **mécanismes défensifs** développés depuis les années 1930 atteignent leurs **limites structurelles** face aux transformations contemporaines.

Le sur-arrimage défensif, loin de protéger la profession, accélère sa **marginalisation** et révèle l'**inadéquation croissante** entre ses logiques internes et les besoins sociaux.

V. Les stratégies contemporaines de survie : de l'éclatement à la dissolution

L'analyse de la trajectoire historique de la profession de conseiller d'orientation révèle son aboutissement logique dans les transformations contemporaines. Face à l'impossibilité structurelle d'adaptation, la profession ne disparaît pas brutalement mais se **fragmente** selon des stratégies de survie qui achèvent de dissoudre l'unité originelle construite par Piéron.

L'éclatement géographique : de la fuite du CIO à l'intégration établissement

La première stratégie de survie consiste en un **déplacement géographique et administratif** qui révèle l'obsolescence de l'institution historique. Les professionnels développent une **stratégie d'évitement du CIO** en s'insérant progressivement dans le fonctionnement quotidien des établissements scolaires. Cette insertion croissante dans l'établissement s'accompagne d'un **désengagement du CIO**, perçu comme un carcan institutionnel inadapté aux réalités contemporaines.

Cette évolution préfigure une **transformation administrative majeure** : le rattachement direct des psychologues de l'Éducation nationale aux établissements scolaires plutôt qu'aux centres d'information et d'orientation. Cette perspective de rattachement marque symboliquement la **dissolution de l'institution piéronienne** : le CIO, création emblématique du modèle français, devient progressivement une coquille vide dans un **processus à double sens**. D'une part, l'État lui-même a préparé cette obsolescence en **réduisant progressivement les utilités du CIO** (Desclaux, 2025), d'autre part, les professionnels développent des **stratégies d'évitement** face à une institution vidée de ses fonctions. Cette spirale de déclin révèle l'impossibilité pour l'institution historique de s'adapter aux transformations contemporaines.

Le délitement de l'adhésion professionnelle : contractualisation et double exode

La seconde manifestation de l'éclatement réside dans l'**affaiblissement dramatique de l'adhésion professionnelle**. Cette désaffection se traduit par deux phénomènes convergents qui sapent les fondements de la reproduction corporative.

D'une part, la **multiplication des contractuels** témoigne d'une profession qui n'attire plus de vocations durables. Ces contractuels, souvent en situation transitoire, développent des **projets professionnels externes** à l'orientation scolaire. Leur passage temporaire dans la profession révèle l'impossibilité croissante de construire une **identité professionnelle stable** dans le cadre institutionnel actuel.

D'autre part, l'**exode des titulaires** vers le secteur privé révèle un phénomène paradoxal : la profession se vide par ses deux extrémités pour des **raisons diamétralement opposées**. Certains titulaires quittent la profession par **insatisfaction du cadre scolaire** qui les empêche d'exercer leur vocation de psychologue dans des conditions satisfaisantes. Contraints par les missions administratives et les logiques institutionnelles, ils se reconvertissent vers la psychologie clinique ou la psychologie du travail pour retrouver leur identité psychologique originelle.

À l'inverse, d'autres titulaires abandonnent le service public par **insatisfaction de la dérive psychologique** de leurs missions. Frustrés de ne plus pouvoir exercer un véritable métier de conseiller en orientation, ils créent des **cabinets privés d'orientation** où ils retrouvent la fonction d'aide au choix professionnel progressivement abandonnée par l'institution publique.

Triple éclatement identitaire : la fin de l'unité professionnelle

Ces stratégies de survie produisent un **triple éclatement identitaire** qui achève de dissoudre l'unité professionnelle construite par la traduction piéronienne :

Les psychologues scolaires intégrés développent une identité de **soutien psychologique** aux élèves en difficulté, abandonnant progressivement toute prétention à l'expertise en orientation au profit d'une fonction d'accompagnement psychosocial.

Les psychologues cliniciens reconvertis retrouvent une identité psychologique "**pure**" dans le secteur du soin, libérés des contraintes institutionnelles qui dénaturaient selon eux leur expertise psychologique.

Les conseillers d'orientation privés développent une identité de **service personnalisé** qui renoue avec la fonction originelle d'aide au choix professionnel, mais dans un cadre marchand qui rompt avec la mission de service public.

L'aboutissement logique d'une construction rigide

Cette **fragmentation tous azimuts** ne constitue pas un accident conjoncturel mais l'**aboutissement logique** de la construction professionnelle analysée dans cette recherche. La rigidité structurelle générée par la traduction piéronienne et renforcée par l'arrimage contraint à l'Éducation nationale a créé une profession **incapable d'évolution endogène**.

Face aux transformations du système éducatif, du marché du travail et des attentes sociales, la profession ne peut ni **se réformer de l'intérieur** (mécanismes de fermeture trop puissants) ni **négoier collectivement** son adaptation (verrouillage institutionnel). La seule issue devient alors la **fuite individuelle** vers des espaces professionnels où chaque praticien peut reconstituer l'identité professionnelle que l'institution ne permet plus d'exercer.

Cette dissolution progressive confirme l'hypothèse centrale de cette recherche : **une profession trop rigide ment construite pour s'adapter se fragmente plutôt que d'évoluer**. L'éclatement contemporain de la profession de conseiller d'orientation constitue ainsi le révélateur ultime des mécanismes de verrouillage analysés tout au long de cette étude, démontrant que les choix stratégiques

opérés dans les années 1920-1940 continuent de structurer, près d'un siècle plus tard, les impossibilités et les résistances de cette profession d'État.

Conclusion : Une leçon pour la sociologie des professions

L'histoire de la profession de conseiller d'orientation offre des **enseignements généraux** pour comprendre les **dynamiques contemporaines** des professions publiques. Son étude éclaire les **défis contemporains** de toutes les professions publiques confrontées à la nécessité de **se transformer** sans perdre leur **identité** ni leur **légitimité**.

Cette **tension fondamentale** entre **préservation** et **adaptation** constitue sans doute l'un des **enjeux majeurs** des professions dans les sociétés contemporaines, et la profession de conseiller d'orientation en offre une **illustration exemplaire** par la radicalité même de ses **mécanismes défensifs**.

L'histoire de cette profession éclaire ainsi, au-delà de son cas particulier, les **mécanismes généraux** par lesquels les **constructions professionnelles** peuvent devenir des **obstacles** à l'adaptation sociale, et les **conditions** dans lesquelles ces obstacles peuvent être **dépassés**.

Index des concepts

A

Accumulation documentaire, 68
Âge d'or piéronien, 77
Approche
 développementale, 102, 115
 éducative, 101, 126
 sociologique, 100
Arrimage
 contraint, 79, 95, 97, 149
 étatique, 7, 38, 49, 55, 119, 132, 143
 tardif, 64, 77, 89

B

BINOP, 68, 111

C

Champ professionnel, 68, 86, 100
CIO, 60, 120, 130, 147
Clôture
 disciplinaire, 100
 épistémologique, 86, 109
CNAM, 44, 70
Communauté épistémique, 69
Conseil en orientation, 125
Construction professionnelle, 9, 130, 143
Contrôle de la formation, 39, 42, 68, 84, 109
COSP, 90, 104

D

Dépendance structurelle, 15, 144

E

Éducation à l'orientation, 53, 87, 97, 114
Emprise
 intellectuelle, 68
 symbolique, 70
Enrôlement, 41, 67, 143
Expertise psychotechnique, 67, 95, 97, 118

F

Fermeture
 défensive, 7, 118, 142
 sociale, 7, 36, 127, 142
Filtrage sélectif, 103
Formatage institutionnel, 76
Formation spécialisée, 50, 80, 91

H

Habitus professionnel, 71, 100

I

INETOP, 11, 70, 98, 112, 120
INOP, 39, 41, 67, 80, 143
Inopiens, 71
Institutionnalisation, 28, 51, 58, 75, 94, 105, 144
Intéressement, 41, 56, 67, 143
Invisibilisation, 111, 144

L

Logiques fondatrices, 145

M

Marginalisation, 22, 95, 101, 114, 130, 145
Mobilisation, 56, 72, 107, 116, 122, 131, 144
Monopole, 11, 36, 51, 53, 67, 79, 90, 97
Monopolisation de l'expertise, 15, 73, 144

O

Orientation
 professionnelle, 8, 17, 25, 35, 41, 55, 69, 80
 scolaire, 70, 90, 103, 111, 124, 130, 145
Orientation tout au long de la vie, 13, 134
Orthodoxie piéronienne, 69, 82, 89, 101

P

Point de passage obligé, 15, 51, 120
Prescription experte, 101
Problématisation, 51, 55, 98, 111, 143

Projet professionnel (Larson), 36

Psychologisation, 12, 126, 135

Psychotechnique, 14, 46, 54, 67, 91, 97, 118, 143

PsyEN, 119, 132

R

Reconversion identitaire
 défensive, 118, 137, 145

Repli corporatiste, 122, 131

Reproduction de l'orthodoxie, 68, 117

Réseau
 piéronien, 60, 71, 84, 112
 socio-technique, 47, 67

S

Stratégies professionnelles, 14, 22, 63, 78, 144

T

Tests psychotechniques, 53

Traduction (théorie de la), 14, 17, 25, 35, 41, 53, 67, 79

V

Verrouillage, 111, 144

Bibliographie générale

Références théoriques principales

Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-208.

Callon, M., & Latour, B. (1981). Unscrewing the big Leviathan: How actors macro-structure reality and how sociologists help them to do so. Dans K. Knorr-Cetina & A. V. Cicourel (Éds.), *Advances in social theory and methodology: Toward an integration of micro- and macro-sociologies* (pp. 277-303). Routledge & Kegan Paul.

Dubar, C., & Tripier, P. (1998). *Sociologie des professions*. Armand Colin.

Larson, M. S. (1977). *The rise of professionalism: A sociological analysis*. University of California Press.

Latour, B. (2005). *Reassembling the social: An introduction to Actor-Network Theory*. Oxford University Press.

MacDonald, K. M. (1995). *The sociology of the professions*. Sage Publications.

Naville, P. (1945). *Théorie de l'orientation professionnelle*. Gallimard.

Sources historiques de référence

Caroff, A. (1987). *L'organisation de l'orientation des jeunes en France : évolution des origines à nos jours*. Éditions EAP.

Caroff, A. (1988). Il y a cinquante ans... la naissance des services d'orientation professionnelle. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 17(1), 3-22. <https://doi.org/10.3406/binop.1988.1652>

Danvers, F. (1986). Histoire des services d'orientation dans l'académie du Nord : 1922-1980. *L'Orientation scolaire et*

professionnelle, 15(2), 137-151.

https://www.persee.fr/doc/binop_0249-6739_1986_num_15_2_1588

Danvers, F. (1988). Pour une histoire de l'orientation professionnelle. *Histoire de l'éducation*, 37, 3-15.

https://education.persee.fr/doc/hedu_0221-6280_1988_num_37_1_1549

Danvers, F. (1988). *Le conseil en orientation en France*. Éditions EAP.

Geison, G. L. (1984). *Professions and the French state, 1700-1900*. University of Pennsylvania Press.

Huteau, M. (2002). *Psychologie, psychiatrie et société sous la Troisième République : la biocratie d'Édouard Toulouse (1865-1947)*. L'Harmattan.

Huteau, M. (2015). Hommage à Maurice Reuchlin (1920-2015). *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 44(4).
<https://doi.org/10.4000/osp.4684>

Huteau, M., & Lautrey, J. (1979/2005). Les origines et la naissance du mouvement d'orientation. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 8, 3-43. Reproduit dans *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 34(Hors-série), 637-672.

Latreille, G. (1984). *Les chemins de l'orientation professionnelle : 30 années de luttes et de recherches*. Presses universitaires de Lyon.

Léon, A. (1954). Orientation professionnelle et éducation. *Bulletin de l'Institut National d'Orientation Professionnelle*, 10, 173-185.

Loarer, E. (2019). L'orientation en France des origines aux années 1940 - La création de l'Inop. Entretien avec Michel Huteau sur l'histoire de l'INETOP [Interview]. *L'orientation scolaire et professionnelle*, DOI: <https://doi.org/10.4000/osp.11032>

Recherches contemporaines sur la profession

Desclaux, B. (2005). Commentaires aux articles extraits des revues. Dans B. Desclaux & R. Guerrier (Éds.), *Actes du colloque international « Orientation passé, présent, avenir : 75 ans de l'INETOP »* (pp. 83-98). *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 34 (Hors-série).

Desclaux, B. (2006). Des particularités françaises. Dans D. Odry (Éd.), *L'orientation, c'est l'affaire de tous - 1. Les enjeux* (pp. [pages]). RDP d'Amiens.

Desclaux, B. (2019, juin 3). L'État français considère-t-il encore l'orientation scolaire comme relevant de sa responsabilité ? *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/06/03/l-etat-francais-considere-t-il-encore-l-orientation-scolaire-comme-relevant-de-sa-responsabilite_5470859_3224.html

Desclaux, B. (2022). *Le centre d'information et d'orientation (CIO) : Une structure "à la marge" de l'Éducation nationale*. L'Harmattan.

Lehner, P. (2017). De conseiller·ère d'orientation professionnelle à conseiller·ère d'orientation scolaire et professionnelle : une difficile transition (1944-1968). *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 46(4). <https://doi.org/10.4000/osp.5513>

Lehner, P. (2019). L'orientation scolaire comme problème public (1964-1968) : sens et finalités d'une politique éducative. *Recherches en éducation*, 35. <https://doi.org/10.4000/ree.1757>

Lehner, P. (2020). *Les conseillers d'orientation : un métier impossible*. Presses universitaires de France.

Maniez, J.-P., & Pernin, C. (1988). *Un métier moderne : Le conseiller d'orientation*. L'Harmattan.

Martin, J. (2002). L'orientation professionnelle en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne dans les années 1920 : un instrument de rationalisation ? *Histoire & Sociétés. Revue européenne d'histoire sociale*, 2, pp.93-106.

Martin, J. (2011). Entre science et empirisme : la psychologie dans la pratique de l'orientation professionnelle en France, 1918-1940.

Journée d'étude : 20 ans après, le statut de psychologue des conseillers d'orientation, bilan et perspectives, Groupe de Recherches sur l'Evolution de l'Orientation (GREO), INETOP, ACOP.

Martin, J. (2014). De l'orientation professionnelle à l'orientation scolaire : l'Association générale des orienteurs de France et la construction de la profession de conseiller d'orientation (1931-1956). *Histoire de l'éducation*, 142, 109-128. <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2929>

Martin, J. (2017). Un siècle de conseil et de psychologie : les conseillers d'orientation. *Canal Psy*, 121. <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=1838>

Martin, J. (2020). *La naissance de l'orientation professionnelle en France (1900-1940) : aux origines de la profession de conseiller d'orientation*. L'Harmattan.

Martin, J. (2021). L'orientation au féminin : Geneviève Latreille (1929-1982) conseillère, universitaire et militante. *Questions d'orientation*, n°1, 31-40.

Ohayon, A. (2014). Ce qui énervait Henri Piéron. *Bulletin de psychologie*, 2014/5 (Numéro 533), 409-414. <https://doi.org/10.3917/bupsy.533.0409>

Ohayon, A. (2014). Histoire de la psychologie clinique en France. Fondements et premières esquisses. Colloque « Actualité de la psychologie clinique », Villetaneuse.

Sources professionnelles et institutionnelles

Association des conseillers d'orientation de France. (2017). Un siècle de conseil et de psychologie : les conseillers d'orientation. *Canal Psy*, 121. <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=1838>

Conseil de l'Union européenne. (2008, novembre 21). *Résolution du Conseil sur "Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie"*.

https://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressdata/fr/educ/104237.pdf

IGÉSR. (2024). *Rapport annuel de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche*. Ministère de l'Éducation nationale.

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche. (2024). *Les psychologues de l'Éducation nationale de la spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle"*.

<https://www.education.gouv.fr/media/194106/download>

Ministère de l'Éducation nationale. (1990, 10 août). Circulaire n°90-241 relative aux missions des conseillers d'orientation-psychologues. *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, n°33.

Ministère de l'Éducation nationale. (2017). Modernisation des métiers de l'éducation : questions-réponses sur la création du corps unique des psychologues de l'Éducation nationale.

<https://www.education.gouv.fr/modernisation-des-metiers-de-l-education-questions-reponses-sur-la-creation-du-corps-unique-des-2057>

OCDE. (2020). *Résultats du PISA 2020 (Volume I) : Savoirs et savoir-faire des élèves*. Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/8cdc9027-fr>

Syndicat National des Psychologues. (2020). De la psychologie scolaire aux psychologues de l'Éducation nationale, histoire d'une construction identitaire. *Canal Psy*. <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=1840>

Sources législatives

Légifrance. (1985, 25 juillet). Loi n°85-772 portant diverses dispositions d'ordre social (titre de psychologue). *Journal officiel de la*

République française.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000505003>

Légifrance. (1990, 22 mars). Décret n°90-255 du 22 mars 1990 portant statut particulier du corps des conseillers d'orientation-psychologues. *Journal officiel de la République française.*

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000159825>

Légifrance. (1990, 22 mars). Décret n°90-255 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue. *Journal officiel de la République française.*

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006075598>

République française. (2003, 28 mars). Loi constitutionnelle n°2003-276 relative à l'organisation décentralisée de la République. *Journal officiel de la République française.*

République française. (2013, 8 juillet). Loi n°2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. *Journal officiel de la République française.*

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027677984>

République française. (2017, 1 février). Décret n°2017-120 relatif aux psychologues de l'Éducation nationale. *Journal officiel de la République française.*

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034055961>

Sources contemporaines et prospectives

Desclaux, B. (2025, juin 16). Les mutations silencieuses de la numérisation de l'orientation en France. *Blog EducPros.*

<https://blog.educpros.fr/bernard-desclaux/2025/06/16/les-mutations-silencieuses-de-la-numerisation-de-lorientation-en-france/>

GIEC. (2021). *Sixième rapport d'évaluation - Changements climatiques 2021 : les éléments scientifiques*. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Méda, D. (2021, octobre 1). Pour faire face au changement climatique, nous aurons besoin de plus de travail humain. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/01/pour-faire-face-au-changement-climatique-nous-aurons-besoin-de-plus-de-travail-humain_6096735_3232.html

Riccio, D. (2021, octobre 12). Du rêve individuel au projet de société, l'accompagnement à l'orientation doit évoluer. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/education/article/2021/10/12/du-reve-individuel-au-projet-de-societe-l-accompagnement-a-l-orientation-doit-evoluer_6097993_1473685.html

Riccio, D. (2022, novembre 15). Transition écologique : « Il est inquiétant que les choix d'orientation des jeunes se construisent à partir d'imaginaires obsolètes ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/education/article/2022/11/15/transition-ecologique-il-est-inquietant-que-les-choix-d-orientation-des-jeunes-se-construisent-a-partir-d-imaginaires-obsolètes_6149881_1473685.html

The Shift Project. (2020). *Plan de transformation de l'économie française*. <https://theshiftproject.org/plan-de-transformation-de-leconomie-francaise/>

Entretiens et sources d'archives

Loarer, E. (2019). L'orientation en France des origines aux années 1940 - La création de l'Inop. Entretien avec Michel Huteau sur l'histoire de l'INETOP [Interview]. *L'orientation scolaire et professionnelle*, DOI: <https://doi.org/10.4000/osp.11032>

Table des matières

Sommaire.....	5
Introduction	7
Partie I : Genèse d'une problématisation professionnelle.....	17
Chapitre 1 : La "question sociale" et l'impératif d'adaptation	17
1.1 La fin du système corporatif et le vide idéologique	17
1.2 Les accidents du travail et la "mauvaise orientation"	18
1.3 "The right man at the right place" : l'idéologie de l'harmonie	19
1.4 Alfred Binet et la prophylaxie sociale par l'orientation ²	20
1.5 L'émergence des "sciences du travail" et les conflits scientifiques ³	22
Conclusion : Un terrain préparé pour l'innovation	23
Chapitre 2 : Le mouvement de rationalisation européen.....	25
2.1 Taylorisme et organisation scientifique du travail.....	25
2.2 L'État français et la formation professionnelle (lois Astier 1919).....	27
2.3 Comparaisons internationales : France/Allemagne/Grande-Bretagne.....	29
2.4 La spécificité française : rattachement à l'Instruction publique	30
Chapitre 3 : L'émergence des professions du "social"	35
3.1 Les "sciences du travail" comme nouveau paradigme ¹	35
3.2 Le modèle de professionnalisation de Larson	35
3.3 L'alliance avec l'État : spécificités françaises.....	37
3.4 L'orientation comme cas d'application du modèle	39
Conclusion : Les conditions de la traduction piéronienne	40

Partie II : La construction piéronienne (1920-1950).....	41
Chapitre 4 : Problématisation scientifique et visée étatique (1920-1928).....	41
4.1 Henri Piéron : trajectoire et position stratégique.....	41
4.2 La reformulation psychologique du "problème" de l'orientation.....	43
4.3 L'INOP comme "point de passage obligé" (1928).....	46
4.4 Définition du point de passage obligé : mesure scientifique des aptitudes	50
Conclusion : Les fondements de l'hégémonie piéronienne	50
Chapitre 5 : Les échecs révélateurs de Piéron : limites de la traduction (1920-1950).....	53
Introduction	53
5.1 L'échec de la docimologie : l'impossible délogement des enseignants	54
5.2 L'échec relatif du Plan Langevin-Wallon : la leçon de l'arrimage différentiel	59
5.3 Les enseignements théoriques des échecs piéroniens	63
Conclusion : Les échecs comme révélateurs des impossibilités structurelles	64
Chapitre 6 : Intéressement du réseau et enrôlement institutionnel (1928-1938).....	67
6.1 L'INOP en fonctionnement : développement et consolidation (1928-1938).....	67
6.2 Stratégies d'intéressement et mécanismes d'enrôlement	71
Conclusion du chapitre	77
Partie III : Résistances et consolidation identitaire	79
Chapitre 7 : Les mécanismes disciplinaires révélés (1930-1950) ..	79

7.1 L'affaire Léone Bourdel : surveillance de l'orthodoxie (1937) ¹	80
7.2 La question de la formation : obsession du contrôle (1930-1950).....	83
7.3 Le cas Fontègne : contradictions internes du réseau (1930-1950).....	84
Conclusion : Un régime disciplinaire structurant.....	86
Chapitre 8 : Arrimage tardif et concurrence subie (1945-1960)	89
8.1 L'intégration mécanique dans l'Éducation nationale (1959)	90
8.2 La concurrence non voulue avec les enseignants.....	91
8.3 L'effritement de l'expertise des COSP (1959-1968).....	92
Conclusion : Un arrimage contraint aux conséquences durables	95
Chapitre 9 : Résistances conceptuelles et institutionnelles (1945-1968).....	97
9.1 Pierre Naville : l'alternative sociologique évincée (1945)....	98
9.2 Antoine Léon : l'approche éducative combattue (1954).....	100
9.3 La visite de Donald Super : fermeture défensive (1961)....	102
9.4 L'orientation comme problème public (1964-1968).....	103
Conclusion : L'effet d'éviction systémique.....	109
Chapitre 10 : La fermeture par le silence : l'invisibilisation des contre-programmes (1950-1980).....	111
Introduction	111
10.1 Le silence face au non-directivisme : neutraliser la menace éducative.....	112
10.2 L'ignorance des pratiques éducatives étrangères : Hoyt et l'ADVP	114
10.3 Le silence face à Geneviève Latreille : éliminer l'alternative française.....	115

Conclusion : Les mécanismes de l'invisibilisation	116
Partie IV : L'impossible adaptation contemporaine (1968-2025)	119
Chapitre 11 : La lutte pour la reconnaissance du psychologue : du traumatisme de 2003 au sur-arrimage défensif (1968-2017)	119
Introduction	119
11.1 Les contradictions du modèle piéronien face à la massification (1968-1985).....	119
11.2 La lutte pour la reconnaissance du titre de psychologue (1985-1991)	120
11.3 LE TRAUMATISME FONDATEUR DE 2003 : LA MENACE D'ABANDON ÉTATIQUE.....	121
11.4 La dérive vers la psychologie "pure" (1991-2017).....	124
11.5 Le statut PsyEN (2017) : sur-arrimage défensif comme réponse au traumatisme	124
Conclusion : Les paradoxes de la reconversion défensive	126
Chapitre 12 : L'extinction programmée : de la loi de 2018 aux défis écologiques (2018-2025)	129
Introduction	129
12.1 La loi de 2018 : révélation brutale de l'inefficacité du sur- arrimage	129
12.2 Le désengagement de l'État : le paradoxe du sur-arrimage	132
12.3 Les évolutions concrètes des pratiques PsyEN (2017-2025)	135
12.4 La révolution écologique : un nouveau défi, une nouvelle impuissance	137
Conclusion de section : L'impuissance face au défi existentiel	142
Conclusion générale	143
Index des concepts.....	151

Bibliographie générale	153
Table des matières	160